

CITOYEN NATURE

2025 / N°31

le magazine des associations pour la nature et l'environnement en Alsace

**60 ans à semer,
sensibiliser, protéger, agir,
pour préserver et bâtir l'avenir**



60
ans

alsace nature



MOMENT IMPORTANT POUR LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE DE LA RÉGION GRAND EST S'EST TENU EN JUIN 2024, LES ASSISES DE L'ENGAGEMENT CITOYEN POUR LA BIODIVERSITÉ A RÉUNI PRÈS DE 130 PARTICIPANTS AUTOUR D'UNE PROBLÉMATIQUE : COMMENT MOBILISER DAVANTAGE LES CITOYENS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?
CEN ALSACE

SOMMAIRE

	ÉDITO	1
	2024 EN CHIFFRES	2
	REGARD EN ARRIÈRE 2015>2025	4
	AGRICULTURE ET ALIMENTATION	10
	MÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	14
	EAU	20
	SANTÉ POLLUTION DÉCHETS	26
	ÉNERGIES	28
	NATURE ET FORÊT	34
	SUR LE TERRAIN EN 2024	58
	HOMMAGES	98

CITOYEN NATURE

AVRIL 2025 / N°31

Magazine édité par Alsace Nature et ses associations fédérées

Directrice de la publication : Michèle Grosjean

Rédacteurs en chef : Stéphane Giraud et Marie Kneib

Relecture : Arnaud De Coral, Corentin Calvez, Fabien Blot, Sophie Sinoquet, Lucie Lefrère, Stéphane Giraud et Marie Kneib

Mise en page : Arnaud Redoutey

Illustration de couverture : Freepik

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Textes, maquettes et illustrations sous licence Créative Commons BY (Alsace Nature)-NC-SA 3.0

Imprimé sur papier 100 % recyclé en 300 exemplaires par Deppen Imprimerie - Erstein.

Alsace Nature

8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 37 07 58 - siegeregion@alsacenature.org

<https://alsacenature.org>



MICHÈLE GROSJEAN.
ALSACE NATURE



1

ÉDITO

60 ANS ET TOUJOURS TOUS SES PIQUANTS !

Il y a 60 ans, alors que l'industrialisation et la modernisation agricole menaçaient le patrimoine naturel, des pionniers de l'environnement ont choisi de s'unir pour fonder, le 20 mars 1965 à l'Institut de botanique de Strasbourg, l'Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature (AFRPN), qui deviendra Alsace Nature en 1991. Résolument tournés vers le fédéralisme, ces militants de la protection de la nature donnèrent le coup d'envoi d'une mobilisation pour protéger et défendre des espaces, des lieux où l'univers du vivant doit garder toute sa place et sa fonction.

Soixante années plus tard nous voici réunis autour de cet héritage, des combats qu'ils ont menés, qu'ils ont gagnés ou parfois perdus, mais qui restent ancrés dans nos esprits. Nous devons encore et toujours les remercier, leur rendre hommage pour les missions avant-gardistes de veille, de représentations qu'ils ont assumées, pour avoir manifesté leurs désaccords face à des projets destructeurs pour la nature. **Nous avons souhaité dans ce numéro de Citoyen Nature donner la parole à des femmes et des hommes qui se sont engagés dans ce combat.** Ils témoignent de la place que cet engagement a pris dans leur vie et leur parcours.

60 ANNÉES PLUS TARD, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Outre les conséquences des évolutions climatiques que chacun peut constater, les alertes sur l'effondrement de la biodiversité, les pollutions de nos sols, de l'eau, de l'air, et une alimentation dégradée par des produits chimiques nocifs, **le danger vient aujourd'hui de l'indifférence et du désengagement de beaucoup de nos dirigeants et autres grands acteurs des secteurs économiques, agricoles, et financiers face aux enjeux environnementaux.** Les conquêtes du droit environnemental, les avancées en matière d'urbanisme, d'agriculture et d'énergie avec des objectifs cruciaux fixés pour 2030 et 2050 sont mises à mal. Des associations environnementales et des agences comme l'OFB, l'ADEME, etc., des scientifiques, sont victimes d'attaques injustifiées, radicales, voire haineuses. Ce recul nous ne pouvons l'accepter, ni pour nous, ni pour les générations à venir.

En cette année 2025, le contexte géopolitique est source de questionnements et d'inquiétudes. La pandémie de Covid a laissé des traces, les guerres en Europe, au Proche-Orient et ailleurs affectent profondément ceux qui les vivent, et mettent en lumière la faiblesse de notre modèle social. De nouvelles technologies inondent notre quotidien, sans que nous ayons le recul nécessaire pour mesurer leur utilité réelle, leur impact, et les intérêts qu'elles servent. La consommation énergétique explose. La sobriété semble être oubliée.

REBÂTIR DEMAIN : DES SOLUTIONS EXISTENT POUR RECONQUÉRIR LA BIODIVERSITÉ

En 60 ans, les préoccupations naturalistes se sont élargies aux grands défis environnementaux. Pour la décennie à venir, nous devons également **intégrer pleinement les enjeux sociaux dans nos réflexions, nos propositions et nos partenariats.** Il nous faudra renforcer la défense des droits et des acquis, les affirmer, les faire progresser. Il nous faudra intensifier notre mobilisation sur nos territoires, construire des dynamiques collectives, veiller, dialoguer, rassembler. Il nous faudra **défendre notre démocratie et garantir des espaces de concertation** pour que chaque citoyen puisse être acteur des décisions. Il nous faudra dans notre quotidien, **agir en consommateurs responsables**, pour défendre une alimentation saine et de proximité, pour réduire notre consommation énergétique, soutenir les acteurs du changement... Il nous faudra **exiger de nos élus des actes de courage en faveur de la nature et de l'environnement**, promouvoir les solutions fondées sur la nature, défendre et reconquérir des espaces naturels, et les protéger.

Notre fédération est debout, vivante, engagée et forte d'une centaine d'associations qu'elle regroupe, de milliers de personnes qu'elle réunit, de centaines de bénévoles, donateurs et sympathisants qu'elle mobilise, sans oublier nos équipes de salariés qui œuvrent au quotidien et qui **collectivement ont décidé de ne pas baisser les bras.**

Nous défendons un autre rapport à la nature pour un autre vivre ensemble. Les attaques de plus en plus fréquentes et virulentes montrent que le modèle de société que nous portons représente une alternative viable. A nous de nous rassembler autour de ce dernier pour permettre son avènement.

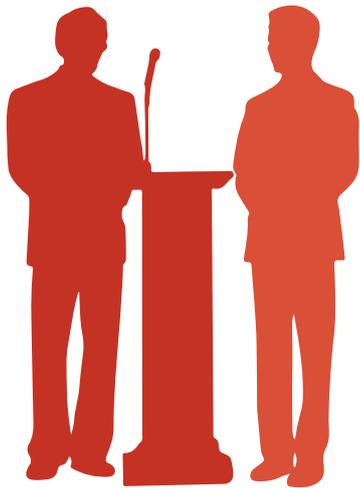
Michèle Grosjean
Présidente d'Alsace Nature

CITOYEN
NATURE

AVRIL 2025 / N°31

2024

EN CHIFFRES



82

débats publics et sorties nature

animés par les bénévoles de notre réseau, ciné-débats, projections, conférences et tables rondes organisés pour le grand public.

Les sujets sont multiples et en matière de sensibilisation, les balades et sorties nature offrent un contact direct et privilégié à la nature pour un large public.

>45 000

membres

directs et indirects dans
notre mouvement associatif.

Outre les presque 2000 membres directs d'Alsace Nature, nos associations fédérées rassemblent également des membres qui constituent un réseau dense de protection de la nature en Alsace.



2318

enfants et ados

sensibilisés en milieu scolaire par nos animateurs.

« Découverte de la forêt », « De la Source au fleuve », « les Petites bêtes terrestres »... autant de sujets pour aborder les questions environnementales auprès des jeunes, de la maternelle au lycée, ou tout simplement pour les émerveiller lors d'une immersion dans la nature.



1200

roseaux plantés

sur la roselière de Bischheim.

Pour diversifier sa Trame Verte et Bleue avec une mosaïque d'habitats, la ville de Bischheim accompagnée par Alsace Nature et grâce au financement de l'Appel à Projet TVB a pu réaliser une roselière sèche de 300 m² pour accueillir odonates, amphibiens et oiseaux.

15

formations

dispensées pour démultiplier
l'action de protection de la nature.

Il est impératif de former et outiller les membres, bénévoles, associations du réseau et acteurs externes sur les « bonnes pratiques ». Par exemple : « Devenir une Sentinelle de la nature », « Forêts : préconisations pour une libre évolution », « Enjeux climatiques : les limites planétaires »...



654

événements

proposés par les associations du réseau sur
la plateforme SortiesNature.org.

Notre agenda en ligne dédié aux sorties et événements « nature »... mais pas que ! Vous y trouverez toutes sortes d'activités : des sorties bien sûr, mais aussi des ateliers, des formations... sur des thématiques très larges liées à l'environnement.

REGARD EN ARRIÈRE

2015 > 2025



GRAND CONTOURNEMENT OUEST (GCO)

Sur fond de ZAD (Zone à défendre) qui s'installe pour contrer certains projets « inutiles et imposés » (Notre Dame des Landes, Sivens et tant d'autres), une première cabane anti-GCO pérenne est installée à Kolbsheim sur le tracé du GCO. La contestation ne faiblit pas, malgré l'acharnement de la Chambre de commerce et d'industrie et le retournement de certains élus.

STOCAMINE

Le déstockage (partiel) a enfin démarré, 12 ans après l'incendie.



GOLF

Suite à une contestation au long cours d'Alsace Nature et de l'APES (Association pour la protection de l'environnement de la Sommerau) du projet de golf de la Sommerau près de Saverne.

50 ANS

Pour ses 50 ans, Alsace Nature co-signe deux résolutions : l'une, avec les associations de son mouvement (LPO, CSA, ARIENA, ODONAT, GEPMA, BUFO, SBA) demandant aux collectivités publiques de reconnaître la spécificité de l'action associative citoyenne sans les enfermer dans un rôle de prestataires de commandes publiques ; l'autre sur le climat, dans le cadre du colloque transfrontalier organisé avec le BUND et la BASNU.



RÉORGANISATION STRATÉGIQUE

Suite à l'adoption de son plan stratégique en 2015, l'Assemblée Générale d'Alsace Nature vote une réorganisation importante de la fédération, avec notamment : la fusion des sections départementales dans une association régionale unique, et la création, le 2 décembre 2016, de la Confédération France Nature Environnement Grand Est (FNE GE) avec ses consœurs Lorraine Nature Environnement et Champagne Ardennes Nature Environnement, pour constituer un interlocuteur unique « Grand Est » auprès des collectivités, suite à la réforme territoriale des régions (Loi NOTRe).

2014



2015



2016





ODONAT

L'Office des données naturalistes d'Alsace, créée en 1995 entre autres sous l'impulsion d'Alsace Nature), s'élargit au Grand Est pour devenir ODONAT Grand Est et regroupe désormais 20 associations qui collectent plus de 2 000 données quotidiennes dans le Grand Est.

COLLECTE DE DÉCHETS

Le 18 novembre 2017, première opération du « Nettoyage des berges de l'Ill » à Strasbourg, en partenariat avec l'Eurométropole, les associations de plongeurs, et le réseau associatif de protection de la nature. Depuis, cette opération est renouvelée tous les ans.

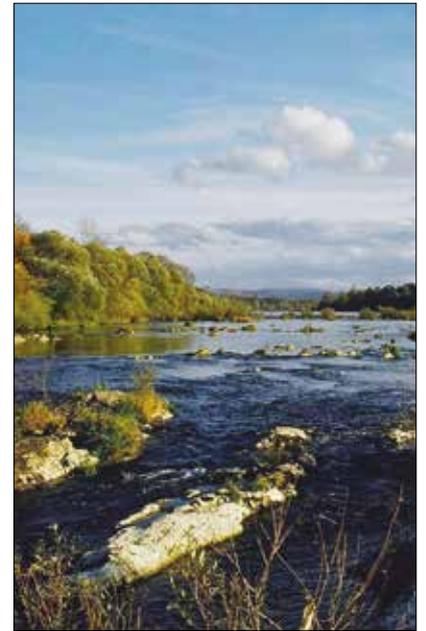


GCO

Année noire pour la nature et la démocratie. Malgré 6 avis d'experts défavorables (CNPN, Autorité environnementale, Agence française de la biodiversité, Commission locale de l'eau), 2 avis défavorables suite aux 2 enquêtes publiques, malgré 3 manifestations réunissant à chaque fois plus de 2 000 personnes, une grève de la faim de 10 membres d'Alsace Nature, une demande de moratoire signée par 200 élus locaux, 70 parlementaires et 70 scientifiques des universités d'Alsace, 3 recours non purgés, l'Etat imposera la réalisation du projet d'autoroute, y compris en envoyant 550 (!) gendarmes mobiles évacuer la ZAD de Kolbsheim. Les forêts de Kolbsheim et de Vendenheim seront détruites. Le GCO sera construit mais le Tribunal Administratif de Strasbourg, lors de son jugement au fond soulignera qu'il rejette nos conclusions car la route existe mais que l'Arrêté Préfectoral était bien illégal.

PETITES BÊTES

Publication de la brochure « 10 principes de gestion des zones herbeuses ».



RHIN VIVANT

Après des décennies de corsetage et de pollution du Rhin, les options d'aménagement changent enfin (et nous n'y sommes pas pour rien !). Témoin : le programme « Rhin vivant », porté par l'Etat, la Région, l'Agence de l'Eau et l'Agence Française pour la Biodiversité, vise à restaurer 100 km de Rhin. Alsace Nature, ses associations fédérées et les collègues suisses et badois saluent l'initiative et veillent au maintien d'un projet ambitieux.

2017

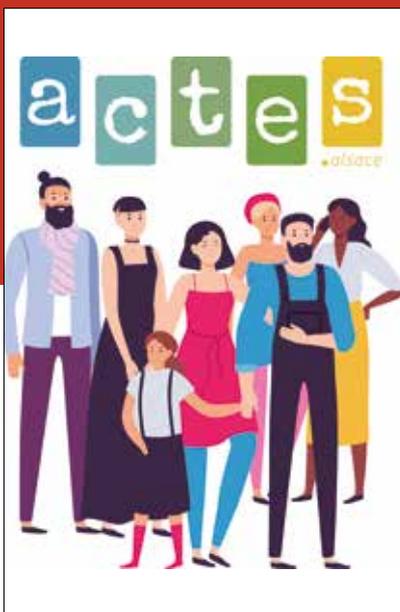


2018



2019





ACTES

Après le choc des vagues de Covid 19 et de leurs conséquences socio-politiques, Alsace Nature fonde, dans le cadre d'un partenariat inédit avec Emmaüs Mundo, l'Observatoire régional d'intégration et de la ville (ORIV), la fédération des MJC d'Alsace, l'Organisation professionnelle de l'agriculture biologique d'Alsace (OPABA) et le Syndicat des Avocats de France Section Strasbourg (SAF Strasbourg), une initiative appelée ACTES Alsace (Assemblée citoyenne pour une transition écologique, sociale et solidaire) dont l'objectif est de stimuler les initiatives locales et citoyennes. Une première assemblée a eu lieu le 4 juillet 2020 à Muttersholtz.

PESTICIDES

Alsace Nature publie une enquête sur 89 substances actives de pesticides vendues aux agriculteurs et compare leur toxicité telle que présentée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail et par les instances équivalentes du Canada et du Royaume Uni. Surprise : en France les mêmes pesticides sont considérés comme moins toxiques qu'ailleurs !



COLLINES DE SIERENTZ

Grâce à une action déterminée et de longue haleine, le Groupe Local Sierentz bande rhénane, avec l'association CAPS 68, a réussi à sauver de l'urbanisation 3 ha d'un ensemble naturel remarquable à Sierentz, hébergeant notamment l'Ornithogale penché.

CHANTIERS DE PLANTATION

Cette même année, la reprise post-covid des chantiers participatifs de renaturation dans le cadre des partenariats Trame Verte et Bleue (TVB) permet de planter 1 882 arbres et arbustes sur les communes de Lingolsheim, Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim. Ces actions seront poursuivies dans d'autres communes les années suivantes.



POLLUTION DE L'EAU

Affolement concernant la qualité de l'eau de la nappe phréatique : suite à l'analyse de nouvelles molécules, notamment le S-métolachlore (un herbicide agricole), il s'avère que la plupart des stations d'alimentation en eau potable dépassent le seuil de non-conformité de 0,1 µg/l. Il faudrait donc soit des dérogations (qu'Alsace Nature va attaquer au Tribunal Administratif), soit des systèmes de dépollution (très chers). Mais, miracle, le 30 septembre, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relève le seuil de non-conformité à 0,9 µg/l, et du coup, 97 % des eaux redeviennent conformes ! C'était tout simple, il suffisait d'y penser...

SORTIESNATURE.ORG

Succédant au programme interassociatif au format papier « Sorties nature », Alsace Nature ouvre la plateforme internet « sortiesnature.org », permettant aux partenaires de publier leurs activités grand public liées à l'environnement, de gérer les inscriptions, etc.

2020



2021



2022





STOCAMINE

Nouvelle enquête publique où 98 % des avis sont contre l'enfouissement définitif... suivie d'un nouvel arrêté préfectoral ordonnant l'enfouissement définitif suivi d'une décision du Tribunal Administratif de suspension de l'enfouissement au nom du « droit des générations futures » (une première en France). Mais l'Etat s'obstine et saisit le Conseil d'Etat pour demander la suspension de cette décision. Mais quels types de déchets (non avouables ?) se trouvent donc là-dessous pour justifier un tel acharnement ?

COLLECTIF GCO NON MERCI

Ce collectif auquel Alsace Nature participe activement, marque ses 20 ans d'existence au « spot » de Kolbsheim et promet de poursuivre la lutte contre les projets routiers inutiles. Et justement, depuis 2019 se profile un nouveau feuilleton à rallonge dans l'aménagement du territoire alsacien : le contournement de Châtenois contre lequel Alsace Nature se mobilise et dépose un recours. En 2024 le Tribunal Administratif annule les autorisations environnementales.



NUCLÉAIRE

Depuis l'annonce de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim en 2020, Alsace Nature se mobilise autour du « Projet d'avenir du territoire ». Et c'est nécessaire ! car les projets « d'avenir » sont loin d'être rassurants quant à leur prise en compte des enjeux écologiques (Technocentre pour recycler les déchets faiblement radioactifs, projets photovoltaïques en forêt, suivi du projet EcoRhéna...). Finalement en 2024 Alsace Nature claque la porte de la « Réunion des Acteurs » adossée au débat public sur le Technocentre mené sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Quand le débat tourne à la farce, il faut savoir s'arrêter avant d'être pris pour un clown...

BÉNÉVOLAT BIODIVERSITÉ

Les 21 et 22 juin sont organisées, à Strasbourg, les Assises de l'engagement pour la biodiversité, dans le cadre du projet Live Biodiv'Est porté par la Région. Ces Assises, organisées par le CEN Alsace en lien avec Alsace Nature, ont rassemblé plus de 130 bénévoles et salariés de 58 structures du Grand Est. Bravo !

60 ANS



**D'INITIATIVES
CITOYENNES
AU SERVICE D'UN
MONDE VIVANT**

2025

2023

2024



TÉMOIGNAGE



La sensibilisation, c'est ma manière de m'engager pour l'environnement.

Quand on commence à avoir un peu de connaissances sur la nature,

l'envie de partager devient très forte.

L'extérieur, la nature, c'est la meilleure salle de classe.

Pierre HIEBER

9

 **Membre depuis :** ne sait plus ! 30 ou 40 ans au moins
 **Origines :** Haguenau mais réside à Erstein depuis plus de 20 ans

De l'envie de partager la nature à guide nature

J'ai toujours été proche de la nature, avec mes parents le dimanche c'était en forêt. C'est dans mon ADN. J'ai fait la formation de guide nature avec Alsace Nature sur 2 ans pour préparer ma retraite. Ensuite il y a aussi l'auto-formation, je vais sur le terrain avec mes bouquins, je regarde à droite, à gauche... Depuis, en plus des sorties que je peux faire dans le cadre des associations, je suis aussi guide à titre privé. Je fais de plus en plus d'éducation à l'environnement auprès des scolaires. L'éducation c'est épuisant, ça demande beaucoup d'énergie. Mais attention, même si je suis épuisé, je suis super content ! Parfois, j'ai l'impression de parler dans le vide, mais quand on reprend la session d'après avec les jeunes, on s'aperçoit qu'ils ont quand même enregistré pas mal de choses. C'est très motivant d'aller plus loin avec eux. Et parfois je suis complètement scié par le niveau de connaissance que certains ont ! Surtout en primaire, ils retiennent tellement de choses à cet âge.

Mon engagement dans les associations

J'ai découvert Alsace Nature il y a bien longtemps. Quand on s'intéresse à la protection, on cherche à faire partie d'une association représentative, donc j'ai adhéré.

Je suis aussi président de l'Association Nature Ried d'Erstein (ANR), qui est d'ailleurs fédérée à Alsace Nature. On fête les 50 ans cette année ! Elle a été créée notamment suite au projet d'installation d'une centrale nucléaire à Erstein ; l'opposition était très forte.

On est copropriétaires d'une prairie dans le ried, avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace. On entretient cette prairie et la rivière phréatique, le Sauerbrunnen. On enlève les embâcles, on entretient la ripisylve pour qu'elle ne se referme pas. C'est extraordinairement beau, l'eau est si cristalline. C'est l'une des plus grandes sources phréatiques alsaciennes. Je suis aussi conservateur pour cette association « amie ». Par ailleurs, on fait aussi des chantiers d'aménagement qui ont un but pédagogique, on creuse des mares pour les amphibiens, on s'occupe d'un arboretum à Erstein et on projette de planter des haies.

On travaille avec les agriculteurs sur les prairies, ils sont tous sous convention de fauches tardives. On aimerait, à l'instar du cours de l'Andlau, faire passer un Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope (APPB). En effet, même si ça se passe très bien avec eux, tout ça reste fragile... Imaginons qu'un des illuminés de Bruxelles a mal dormi, il peut très bien annuler toutes les MAEC (Mesures agroenvironnementales et climatiques) du jour au lendemain.

On arrive aussi à travailler assez étroitement avec la municipalité, qui est très sensibilisée à tout ce qui est

environnemental. Ça nous permet d'avancer sans nous battre contre des moulins à vent. Avec elle, on a œuvré pour la protection des hirondelles et des chauves-souris en installant des nichoirs chez les habitants. Ça a bien marché ! on était parti sur 30 nichoirs et on a eu 70 commandes. Après il a fallu les fabriquer, dont certains dans le cadre scolaire. Erstein s'est lancé dans un Atlas de la Biodiversité Communale l'année dernière. L'ANR fait partie du comité de pilotage. Dans ce cadre j'ai pu faire une conférence sur l'intelligence des plantes, j'en prépare actuellement une autre sur le monde des fourmis. Dans un autre registre, prochainement notre PLU va être révisé, bien sûr nous allons nous associer. Je n'ai pas encore mis mon nez dedans, mais les documents d'urbanisme... c'est quelque chose d'un peu imbuvable.

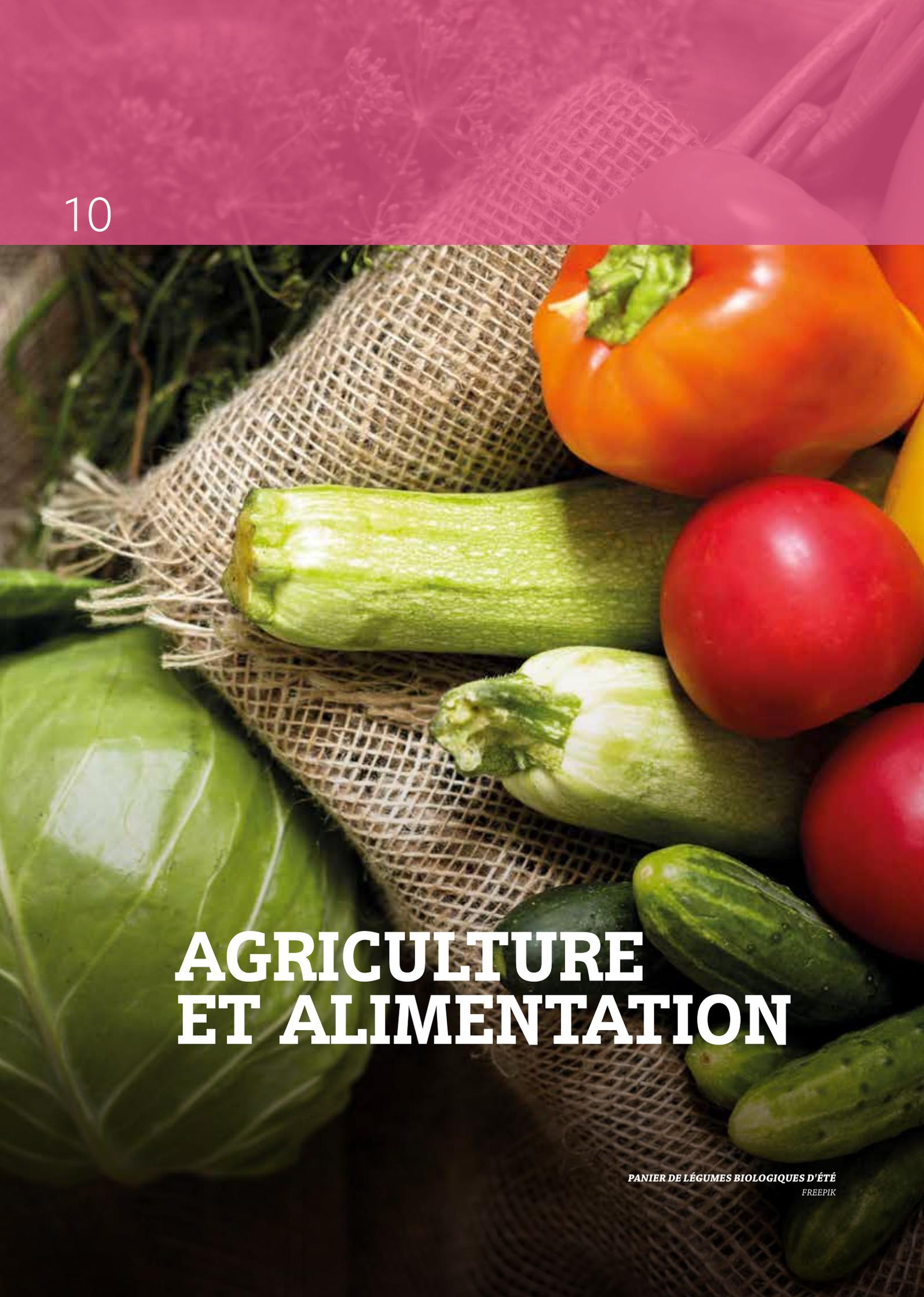
Avec l'ANR-Erstein on agit ultra-localement et on ne veut surtout pas s'éparpiller. Du coup les localités voisines n'ont pas forcément d'association pour agir. Cela tombe bien qu'un Groupe Local d'Alsace Nature se crée dans le ried. On participe à son « installation » en coopération avec d'autres associations d'ailleurs. Il ne s'agit pas de se marcher sur les pieds mais de combler un vide. C'est une bonne nouvelle et ça devrait démarrer prochainement.

L'enjeu environnemental qui me touche le plus

Je mets la nature au centre, donc pour moi, la sauvegarde de l'environnement est absolument vitale. J'insiste sur le mot vitale, même si c'est très fort. Malheureusement le contexte actuel n'est pas favorable à notre cause. Mais il faut continuer à aller de l'avant. Par exemple, les sondages montrent que les trois quarts des Français sont sensibles à la protection de l'environnement. Seulement il y a une marge entre dire « oui, c'est important » et œuvrer concrètement. Rejoindre une association c'est déjà un geste ! Parce que plus on est nombreux, plus on a de poids dans le débat.

Plutôt Ried ou Vosges ?

Ried, parce qu'il y en a un à Erstein, à moins de 2 km de chez moi. C'est un petit ried, mais on se bat farouchement pour le conserver. La prairie qu'on gère avec le Conservatoire d'Espace Naturel, c'est du ried. Le symbole du ried c'est le courlis ; malheureusement, il a disparu depuis presque 10 ans sur Erstein. Mais on garde l'espoir qu'il revienne un jour, parce que de l'autre côté du Rhin, ils mettent les moyens bien sûr, mais ils ont conservé plusieurs couples, tout près.

A close-up photograph of a basket filled with fresh, organic vegetables. The basket is made of a light-colored, woven material. The vegetables include several bright red tomatoes, a large green zucchini, a smaller green zucchini, and several green cucumbers. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting a natural setting. The overall lighting is bright and natural, highlighting the textures and colors of the produce.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Non à l'impunité offerte par la Loi d'Orientation Agricole pour la destruction d'espèces protégées

Juin 2024, une trentaine d'associations naturalistes – dont Alsace Nature – ont rédigé et adressé une pétition aux ministres de l'Agriculture et de l'Environnement pour dénoncer une atteinte immense à la protection de la faune et de la flore (notamment les espèces protégées et donc les plus vulnérables), prévue par le projet de loi d'orientation agricole (LOA) particulièrement dans son article 13.

Désormais, selon cet article, seules les destructions d'espèces protégées commises volontairement pourront faire l'objet de poursuites pénales. Pour respecter la Constitution, le gouvernement n'a pas pu restreindre cette modification aux seules activités agricoles : elle s'applique donc à toutes les activités humaines. De plus, une destruction causée par l'exécution d'une obligation légale ou réglementaire (comme l'application d'un plan de gestion forestière) ne sera pas considérée comme intentionnelle et ne pourra donc pas être poursuivie pénalement. Jusqu'ici, le principe juridique était que « nul n'est censé ignorer la loi ». Mais avec cette réforme, une nouvelle approche apparaît : il faudra désormais prouver l'intention de nuire aux espèces protégées pour engager des poursuites. Ce changement remet en cause une règle en vigueur depuis 35 ans (article L.215-1 du Code rural, version du 4/11/1989).

Ainsi, un chasseur qui détruit une espèce protégée « sans le faire exprès », un promoteur immobilier qui rase un terrain comportant des espèces protégées « par négligence », une commune qui entretient des routes et coupe des arbres en période de nidification, un particulier qui épand un produit phytosanitaire dangereux « sans faire attention »... dans tous ces cas, la « bonne foi » sera avancée et il faudra au contraire prouver la volonté de détruire les espèces protégées.

Le texte propose de remplacer des sanctions pénales par des sanctions administratives, généralement prononcées par le préfet. Ce basculement vers des sanctions administratives implique de fait la prise en compte de facteurs « politiques » qui peuvent être influencés par divers groupes de pression ou événements d'actualité. Nous passons donc d'une règle de droit, qui s'applique à tous et en tout temps, à une interprétation de l'impact d'un acte par une instance sous influence.

Le texte propose de favoriser les « restaurations écologiques ». Mais ce qui est détruit est détruit. La destruction massive des populations d'animaux sauvages (69% entre 1970 et 2018 selon WWF) n'est pas près de s'arrêter avec l'absolution donnée pour destruction d'espèces protégées. Nous avons donc demandé un retrait de l'article 13 lors de la discussion au Sénat.

Malheureusement les associations n'ont pas été entendues pour l'heure et un mouvement national, engagé par la LPO et relayé par les associations sur l'ensemble du territoire a eu lieu début 2025.



DERNIÈRE MINUTE

En mars 2025, le Conseil Constitutionnel a retoqué près d'un tiers de la Loi Agricole ! FNE bataille depuis maintenant deux ans et demi pour essayer de contrer les multiples régressions que contient le texte.

TÉMOIGNAGE



Je n'avais pas les compétences naturalistes,
mais je pense qu'on peut aimer et protéger la nature
sans connaître le nom des oiseaux.
Moi je suis particulièrement comme ça,
si j'ai un objectif, j'essaye d'aller jusqu'au bout et ma priorité
c'est d'améliorer les conditions de vie des animaux d'élevage.

Anne VONESCH

 Membre depuis : 40 ans.

 Origines : Ergersheim, à côté du canal de la Bruche.

Mon engagement associatif pour la nature

Ma lutte pour l'environnement a commencé contre une ligne à très haute tension fin 1970. Mais mon premier vrai émerveillement par rapport à la nature se trouvait dans mon voisinage immédiat : la Bruche. J'ai eu un vrai coup de foudre pour cette rivière naturelle, mobile, son ried, lors d'une soirée publique avec le photographe Raymond Roth. Au début des années 1980, il y avait un projet de rectification d'un méandre. On a défendu ce méandre, il y a quand même eu des travaux, donc des dégâts, mais il n'y en a pas eu d'autres heureusement, par principe de réalité vis-à-vis des inondations. J'ai animé un Groupe Local qui militait pour la protection du Ried de la Bruche, avec une exposition qui a beaucoup circulé. Il y a aussi eu les projets d'immenses zones industrielles... un sujet toujours d'actualité. Dans le Groupe Local Bruche notre combat était l'intégration de couloirs verts, et on en a obtenu un de 300 m entre les zones urbanisées.

Le groupe local a fonctionné assez longtemps, mais j'ai passé la main, puis repris. J'ai aussi lancé l'association Bruche-Piémont-Rail pour notre train et ensuite complètement passé la main à des gens compétents et efficaces.

Une vie à défendre les animaux d'élevage

Puis il y a 25 ans, je me suis donné comme priorité le bien-être des animaux d'élevage. Jusque là les gens s'intéressaient aux cultures, à l'agroécologie, etc. mais pas aux animaux d'élevage, qui mangent plus ou moins la moitié de tout ce qui est cultivé ! J'ai préconisé une approche décloisonnée, où on réfléchit à l'usage des terres, au lieu d'aborder séparément l'eau, l'air, les sols, la biodiversité, la santé et les aspects économiques sans coordination ni cohérence. Au directoire agriculture de France Nature Environnement j'ai porté la cause du bien-être animal.

J'avais essayé d'animer un « Réseau agriculture et respect du vivant » à Alsace Nature. C'est un boulot fou qui repose sur les petites épaules des bénévoles. Ce n'était pas tenable d'être à la fois dans l'expertise et l'animation. En matière d'élevage, dites vous que tout est pire que ce qu'on peut imaginer. Il nous faudrait des labels Bien-Être qui garantissent l'éthique animale pour orienter le consommateur, sauf qu'aujourd'hui les signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) c'est de la foutaise parce qu'on mélange le meilleur (ex : poulet fermier) et le pire (ex : jambon de Bayonne) en termes de mode d'élevage. Par exemple, la Commission Européenne s'était engagée à proposer des normes minimales (élevage, abattage, transports), mais avec le nouveau Parlement et la Commission plus à droite ça rétropédale. L'influence de l'agro-industrie, qui profite des gros volumes, est insoutenable, alors que les éleveurs seraient heureux avec moins d'animaux s'ils gagnaient leur vie décemment. Les politiques gaspillent d'énormes budgets pour des excès de protéines animales. J'ai aussi représenté

le Bureau Européen de l'Environnement pour la définition des Meilleures Techniques Disponibles pour l'environnement (MTD) dans les élevages industriels, selon la directive qui vise à réduire les émissions (Directive IED). Je me suis beaucoup battue dans ce truc. Les pires systèmes quant au mal-être des animaux peuvent être classés MTD ! J'ai beaucoup dénoncé ça. Dans les faits, cette usine à gaz ne sert qu'à cocher des cases dans de gros dossiers, dans le seul but d'autoriser les fermes-usines. Le levier plébiscité est que chaque animal excrète moins d'azote grâce à l'aliment industriel multiphase. Mais on se fiche du nombre total d'animaux ! Or le seul moyen de maîtriser les impacts est de réduire le nombre de bovins, porcs et volailles. Ce qui, justement, permettra aussi d'améliorer leur bien-être. Je suis à fond sur le « moins » et « mieux ». J'ai beaucoup travaillé sur l'impact environnemental de l'agriculture, le cycle de l'azote, du carbone. La recherche de connaissance c'était très important pour être crédible devant les professionnels. Ma stratégie, c'est de défendre des positions qui prennent aussi en compte l'économie. J'ai plusieurs fois défendu des élevages malgré l'opposition de riverains, quand leurs revendications n'étaient pas justifiées. Comme je vois le meilleur et le pire, pour moi le « nettement moins pire », c'est déjà du « mieux ».

Mes envies maintenant

Actuellement, j'essaye de lancer une action pour les veaux laitiers, même si j'ai l'impression que je vais encore rester sur ma faim... Il y a des projets pionniers où les veaux ne sont pas enlevés à leur mère, je veux les soutenir. Ce sera ma dernière action avec FNE, ensuite, j'arrête. J'ai payé cher mon engagement, ma famille aussi, mais j'ai fait ce qui m'a motivé, ce que je considérais comme important. Je peux avoir la satisfaction d'avoir dit ce que j'avais à dire. Je suis encore à la commission environnement de mon village et j'ai envie de faire des choses dans ma vie personnelle et de pratiquer la biodiversité dans mon jardin.

L'enjeu environnemental qui me touche le plus

Les animaux, des plus petits aux plus grands, dans leur sensibilité. Donc l'individu, pas seulement l'espèce. J'ai piloté la brochure « Herbes folles et petites bêtes ». Quant aux veaux des vaches laitières, je fais le lien entre le terrible déni du lien maternel dans la filière Lait, et le nécessaire retour au pâturage de tous les bovins, y compris les mâles.

 <https://elevation-ethique.fr/fr/>

Plutôt choucroute ou tarte flambée ?

Les deux, tant que c'est du bio ! J'ai une tendance végétarienne, mais quand c'est bio je m'autorise un peu de viande ou produit laitier et des œufs. La tarte flambée c'est quand même meilleur avec des lardons. Je pense que la priorité doit toujours aller vers l'éthique. On ne peut pas avoir de développement durable sans éthique, et on ne peut pas avoir d'éthique sans inclure les animaux. C'est un principe d'Albert Schweitzer, mais qui porte aussi de nécessaires contradictions. Il faut assumer de ne pas pouvoir tout faire, de ne pas pouvoir « sauver » tout le monde. Nous à Alsace Nature et FNE, nous sommes pour le « MOINS et MIEUX », on n'est pas contre tout.

13

MÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ECHANGEUR D'AUTOROUTE
EN CONSTRUCTION
ADOBE STOCK

Les projets d'aménagement restent très nombreux dans notre région. Des projets anciens, issus d'un temps où le changement climatique n'était présent que dans l'esprit de quelques-uns et où les énergies fossiles semblaient infinies, réapparaissent aujourd'hui. Pourtant les enjeux actuels sont bien présents et identifiés, l'effondrement de la biodiversité, l'enjeu d'une autre mobilité, la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, la sobriété foncière, etc. sont au cœur des débats.

Si les associations admettent un besoin d'aménagement ou de développement d'espaces d'activité, elles demandent que, au regard des enjeux qui nous font face, la réflexion porte sur un projet territorial dans sa dimension globale.

Déviations de Châtenois : si les voitures roulent, le dossier est loin d'être abouti

Après une phase de médiation introduite par la Cour d'Appel de Nancy et la signature d'un protocole d'accord, les travaux ont été finalisés et la route ouverte à la circulation. Si pour certains cela clôt le dossier, pour nous et au regard des enjeux environnementaux c'est loin d'être le cas. En effet, les mesures compensatoires qui étaient prescrites dans l'arrêté initial tout comme les mesures complémentaires définies dans le cadre du protocole d'accord, n'ont pas encore de réalité concrète sur le terrain. L'importance de mettre en œuvre très vite des mesures opérationnelles et efficaces est plus que jamais nécessaire puisque les résultats des derniers comptages de papillons, présentés par la Collectivité Européenne d'Alsace dans le cadre du comité de suivi, tendent à montrer que la situation continue de se dégrader. Nous resterons vigilants sur l'obligation de résultat qui incombe au pétitionnaire. La poursuite de la dégradation des populations de papillons n'est pas une hypothèse envisageable. ●

**TRAME VERTE ET BLEUE DE CHÂTENOIS
DÉNATURÉE PAR LE CONTOURNEMENT ROUTIER.**
HUBERT JAEGER



Mobilisation contre la liaison routière A4-Lorentzen

Le 27 avril 2024, Alsace Nature et ses associations fédérées ASVI, ANAB, rejointes par le collectif des Soulèvements de la Terre Alsace, ont organisé une journée festive de mobilisation contre le projet de liaison A4 -Lorentzen à Mackwiller, avec pique-nique, balades naturalistes, repas, concert...

Il s'agit d'une route de 6 km entre le péage de Sarre-Union sur l'A4 et le village de Lorentzen, qui devrait permettre aux automobilistes et poids lourds de gagner moins de 8 min de trajet, par rapport au trajet actuel passant par les villages de Domfessel, Lorentzen et Diemeringen. Tous les riverains ne sont pas impactés de la même façon selon leur emplacement et craignent un accroissement de la circulation de véhicules lourds pour l'ensemble des territoires concernés. En effet, concernant l'aménagement de nouveaux axes routiers, le code de l'environnement demande à « Éviter, puis Réduire et en dernier recours, Compenser » les destructions de milieux. Or on ne réduit pas la circulation en créant une nouvelle liaison routière et on ne crée pas de milieux naturels avec des compensations, contrairement aux dires de certains élus... seul l'évitement (donc la non création de cette route) est raisonnablement envisageable.

D'un point de vue environnemental, beaucoup d'espèces protégées sont menacées de destruction sur ce site exceptionnel et unique en Alsace Bossue. La pie-grièche écorcheur, le bruant jaune, le conocéphale des roseaux, des papillons azurés... Elles sont près d'une centaine au total d'après le rapport du bureau d'étude Ecolor ! La réorganisation des parcelles a déjà donné lieu à la destruction de haies, d'arbres fruitiers et d'écosystèmes, conduisant à des amendes prononcées par la cour d'appel de Colmar.

Les arguments de nos associations sont clairs : cet argent public (20 Millions d'Euros) pourrait servir à entretenir, réaménager et sécuriser la route actuelle, et mieux développer les infrastructures locales de santé, de service public et de transport collectif. Mais alors que la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) possède l'autorisation de démarrage des travaux, ces derniers pourraient démarrer sous peu, en commençant par des fouilles archéologiques.

Début 2024, Alsace Nature déposait deux recours contentieux contre les autorisations délivrées par le Préfet pour ce projet. Nous restons vigilants sur l'éventuel démarrage des travaux. ●



**COLLINES DU MORSBERG MENACÉES
PAR LE TRACÉ DE L'A4 LORENTZEN.
CE SECTEUR D'ALSACE BOSSUE ABRITE DES
DIZAINES D'ESPÈCES PROTÉGÉES RARES.**

GILBERT QUIRIN



Pour la mise en place de la redevance poids lourds « R-Pass »

Après l'échec de la mise en œuvre de l'Ecotaxe en 2014, pourtant négociée avec toutes les parties prenantes, le débat sur une redevance d'usage des routes par les poids lourds a été relancé au travers du projet R-Pass.

Pour demander la mise en place rapidement d'une redevance poids lourds R-Pass efficace, Alsace Nature, la FNAUT et la chambre de consommation Grand Est ont mis en ligne une pétition en octobre 2024 pour demander à la CeA la plus grande ambition dans la mise en oeuvre de cette politique publique d'intérêt général.

Les acteurs économiques entretiennent une farouche opposition en brandissant les arguments de l'emploi, de la compétitivité, de l'inflation de leurs charges, etc. Rappelons cependant que les poids lourds, qui comptent pour seulement 5% de l'ensemble de la flotte de véhicules au niveau européen, représentent le plus gros facteur de dégradation des infrastructures routières et 25 % des émissions de CO₂ du transport routier. Ces émissions, comme celles de l'ensemble du secteur des transports, sont par ailleurs en nette augmentation avec 10% prévus par l'Union Européenne entre 2010 et 2030.

C'est donc bien l'absence totale de redevance d'usage, faisant reposer l'entretien des routes, la réalisation de projets de développement de nouvelles mobilités et le maintien de la santé des citoyens (qui eux aussi voient leurs charges augmenter !), sur les finances publiques (donc l'impôt), qui constitue une anomalie.

Cela est d'autant plus vrai depuis l'apparition, en 2005, de la LKV-Maut côté allemand (leur taxe poids lourd) induisant le report du transit Nord-Sud sur nos routes. Rappelons que depuis le 1er juillet 2024 cette redevance allemande a été élargie aux camions de 3,5 tonnes.

Dans ce contexte, il est absolument nécessaire que nous entrions rapidement dans une phase opérationnelle et ambitieuse du dispositif R-Pass si nous ne voulons pas connaître une nouvelle vague de report venant d'Allemagne. Or, il apparaît au travers des diverses communications presse, que la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), voulant ménager la chèvre et le chou a adopté une stratégie qui pourrait terriblement réduire les bénéfices tant attendus de ce dispositif.

Ainsi, sur les 540 km taxables, il ne serait retenu que 200 km au final. Nous avons demandé expressément que l'ensemble du réseau soit taxé sous peine de faire peser le report de trafic sur l'ensemble des routes secondaires. Dans le même esprit, l'annonce d'un coût kilométrique à 0,15 €/km ne permettra pas d'aligner le coût de la traversée de l'Alsace sur celui de la LKV-Maut et n'aura donc qu'un effet anecdotique sur le report des poids lourds. Nous avons rappelé qu'il est impératif que le coût de la traversée de notre région par les poids lourds soit au moins équivalent à celui côté allemand. Enfin, il est nécessaire de veiller à n'accorder de dérogations que pour les services d'urgence, pas pour des activités économiques. **Ces sociétés doivent prendre leur part à la résorption de ces aménités négatives dans le contexte d'adaptation aux enjeux climatiques actuels.**

A l'heure où des efforts conséquents sont demandés aux citoyens en termes de mobilités (Zone à faible émission, etc.), où de nombreuses régions ont les yeux tournés vers la mise en œuvre de cette mesure en Alsace, les citoyens que nous représentons ne comprennent pas que le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace ait la main qui tremble. Si les élus de la Collectivité européenne d'Alsace réunis en session plénière le 21 octobre, ont approuvé à l'unanimité le lancement d'R-PASS, la mise en service n'est pas attendue avant le début de l'année 2027 et les modalités précises de cette redevance n'ont pas été précisées.

Sécurisation du col d'Oderen

La Réserve Naturelle du Grand Ventron, abrite un milieu totalement exceptionnel, à savoir un immense éboulis mobile, milieu naturel où la main de l'homme n'est pas intervenue depuis des centaines d'années et qui connaît une évolution naturelle au fil des ans. Pour autant cet éboulis est coupé par la route départementale 13bis entraînant des chutes de pierres sur la chaussée et pose donc des problèmes évidents de sécurité des usagers.

Le projet initial de la Collectivité Européenne d'Alsace prévoyait une intervention lourde sur l'éboulis

avec la pose de filets pour retenir les pierres. **Suite aux échanges et discussions avec la CeA, des études complémentaires sont engagées pour tenter de mettre en place un système d'alerte permettant de sécuriser les usagers mais de ne pas intervenir sur la naturalité du milieu.**

Ce dossier se poursuivra dans les années à venir mais nous espérons que le dialogue constructif qui s'est engagé permettra d'allier les enjeux et impératifs à la fois de protection des usagers mais aussi de fonctionnalité de ce milieu exceptionnel, situé en Réserve Naturelle. ●



Dany KARCHER

Maire de Kolbsheim de 2001 à 2020

CES BULLES VERTES
DISPERCÉES TOUT AU
LONG DE CES PAGES SONT
L'EXPRESSION SPONTANÉE
DE MEMBRES, SUR LEUR
LIEN À LA NATURE OU
À ALSACE NATURE

Mon lien avec Alsace Nature, en tant que maire de Kolbsheim ?

Élu maire de Kolbsheim en 2001, j'ai appris à connaître Alsace Nature la même année. Tout de suite confronté à un vieux projet d'autoroute sur notre territoire, j'avais du mal à obtenir des éléments utiles de la Direction Régionale de l'Équipement. C'est le responsable transport d'Alsace Nature qui me fournira les informations nécessaires : celles qui me permettront de me positionner sur ce sujet et qui conditionneront mon comportement face à ce projet. Je pensais, sans doute naïvement, être en droit d'obtenir tout cela des services de l'État. Des collègues élus plus expérimentés me présentaient l'association comme des empêcheurs de mener des projets en rond. Mais je compris vite que ses responsables étaient des personnes avec des valeurs qui forçaient le respect : défenseurs de notre environnement et de la biodiversité sans tomber dans le sectarisme, capables de compromis sans se laisser aller à la compromission.

Il m'est arrivé plusieurs fois de citer l'histoire de Pinocchio, le pantin qui se laisse influencer par de mauvais garçons : les compères qui lui font miroiter monts et merveilles pour le détourner du droit chemin. Ces compères ont généralement les traits des lobbies et la marionnette celui de décideurs politiques chez qui le nez va s'allonger, à chaque fois qu'ils essaieront de se justifier aux yeux de leurs citoyens. Heureusement, dans le conte il y a le cricket pour rappeler à Pinocchio la vertu, la déontologie et l'éthique : Alsace Nature est, à mes yeux, le « Jiminy Cricket » qui rappelle régulièrement le respect des règles à nos marionnettes de décideurs.

J'ai mis fin à mon mandat de maire en 2020, mais j'observe encore aujourd'hui que le « Cricket » a toujours du pain sur la planche et que nous avons, plus que jamais, besoin de lui. Pour ses 60 ans, je souhaite à notre « conscience Alsace Nature » beaucoup de succès dans tous les combats à mener et lui dis : merci et bravo !



Georges YORAM FEDERMANN

Médecin ayant suivi les grévistes de la faim



GCO : lettre ouverte sur les effets et les conséquences de la grève de la faim des opposants

Le groupe de médecins, qui s'est rapidement constitué à la demande des grévistes, a aussi mené une réflexion collective. Forts de leur reconnaissance par la société (des patients), par l'ordre des médecins et d'autant que certains soient assermentés, leur parole ne peut être mise en doute (ou en tout cas difficilement et de manière argumentée, à ce moment-là). Ils souhaitent témoigner de cette expérience.

Nous les avons examinés dès le 1^{er} jour en incitant avant tout à la prudence puis nous avons pu surveiller leur état clinique, leur perte poids et évaluer les perturbations des constantes biologiques .

Il y a, en effet, parmi les grévistes au moins un hypertendu. Un autre gréviste fragilisé par son état de santé a été encouragé à arrêter. Un gréviste a fait un malaise hypoglycémique et a perdu connaissance, d'autres ont des anomalies de l'équilibre ionique... Or, on ne sait pas médicalement, quand risque de se produire le basculement vers des complications parfois irréversibles, cela dépend de chacun et n'est pas prévisible.

Nous sommes donc témoins au quotidien de la prise de risque des grévistes pour leur santé et même pour leur vie. L'émulation du collectif joue son rôle et garantit contre tout risque de « jouer » avec le symbole du jeûne. Le groupe, renforcé par de très nombreux soutiens extérieurs, apporte aussi la garantie de la mutualisation des efforts, de la bienveillance pour chacun et chacune et de la réussite de tous et toutes, y compris de ceux qui ont dû arrêter prématurément.

Impressionnés par leur force de conviction, leur calme détermination, leur lucidité, leur capacité d'écoute et d'expression lors des discussions de groupe, leur disponibilité en accueillant les visiteurs connus ou anonymes, les journalistes, leurs réactivité sérieuse et humoristique à ceux qui critiquèrent voire dénigrèrent leur combat, et tout cela malgré une fatigue certaine, jour après jour, nous avons beaucoup appris d'eux et d'elles, humainement et professionnellement et nous les en remercions.

20

EAU

EAU COULANT D'UNE FONTAINE.
FREEPIK

Le canal du Rhône au Rhin : un dossier qui divise

Depuis son déclassement en 1963, le canal du Rhône au Rhin, à l'origine totalement artificiel, a évolué vers un milieu naturel en se bordant d'un large rideau arboré abritant une faune et une flore riches et diversifiées dans une plaine aseptisée par l'agriculture intensive.

Dès le lancement du projet, en 2019, une alerte a été lancée par le pilote du réseau Eau. Au fil des réunions, ce dernier, mandaté par les instances dirigeantes de l'association, a fait remonter les éléments de débat et pris position, au nom de l'association, pour amoindrir les effets néfastes du projet. L'abandon de la partie Sud haut-rhinoise, classée en Espace Naturel Sensible, l'absence d'étanchéification systématique par des palplanches sur l'ensemble du linéaire, le déploiement d'une trame verte et bleue perpendiculairement au canal pour renforcer la naturalité des milieux agricoles intensifs etc. sont autant d'éléments portés par notre représentant au cours des diverses réunions.

Alors que la Région Grand Est ouvrait début 2024 une consultation sur le projet de la réouverture du tronçon bas rhinois du canal à la navigation, entre Artzenheim et Friesenheim, Alsace Nature a alerté sur les risques encourus sur le patrimoine arboré et la perte de fonctionnalité écologique sur les zones humides et d'habitats pour les espèces.

Nous avons par notre avis officiel notamment demandé au maître d'ouvrage :

- D'apporter davantage de précisions et de garanties quant à la prise en compte des valeurs et fonctions écologiques affectées par ce projet et notamment :
 - › le maintien de l'alimentation des zones humides qui se sont créées au fil des années au profit de fuites dans les berges du canal alors que le projet prévoit une imperméabilisation des berges
 - › la protection des arbres et de leurs racines pendant les travaux
- Une plus grande concertation entre usagers et parties engagées pendant la phase travaux
- Des garanties pour la phase 2 des travaux pour la préservation des espèces patrimoniales (chauves souris, bouvière, crapauds, etc.).
- Un plan de gestion et d'entretien futur pour préserver les fonctionnalités biologiques et physiques dans la durée après la fin des travaux.

Ce dossier a conduit à de nombreuses critiques de la part d'opposants au projet qui jugeaient la position de notre association comme trop conciliante vis-à-vis du projet, y compris dans nos rangs. A l'heure où nous rédigeons ces lignes, le projet est suspendu par décision de justice. La Région a fait savoir son souhait de poursuivre la démarche y compris en présentant un dossier complet des impacts au courant de l'année 2025. Nous n'avons donc sans doute pas fini de parler de ce dossier. ●



Inondations : Les solutions sont fondées sur la nature !

En mai 2024, d'importantes précipitations suivies d'inondations ont touché l'Europe, notamment le nord du Bas Rhin. Brumath par exemple a vu la Zorn inonder certaines rues, ce qui n'avait jamais été vu en 50 ans.

Ces événements dramatiques ont donné lieu à des débats sur les causes et les solutions, et Alsace Nature a pris sa place dans les médias pour dénoncer les conséquences d'une artificialisation accrue des milieux naturels : digues, curage des cours d'eau, stockage de l'eau, etc. sont de fausses solutions à un vrai problème. Comment ne pas penser pour reprendre le cas de Brumath, aux 7 ha d'urbanisation prévus pour l'implantation d'activités de loisirs, et de fast-food et 600 places de parking, qui viendront encore perturber le cycle de l'eau ?

Selon l'UNESCO « Les sols représentent environ 25 % des solutions fondées sur la nature, requises pour atteindre l'atténuation du changement climatique qui sera nécessaire à l'application de l'Accord de Paris ».

Mais quelles sont les solutions ?

- **Garantir des sols vivants** en engageant les communes dans une transition vers l'agroécologie, en développant des alternatives favorables à la biodiversité dans les espaces verts, les friches, les cimetières...
- **Préserver la qualité de l'eau** en protégeant les captages d'eau potable, les zones humides et lutter contre les inondations en protégeant les espaces naturels de l'artificialisation et de l'imperméabilisation, en revégétalisant, en adaptant les pratiques agricoles et forestières, en restaurant les milieux aquatiques...
- **Garder des forêts résilientes** en les aidant à s'adapter face au changement climatique, en valorisant du bois le mieux possible...

En d'autres termes, plus que jamais il est temps de ne plus se battre contre nos milieux naturels mais au contraire de restaurer ces derniers pour les services qu'ils nous rendent. Ce qui de surcroît contribue à la prospérité locale, est avantageux sur le plan financier, et crée des emplois durables. ●

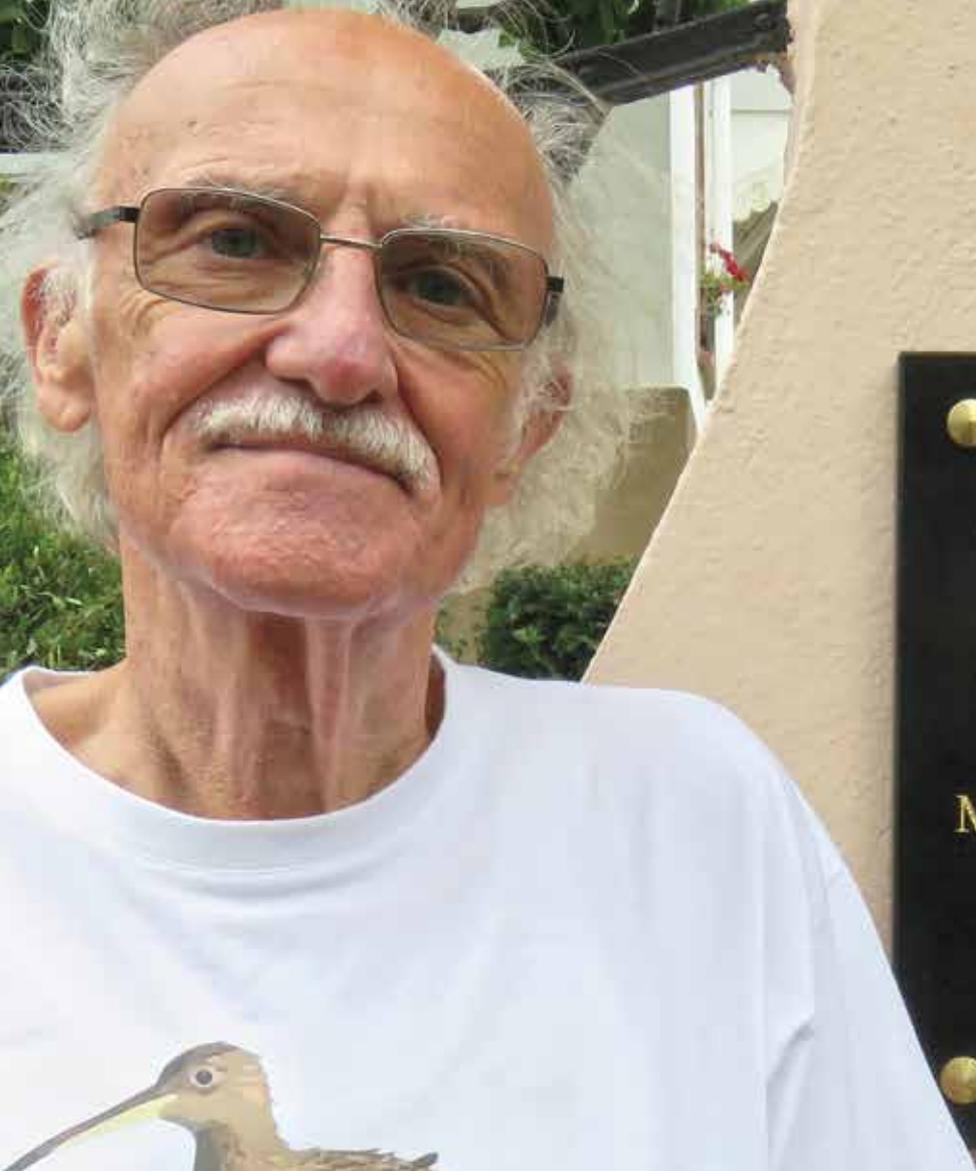
Des zones humides spontanées

Alsace Nature intervient, dans le cadre de l'appel à projet Trame Verte et Bleue (TVB) auprès de diverses communes du Bas-Rhin. Les fortes précipitations de 2024 citées ci-dessus ont conduit (comme dans de nombreux secteurs du Grand Est) à voir réapparaître d'anciennes zones humides. En quelques semaines, au bénéfice de la présence de l'eau, des milieux naturels ont réapparus (cariçaies, etc.). Nous avons sensibilisé les élus locaux à la nécessité de protection de ces milieux spontanés qui représentent, dans la cadre de la restauration de la biodiversité, un atout indéniable.

Cet épisode doit nous conduire à réfléchir collectivement à la possibilité d'appuyer la politique de restauration de la nature sur des espaces qui gardent la mémoire des milieux riches qu'ils abritaient ultérieurement et qui ne demandent qu'à renaître. ●



TÉMOIGNAGE



Quand on regarde aujourd'hui l'état de la Nature en Alsace on constate que ce n'est pas brillant. Certes des mesures de protection ont été prises ici ou là, mais force est de constater qu'elles ont atteint leurs limites et qu'il y a urgence à les dépasser. Malgré l'ambiance délétère dans laquelle nous vivons je garde espoir quand je vois le courage qu'ont les associations de protection de la Nature, les naturalistes et des élus à persister de s'investir concrètement dans la préservation de la Nature.

François STEIMER

 Membre depuis : 50 ans

 Origines : vallée de la Bruche

Mon parcours à l'interface entre le mouvement associatif, l'administration et les collectivités

Il se trouve que j'ai été très malade au début de mes études supérieures. J'ai repris goût à la vie grâce à mes amis et aussi à des rencontres au Jardin et à l'Institut botanique de Strasbourg où se réunissaient les membres de l'Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature, parmi lesquels ses précurseurs le Doyen Henri Maresquelle, le Dr Henri Ulrich... En 1976, j'ai commencé à travailler en tant qu'animateur départemental « Nature » avec Christian Kempf au Centre d'Initiation à la Nature de Muttersholtz créé à l'initiative de Solange Fernex, d'Alice Mosnier et de Mr et Mme Sigwalt. Je me souviens de l'un des premiers visiteurs à qui je présentais les activités du centre et qui m'apostropha en me disant « et on vous paye pour faire ça !? » Puis je suis allé à la DRAE (l'actuel DREAL) pour m'occuper des dossiers de protection de la Nature. C'était les débuts de la mise en place de la fameuse loi de 1976 sur la protection de la Nature. On avait beaucoup d'enthousiasme et d'espoir. En 1984 j'intégrais définitivement le Conseil Général du Bas Rhin jusqu'à ma retraite. Entre le monde associatif et ceux qui m'avaient engagé, j'ai fait de mon mieux pour être au service des uns et des autres en essayant de faire passer le courant entre eux, avec toujours le respect pour les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et souvent de leur argent. J'espère qu'ainsi nous avons pu faire avancer ensemble la cause de la Nature. Durant mes activités professionnelles, pour qu'il n'y ait pas de malentendu, je n'ai jamais accepté de fonction officielle dans les associations, mais depuis ma retraite, j'ai pris quelques activités associatives.

Un bon souvenir : comment on a pu créer les Réserves Naturelles Rhénanes dans le Bas Rhin

Dans les années 80 les surfaces des forêts du Rhin s'étaient fortement réduites et l'Alsace Nature ainsi que les scientifiques, le Professeur Roland Carbiener en tête, demandaient à ce qu'on les protège. Beaucoup de ces forêts étaient communales et les maires n'étaient pas prêts à accepter les pertes des revenus de l'exploitation forestière ainsi que ceux des lots de chasse qu'engendre un classement en Réserve Naturelle. Pour avoir l'accord des élus il fallait trouver un moyen d'indemnisation. Légalement c'était à l'Etat de la prendre en charge mais un beau jour, alors que les dossiers de demande de création de Réserves Naturelles étaient prêts, des fonctionnaires du Ministère de l'Environnement de l'époque ont débarqué et ont annoncé que ce n'était pas possible par manque de moyens financiers. J'entendis alors les élus manifester leur déception et leur mécontentement, il fallait réagir sur le champ et suis rentré dans une colère qui a provoqué un incident, repris ensuite dans la presse... Quelques temps après, Mr Daniel Hoeffel, alors Président du Conseil Général du Bas Rhin, sous

l'impulsion de Mr Philippe Richert, décidait de suppléer à la carence de l'Etat et d'engager le Conseil Général à verser ces indemnités forestières aux communes concernées ; le Conseil Régional faisant de même pour la chasse.

Grâce à cela les dossiers de création des réserves naturelles rhénanes ont pu aboutir. D'une manière générale je pense que la protection de la Nature c'est 50 % de technique et 50 % d'écoute et de partage, comme par exemple lors de ces moments de convivialité au bistro après les réunions officielles en mairie, c'est là que l'on continuait à discuter dans une ambiance détendue et que les vraies questions étaient posées et que souvent les choses se décidaient...

Un mauvais souvenir : comment le système broie l'agriculture paysanne

Un soir après une projection d'un film sur le Ried réalisé par le Dr Pierre Schmidt, un agriculteur est venu me voir pour me dire « c'est bien ce que vous avez dit sur les oiseaux et les fleurs du Ried » et puis tout d'un coup il se mit à pleurer. Il m'expliqua alors à quel point il était peiné par la disparition des prairies du Ried, mais que le système des quotas laitiers à l'époque, le prix dérisoire du lait, les contraintes diverses liées à l'élevage faisaient que son exploitation n'était plus rentable. Son fils qui lui avait succédé en a eu assez et a transformé les belles prairies en champs de maïs... A peu près à la même période un autre agriculteur plus jeune, Raymond Durr, toujours dans le Ried se lançait dans l'agriculture bio en proposant entre autres des fromages et des yaourts à partir du lait produit par des vaches nourries avec l'herbe des prairies du Ried. C'était formidable, il avait même créé un fromage qu'il avait nommé « le fromage du courlis ». On disait aux gens, vous voulez que l'on protège le Ried, alors mangez des produits qui viennent du Ried, c'est peut-être un peu plus cher mais il faut être cohérent. Malheureusement Raymond décéda, homme au grand cœur, il aura ouvert la voie à une agriculture respectueuse de la nature et de notre santé. Sa ferme est devenue aujourd'hui un éco-lieu qui compte en faire une plaque tournante des initiatives écologiques d'Alsace centrale.

L'enjeu environnemental qui me touche le plus

Le courlis et ce qu'il représente : les Ried. Jusqu'aux années 50/60 la nature et l'agriculture y vivaient en harmonie. Durant cette époque on comptait environ 300 couples de courlis en Alsace. Puis l'agriculture moderne a tout cassé. La destruction des deux tiers des prairies au profit du maïs ainsi que des dérangements de toutes sortes ont fait quasiment disparaître cet oiseau. Il est devenu vital, et pas seulement pour le courlis, de mettre en place une agriculture viable, respectueuse des équilibres naturels en place et capable de valoriser ces zones humides remarquables. Mais je n'oublie pas mes Vosges natales là-bas pas loin du Champ du Feu...

Plutôt Lynx ou Grand Hamster ?

Lynx. C'est un animal magnifique, un seigneur. J'en ai vu libres et sauvages seulement à deux reprises. C'était à chaque fois une grande émotion. Tu attends et tu espères des jours et des jours sans rien voir et puis d'un coup tu tombes dessus. Durant ces rencontres même si tu as froid tu ne bouges plus. Même si tu veux faire pipi, tu n'y vas pas. Il faut accepter que ce beau prédateur soit à nouveau dans les Vosges.

25

26

SANTÉ POLLUTION DÉCHETS

STOCKAGE DE FÛTS DE PRODUITS CHIMIQUES.
ADOBE PHOTO



Stocamine : l'enfouissement contesté devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme

Saisi en cassation par le ministre de la transition écologique Christophe Béchu, le Conseil d'Etat a annulé en février 2024 la décision du tribunal administratif qui avait suspendu l'autorisation de confinement des déchets ultimes enfouis sur le site de Stocamine à Wittelsheim. Cette décision a ouvert la voie à la reprise des travaux d'enfouissement définitif.

C'est un mépris assez invraisemblable pour les générations futures, vu le risque de pollution extrêmement conséquent de la plus grande nappe phréatique d'Europe, qui alimente des millions de personnes.

Alors que les recours se sont multipliés, que 12 magistrats se sont prononcés contre l'enfouissement définitif des déchets à Stocamine, l'Etat français et les Mines de Potasses d'Alsace (MDPA) ont profité d'un arrêt du Conseil d'Etat pour se précipiter et couler le plus de béton possible sans attendre le jugement sur le fond. Une politique de terre brûlée en dépit des appels de nombreux élus et parlementaires alsaciens, des 98 % d'avis à l'enquête publique, tous favorables au déstockage. Tous demandent à l'État de ne pas entamer les travaux tant que le tribunal administratif de Strasbourg n'a pas rendu son jugement au fond... Rappelons que ce dernier consacrait, dans son jugement initial, le droit des générations futures à vivre dans un environnement sain. C'était une réelle avancée pour la prise en compte environnementale, puisque c'était la première fois que ce principe empêchait la réalisation d'un projet.

L'Etat français et les MDPA ont convaincu le Conseil d'État que de couler du béton autour des déchets allait permettre tout à la fois de protéger la nappe phréatique et de continuer à pouvoir envisager l'excavation au moment où l'eau de la nappe viendra ennoyer les galeries.

Dans les faits, il n'y a que 2 possibilités :

1. Soit les barrières de béton vont réellement perdurer dans le temps et alors il sera quasiment impossible d'aller chercher les déchets (cela nécessiterait de mobiliser des moyens colossaux pour retirer le béton afin d'avoir accès aux colis) ;
2. Soit le béton, en contact avec la potasse, va se déliter au fil du temps et quand l'eau affleurera nous serons exactement au même point qu'actuellement mais avec des déchets de béton en plus.

Décidée à ne pas laisser faire cela, notre association Alsace Nature, ainsi que 5 riverains du site et usagers de l'eau, ont déposé le mardi 23 avril 2024 au greffe de la Cour Européenne des Droits de l'Homme une requête en urgence de demande de mesures provisoires pour faire suspendre l'enfouissement définitif de déchets hautement toxiques. Le 21 mai 2024, la Cour rejetait notre demande au motif que les requérants n'avaient pas suffisamment établi le "risque imminent d'atteinte irréparable à un droit protégé par la Convention".

Dans ce dossier, alors que le bon sens voudrait qu'il n'y ait pas débat, que la majorité des acteurs politiques et de la société civile oeuvre conjointement pour un déstockage total, l'État, dans une forme très jacobine, impose des travaux qui conduiront à la pollution inévitable de la plus grande nappe phréatique d'Europe. Il y a, dans ce combat, une illustration très contemporaine des forces en présence dans la plupart des dossiers et du peu de cas qui est fait, pour des raisons politico-économiques, des citoyens qui vivent sur un territoire ●

28

ÉNERGIES

COULÉE DE MÉTAL EN FUSION DANS UNE FONDERIE.
ADOBE STOCK

La crise énergétique a conduit notre pays à souhaiter un développement rapide des énergies renouvelables. Malgré cette volonté de développement que nous défendons depuis des décennies, il apparaît très clairement que les éléments facilitateurs mis en œuvre aujourd'hui portent en eux la source de divers problèmes futurs.

Ainsi, il nous paraît particulièrement important, dans l'élan aujourd'hui engagé, de ne pas occulter l'absolue nécessité de rentrer dans une phase de sobriété. Cette dernière reste la grande absente des éléments de communication actuels.

De plus, nombre de projets porteront sur l'artificialisation de milieux naturels et apporteront leur lot de destruction de la biodiversité. A ce titre les associations sont très inquiètes pour le déploiement sur ce qui est prénommé « friches ». En effet, derrière ce terme des diversités d'habitats peuvent se cacher, allant d'un milieu totalement stérilisé à d'autres en pleine phase de reconquête.

Il nous paraît nécessaire, au regard de l'effondrement dramatique de la biodiversité, de veiller à ce que le principe de précaution s'applique pleinement. Nous ne pouvons plus, dans le contexte actuel, imaginer le maintien des fonctionnalités naturelles en poursuivant la destruction des milieux. Il en va de la survie de certaines espèces mais aussi de l'ensemble des services rendus par la nature.

La plus grande vigilance doit être de mise dans les projets de développement qui sont, ou seront, portés au sein du Grand Est.

Technocentre : projet de fonderie de déchets nucléaires

EDF projette de construire à Fessenheim son « Technocentre ». Derrière ce nom trompeur, se cache en réalité le projet d'une usine destinée à refondre des métaux radioactifs provenant des centrales nucléaires de la France entière et, à terme, d'autres pays européens.

Une fois extrait le « laitier » dans lequel serait concentré la majeure partie de la radioactivité, EDF prétend valoriser l'acier sous forme de lingots soi-disant « très très peu radioactifs », 20 000 T par an sont attendues et seront commercialisées comme n'importe quel autre acier pour des produits de tous les jours...

Dès son annonce, Alsace Nature s'est positionnée contre ce projet, au vu :

- des conséquences sur la santé : le Technocentre traitera des déchets très faiblement actifs (TFA) et faiblement/moyennement actifs (FMA). L'innocuité des produits commercialisés n'est pas démontrée ;
- des conséquences sur le territoire : le site est situé dans une zone sismique et inondable avec en prime un très mauvais bilan carbone et des risques routiers ;
- de son modèle économique : le projet est un gouffre économique alors que des alternatives existent, moins impactantes et moins coûteuses ;
- du revirement que constitue ce projet alors que le territoire devait s'engager, suite à la fermeture de la centrale de Fessenheim, dans une dynamique de transition écologique du territoire et tourner son développement vers ces enjeux.



**PARC PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANT
SUR LE PLAN D'EAU DE LEUTENHEIM.**
BRUNO ULRICH

Un des problèmes majeurs réside dans la non-traçabilité de l'acier produit. Nous n'aurons aucun moyen de savoir si cette casserole, cette chaise, cette voiture ou cette poussette ont été faites à partir de déchets radioactifs. Il s'agit d'une dissémination radioactive **IRRÉVERSIBLE** dans le domaine public sans traçabilité des produits recyclés, et donc sans responsable ! Or les faibles doses de radiations peuvent avoir des conséquences délétères sur la santé. Recycler oui, exposer le public à des matériaux contaminés non !

EDF a saisi la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) qui a organisé un débat public du 10 octobre 2024 au 7 février 2025. Après s'être investies pleinement dans les débats, Alsace Nature, Stop Fessenheim et CIVIs ont décidé le 14 décembre de quitter la « réunion des acteurs » qui était devenue une caricature de débat dont les dés étaient pipés d'avance. Les associations faisaient face à un mo-

nologue partiel de la part d'EDF, porteur du projet, qui ne répondait pas aux questions en se réfugiant derrière des études à venir ou le secret commercial, qui refusait le débat réel en limitant les prises de parole des participants.

Ce projet porte en lui les stigmates de ce que dénoncent les associations depuis de nombreuses années. Si des consultations sont conduites, elles doivent s'imposer non seulement d'écouter les arguments des citoyens mais aussi d'enrichir le projet de ces prises de positions. Or, dans le cas présent, nous avons assisté à des heures de monologue, à des moqueries ou des huées parfois lors de prises de parole d'opposants au projet. Ce débat public n'a pas été digne de ce qu'on peut attendre d'une démarche de consultation du public, ni sur la forme, ni sur le fond. Il ne laisse présager que des situations conflictuelles si ce projet devait perdurer. ●

Développement du photovoltaïsme

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables, l'Alsace est particulièrement concernée par le déploiement des parcs photovoltaïques. Ces derniers peuvent prendre plusieurs formes : des panneaux en toitures, façades ou ombrières, des panneaux au sol, des panneaux flottants.

Si les panneaux en toitures, façades ou ombrières ne posent pas de souci majeur et sont à déployer en priorité, il n'en est pas de même pour les autres implantations. En effet, pour les panneaux au sol, nous voyons naître des projets qui viendraient s'implanter sur des milieux naturels de qualité (prairies, etc.) qui concourent déjà, de par leurs fonctionnalités, à la captation du carbone et donc à la limitation des effets du changement climatique mais aussi à la préservation de la biodiversité, à la filtration et la rétention de l'eau, etc.

De tels projets nous semblent en totale contradiction avec la nécessité d'avoir une vision globale des problématiques. Ils répondent, la plupart du temps, à des dynamiques commerciales de la part de développeurs, qui ne s'articulent pas avec les enjeux du territoire. Nous pouvons citer comme exemple le projet de Lembach, au sein du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, qui envisage un projet sur une colline qui accueille d'ores et déjà un musée de la Ligne Maginot ainsi qu'un milieu prairial et des haies qui abritent de nombreuses espèces menacées. Malgré l'enjeu touristique-naturaliste de ce site, malgré l'avis défavorable du Parc Naturel Régional, le projet suit son cours. Les associations alsaciennes ont tenté lors d'un rendez-vous d'expliquer au maire l'incompatibilité de ce projet avec les enjeux naturalistes notamment (mais aussi touristiques), en vain.

Pour ce qui est du photovoltaïque flottant, la problématique est encore plus complexe étant donné le peu de connaissance et de recul scientifiques que nous avons sur les effets des panneaux à la fois sur les dynamiques naturalistes mais aussi sur la ressource en eau de la nappe phréatique. Divers

travaux sont en cours à l'échelle de l'EMS, de la DDT 67 et de la Région. Pour autant les premiers projets sont opérationnels et de nombreux autres sont aujourd'hui à l'instruction. Là encore un principe de précaution doit s'appliquer ne serait-ce que le temps de pouvoir objectiver les impacts. ●

Géothermie profonde et exploitation de lithium

Avec le développement de permis exploratoires pour le Lithium en Alsace, il nous a paru nécessaire de constituer une note de positionnement comme clé de lecture des projets. Après un travail ayant rassemblé les associations et les bénévoles de notre mouvement, nous avons établi la position suivante. Au vu des différents risques humains et environnementaux connus dans le contexte actuel, et selon les usages envisagés, voici les points clefs de la position d'Alsace Nature vis-à-vis de la géothermie profonde :

1. La géothermie profonde, sans fracturation, est une ressource énergétique locale, décarbonée, peu polluante, d'emprise foncière faible et renouvelable en fonction des conditions d'exploitation. Elle a aussi l'avantage d'être disponible en continu, ce qui la rend complémentaire par rapport aux autres sources d'énergie renouvelable.

- › En tant que telle, elle a toute sa place dans le mix énergétique alsacien à partir du moment où la ressource en chaleur est directement exploitée par un consommateur de chaleur pertinent (cf. point 2) à proximité de la centrale.
- › La transformation en électricité nécessite une chaleur plus importante et par conséquent des forages plus profonds en l'état actuel de la technologie. Alsace Nature émet des réserves sur cette utilisation dans le fossé rhénan, du fait de la profondeur des forages.
- › Alsace Nature demande des garanties de transparence et de suivi scientifique indépendant sur l'utilisation, en l'état actuel des connaissances, des géothermies dans le fossé rhénan, du fait de la profondeur des forages et du nombre croissant de projets.

2. La production de chaleur doit s'intégrer dans une réflexion globale de territoire, en lien avec l'impératif posé par le réchauffement climatique et la nécessité de mettre en œuvre l'enjeu de diminution de la consommation globale par la sobriété et l'efficacité. Le premier pilier de la transition énergétique est la diminution de la consommation. La géothermie doit venir en substitution des sources fossiles actuelles et permettre d'atteindre l'objectif du 100% énergies renouvelables en Alsace sans mener à l'augmentation de la consommation d'énergie. Dans ce cadre, la création d'un site de forage géothermique se justifie pour l'implantation de nouvelles activités industrielles utiles à la transition, dans la mesure où elle ne se fait pas au détriment d'activités locales déjà engagées dans la sobriété et la réduction de l'impact carbone. Tout comme la conservation des terres naturelles et agricoles, la transition énergétique est un enjeu primordial, non seulement pour l'avenir des territoires mais au-delà, dans la lutte contre le réchauffement climatique planétaire, qui représente une menace pour l'ensemble du monde vivant, les êtres humains et la biodiversité.

3. Prise en compte des spécificités sismiques et des risques induits. Le principal risque, redouté par les populations en termes de géothermie profonde, est la sismicité. Celle-ci doit donc être traitée avec une attention particulière. Ainsi les forages à proximité, ou sur des failles passant ensuite sous des zones SEVESO, des lieux où la géologie peut induire des risques naturels importants, des lieux contaminés tels que Stocamine, etc. sont à proscrire. Alsace Nature demande qu'une clarification

des règles et moyens mis en place pour limiter le risque sismique soit rendue publique et que la mise en place d'un comité de gouvernance, avec un pouvoir réel sur la conduite des différents projets de géothermie profonde pour limiter les risques associés à ces projets, soit systématiquement mis en œuvre.

4. Concernant la question spécifique du lithium, Alsace Nature demande en premier lieu une clarification de la stratégie sur l'ensemble du territoire alsacien, ainsi qu'une régulation des projets par les instances élues du territoire. L'évolution rapide du marché mondial a amené de nouveaux acteurs et moyens pour la géothermie profonde. Néanmoins, au vu des risques induits, le développement de cette technologie ne devrait pas s'appuyer uniquement sur la loi du marché mondial, mais bien sur une stratégie établie de façon collégiale et démocratique entre les instances élues et les différents acteurs du territoire. Cette stratégie collective et globale nous apparaît essentielle pour juguler une possible ruée vers le lithium et les conséquences désastreuses pour l'environnement et les résidents du territoire que cela aurait. A ce sujet, il apparaît nécessaire de réaffirmer qu'un projet géothermique est avant tout un projet de production de chaleur et que l'extraction

du lithium n'est qu'une dimension complémentaire. Tout projet qui serait guidé par la production de lithium prioritairement ne saurait perdurer. De surcroît, l'intérêt actuel du lithium est lié à l'augmentation de sa consommation accrue. Alsace Nature appelle à explorer d'autres possibilités, comme le développement du recyclage du lithium, faire des véhicules plus petits et valoriser des transports en commun ne nécessitant pas de batteries (train), pour limiter la consommation de lithium, avant de chercher à répondre à l'ensemble des demandes d'un marché économique.

5. Problématique démocratique et d'appropriation de la technologie par les citoyens. Jusqu'à présent une grande partie des projets se sont déroulés sans prise en compte massive de l'avis de la population, ni construction collective d'un projet de transition écologique autour de cette technologie. Lors des différentes consultations pour les permis de recherche, une grande majorité d'élus et de conseils municipaux se sont opposés aux projets. Ces rejets sont le reflet de l'inquiétude de l'ensemble de la population. Ces craintes, souvent justifiées, doivent être levées avant toute poursuite du développement de la technologie. ●

Cas concret à Soultz-sous-Forêts

Dans le cadre de l'enquête publique sur la demande d'ouverture de travaux miniers (DAOTM) et d'exploitation d'une ressource géothermique portée par le Groupement Européen d'Intérêt Économique (GEIE) « Exploitation Minière de la Chaleur » (EMC) et la révision allégée du PLU de la commune de Soultz-sous-Forêts, Alsace Nature a exprimé un certain nombre d'observations.

Le site de Soultz-sous-Forêts occupe une place unique au cœur de la recherche sur la géothermie profonde. Suite à l'évolution du centre en complexe industriel, la production de chaleur est convertie en électricité. Le présent projet vise à réaliser de nouveaux forages en profondeur pour renforcer le complexe existant. La chaleur produite serait commercialisée aussi bien tel quelle, via un réseau de chaleur, que sous forme d'électricité via la centrale voisine.

Alsace Nature demande à ce que les réseaux de chaleur soient optimisés avec le moins de déperdition pour bénéficier à de nombreuses personnes, ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises locales déjà installées. Nous nous opposons fermement à toute artificialisation de zones naturelles et agricoles avec pour seule fin d'implanter de nouveaux utilisateurs de chaleur, comme c'est le cas pour la zone en projet à Hatten.

Le développement du site de Soultz-sous-Forêts soulève également de nombreuses interrogations vis-à-vis du maillage de forages dans un secteur proche. Il existe actuellement deux sites proches avec leurs puits associés, à savoir celui du centre de recherche original de Soultz-sous-Forêts, ainsi que la centrale de Rittershoffen. Ces deux sites existants sont séparés de moins de 7 km. A cela

s'ajoute un projet de centrale, porté par Lithium de France à Schwabwiller, à 3 km du site de Soultz-sous-Forêts et à 5 km du site de Rittershoffen. Or il n'existe actuellement aucune étude scientifique, ni de données structurées sur l'impact croisé en termes de température de l'aquifère géothermal et de risques sismiques sur le long terme des différents projets de géothermie.

En ce sens, Alsace Nature soutient la position de la MRAE qui soulève ces mêmes questions. Il nous apparaît essentiel d'avoir une réflexion globale sur l'évolution de la ressource géothermale à long terme et de mettre en place un observatoire et un comité de suivi, composés d'experts ayant en charge notamment le suivi de l'environnement géologique et géothermal, plutôt que de traiter les projets individuellement au cas par cas. ●

Cas concret à Betschdorf

Sur cet autre projet la présentation est très incomplète concernant l'exploitation de la chaleur : on ne sait comment elle sera utilisée, en réseau de chaleur et/ou production d'électricité ? En l'état, le dossier revient à demander aux résidents du territoire d'encourir un risque potentiel sans préciser s'il y aura des gains collectifs et de quelle nature seraient ces derniers. De ce fait nous ne pouvons pas nous positionner favorablement.

Quoi qu'il en soit, nos préconisations spécifiques sont les suivantes, en plus des préconisations plus générales :

- Nous ne pouvons accepter que ce projet soit lié à la création d'une zone d'activité qui impacterait des terres agricoles par de nouvelles constructions. La centrale géothermique se situerait pour un tiers sur une zone humide, ainsi qu'à proximité d'une zone Natura 2000 qui est un réservoir de biodiversité important.

- Des questions restent sur les impacts apportés par les constructions et les bassins de stockage, notamment sur les risques de pollution des eaux géothermales.
- Le projet mentionne uniquement la réalisation d'un doublet géothermique ainsi que la mise en place d'un prototype d'extraction du lithium. Cela pose la question des risques et impacts liés à l'extraction du lithium qu'il vaudrait mieux évaluer sur des forages déjà existants.
- Dans un objectif de transparence, partage des risques, et suivi du projet dès la phase d'exploration, nous demandons la mise en place d'un comité de suivi comprenant des experts, les services de l'État, ainsi que la société civile. ●

34

NATURE ET FORÊT

Forêt en libre évolution – entre promotion et résistances

Une session de formation s'est déroulée le 17 février à trois voix avec la participation de Patrice Dalo, de Christian Dronneau de la LPO et de Guillaume Christen de notre Réseau Nature.

Avant tout, des forêts naturelles

Qu'observe-t-on sur le terrain d'une forêt en libre évolution, dénommée également forêt naturelle ? Que celle-ci est capable d'assurer sa pérennité selon un processus évolutif appelé sylvigénèse se caractérisant par un cycle durant lequel on peut distinguer deux grandes étapes :

- Une étape de croissance, de développement du peuplement dont la durée dépend de la longévité des essences.
- Une étape d'écroulement d'individus qui permet à un ensemble de semis d'avenir (les arbres indigènes issus de graines locales) de se développer et d'amorcer une nouvelle phase de croissance et de rajeunissement du chablis.

Le concept de libre évolution est sous-tendu par une éthique de la nature qui reconnaît que les processus biologiques autonomes ont une valeur intrinsèque. La main de l'Homme n'y est pas venue pour récolter ou sélectionner des arbres d'avenir. Les troncs s'élancent comme ils peuvent vers la lumière : noueux, moussus, tordus avec la présence d'un mélange de branches cassées, de vieux bois et d'arbres morts en quantité.

Ce semblant « d'anarchie » assure la conservation d'insectes qui se nourrissent ou vivent dans le bois mort. Certains, assez rares, comme le lucane cerf-volant, le grand capricorne ou le scarabée pique-prune y trouvent un habitat privilégié. Les espèces saproxyliques creusent le bois pour y déposer leurs larves en été, des coléoptères comme le Benibotarus avec ses élytres rouges ou le Tragosome brun noirâtre. D'autres organismes aident à la décomposition du bois mort, les insectes saproxylophages de taille plus restreinte, les protozoaires et les champignons lignivores.

Des scientifiques, en 2016-2017, ont comparé la situation sur différentes placettes : celles en forêt naturelle avec beaucoup de bois mort au sol (avec un niveau élevé de $\pm 140 \text{ m}^3/\text{ha}$) contiennent en moyenne deux fois plus d'amphibiens que celles avec peu de bois mort ($\pm 8 \text{ m}^3/\text{ha}$). C'est aussi le cas des pics qui profitent de la présence des insectes sous les écorces. Sans compter les nombreuses chauves-souris qui y trouvent des conditions de vie plus favorables qu'ailleurs. **On estime que la survie de plus de 20% des espèces animales et végétales forestières dépend de peuplements matures composés de vieux arbres.**

Il est important de constituer des corridors qui assurent la connectivité entre les différentes zones en libre évolution afin de garantir la diversité génétique pour la reproduction des espèces. La distance entre deux îlots est un critère important, l'optimum serait que les îlots en libre évolution se trouvent à moins de deux kilomètres les uns des autres. Cette distance sous-entend aussi que les surfaces en dehors des îlots soient gérées en y réservant 3 à 5 arbres-habitats par hectare en vue d'assurer une trame de circulation comme des pas japonais.

Si en forêt publique, la libre évolution est retranscrite dans le concept d'îlot de sénescence, elle fait son apparition dans la rédaction du nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) applicable en forêt privée. Jusqu'alors la non-gestion n'était pas acceptée dans les commissions de validation des Plans Simples de Gestion. Ce qui dissuadait les propriétaires forestiers d'y avoir recours car le PSG permet entre autres l'accès aux exonérations fiscales.

Après ce premier pas au niveau réglementaire, il reste à considérer un enjeu d'acceptabilité au niveau de la société. Même si en forêt, il existe des parcelles non gérées du fait de propriétaires qui ne s'en occupent pas (superficie jugée trop petite, parcelle enclavée, lieu de résidence éloigné), il s'agit de mettre en valeur le fait de choisir la non-gestion.

TÉMOIGNAGE



La protection de la nature vit une période très difficile.

Il n'y a plus d'écoute pour les arguments rationnels,
la répression est injustifiée, on en prend plein les dents.

Mais il ne faut pas lâcher, ce contexte nous impose des efforts d'unité,
de discipline, d'efficacité, de mettre de côté les petites divergences...

il n'y a plus de place pour la bataille de Crécy !

Aujourd'hui, il y a de grands enjeux, il ne faut pas les louper.

Francis DOPFF

 Membre depuis : toujours

 Origines : Strasbourg, mais vit dans la montagne

Mon lien avec la nature

Ma mère disait avec fort justesse qu'elle avait l'impression d'être « une poule qui a couvé un œuf de canard »... C'est vrai ! J'étais beaucoup chez mon grand-père, qui a pris sa retraite à Labaroche. C'était un grand blessé de la guerre, il avait besoin de beaucoup marcher, tous les après midi. Imaginez-vous l'enfant de la ville, émerveillé lors de sa première balade en forêt ! C'est la première fois que j'ai vu un chevreuil, un cerf... Là-bas j'étais tout le temps fourré chez les paysans, au contact des animaux de la ferme. Il y avait les chevaux. C'est la première fois que j'ai assisté au vêlage d'une vache.

Un engagement très précoce

Plus tard au collège on a créé un club qui s'appelait Pro Nature. Deux de mes camarades ont rencontré Alain Bougrain-Dubourg et Jean-Pierre Stoll qui faisaient un stand « Jeunes Amis des Animaux ». C'était l'association à rejoindre ! C'était en 1969, à l'époque Alsace Nature n'était qu'une fédération et cette association en était membre. D'une certaine manière, en y adhérant, j'adhérais à Alsace Nature. Elle a été rebaptisée « Jeunes pour la Nature » plus tard. C'était un peu le scoutisme version nature. On dormait dehors, on mettait les mains dans la boue, on montait dans les arbres, parfois on se ramassait des bleus... On avait une grande autonomie. On nous encadrait bien sûr, mais la différence avec aujourd'hui, c'est que la nature on la regarde, on s'y frotte un peu moins. Jean-Pierre Stoll était une sorte de pionnier de ce qu'on appelle aujourd'hui l'éducation à la nature. En 1970 il a lancé une formation de guides naturalistes dans sa « Station Biologique du Moulin de la Chapelle ». Il n'y avait que quelqu'un comme lui pour inventer ça...

Puis il a fallu penser à mon orientation. La vie professionnelle et l'engagement associatif se rejoignent souvent. Évidemment je voulais être en contact avec la nature... Grosso modo on me proposait : vétérinaire, gardien de zoo, gardien de parc, garde forestier... ça ne me parlait pas trop, mon idée a été de me tourner vers la pédagogie, donc l'enseignement. J'ai fait des études d'histoire géographique. J'ai trouvé un travail en classe verte au Lac Blanc durant 3 ans. Et là, il s'est passé le tournant socio-culturel.

Vers une agriculture militante

Le monde agricole a changé sa politique, puisqu'ils ont commencé à ouvrir l'accès à l'installation aux non-agriculteurs. Avant dans un lycée agricole on vous demandait « Vot' père, c'est qui ? ». Du coup, quand la ferme pédagogique a péréclité, je l'ai reprise comme exploitant agricole et forestier. J'ai élevé des caprins, réalisé des travaux forestiers à traction animale. A l'époque, la transformation fermière avait complètement disparu et notre défi, c'était qu'on arrive à vivre de notre

production en réhabilitant cette activité. Aujourd'hui je suis à la retraite, mais un moment j'avais une énorme surcharge de travail, en plus d'habiter dans un endroit très isolé. Mon engagement s'est limité au minimum syndical : aller aux assemblées générales et payer ma cotisation. Quand je me suis libéré de la traite des chèvres, là je me suis plus investi, au Conseil d'Administration, à la section 68, avec des postes de Secrétaire, Vice-Président, etc.

Je m'occupe toujours essentiellement des dossiers Hautes Vosges. Depuis les années 90, on a vu enfler la taille des dossiers. Il y avait beaucoup d'enjeux, par exemple pour la protection des Tétrás. C'était le match entre protection et développement touristique. On arrivait à obtenir (un peu) en grappillant (beaucoup). Après des années de bagarre, la défense du Grand Tétrás a été unanimement reconnue. Aujourd'hui on peut dire qu'il a disparu chez nous, par contre toutes les mesures de protection si difficilement obtenues doivent perdurer. Cette espèce est une sorte de « parapluie » pour protéger les milieux et la faune qui y vit.

Actuellement je suis aussi animateur du Réseau Thématique Forêt d'Alsace Nature, dont Patrice Dalo est le pilote. A l'époque on a mis en place ces réseaux pour formuler des avis « d'experts » sur différents sujets. C'est à nous de faire attention que les gens concernés soient bien appelés à s'exprimer. Et après, il faut prendre une décision en CA... C'est compliqué mais comme on dit, quand on est nombreux, on avance moins vite mais on va plus loin.

L'enjeu environnemental qui me touche le plus

En ce moment, parce que je suis sur le sujet, c'est le déséquilibre forêt/gibier. Ça me préoccupe beaucoup parce que je regarde par la fenêtre, la forêt est à 50 m et ce que je constate depuis des années est très grave. Certes, on paye les conséquences aujourd'hui de plusieurs siècles de mauvaise gestion par l'Homme, mais on peut y remédier. Or ce qu'on nous dit en ce moment n'est même plus « Vos solutions sont mauvaises », mais « Ya pas de problème, circulez » ou bien « C'est la faute du réchauffement climatique » (très heureux de cette prise de conscience, on espère qu'on sera ensemble à la prochaine marche pour le climat...). Plus sérieusement, le problème c'est qu'il y a trop d'herbivores par rapport à la régénération naturelle des forêts. On assiste à une monoculture d'épicéas, pas par des choix de forestiers, mais parce que les cervidés ne mangent que les jeunes pousses de frêne et de sapin. Pour une forêt en bonne santé, l'équilibre n'est possible qu'avec les prédateurs (loups, lynx) ; c'est là que ça coïncide avec les chasseurs... et c'est aussi compliqué à expliquer au public, que pour sauver la forêt, il faudrait abattre plus d'herbivores.

Plutôt Lynx ou Gd Hamster ?

Moi, j'aime la biodiversité, c'est l'ensemble qui me plaît. Ce n'est pas que je préfère l'un ou l'autre, mais je préfère la gestion faite pour le Lynx que pour le Grand Hamster. J'ai fait une seule rencontre avec le Grand Hamster, mais le Lynx, j'ai vu ses traces, les gens qui sortent de chez moi font 500 m, le voient... Moi, j'habite là et je n'en ai jamais vu. C'est drôle les hasards.



Les forêts face au changement climatique

Efforçons-nous d'observer les conséquences du réchauffement climatique sur des forêts anciennes et mûres par rapport à d'autres formes de sylvicultures. Dans les forêts où sont tentées les expériences de migration assistée, la vitesse du changement climatique n'accordera pas le temps d'analyse suffisant pour juger des interactions entre les espèces autochtones et les nouvelles plantations d'espèces méridionales, voire exotiques.

Ainsi, notre enjeu est de faire accepter auprès d'acteurs des territoires et des décideurs qui portent des initiatives de terrain, l'idée que seule la libre évolution des forêts, saines, puisse permettre leur adaptation aux effets du changement climatique. Il est donc nécessaire de chercher à convaincre au cours des débats :

- Au niveau communal, utiliser la révision de PLU pour faire classer les espaces naturels en libre évolution en zone N et pour certains bois en EBC (Espace Boisé Classé). Le concept d'ORE peut être contractualisé avec une collectivité en faveur de la libre évolution via un bail emphytéotique ou une convention d'usage.
- Au niveau des instances régionales, des Parcs Naturels Régionaux qui pourraient être une matrice d'incubation particulièrement intéressante pour des projets à grande échelle. En référence à la notion américaine de « rewilding », le projet de Francis Hallé est de rendre naturels vingt mille ha de forêt. Cependant cette surface rencontre des problèmes d'acceptation de la population des territoires impactés. En effet, la libre évolution se rapporte au « lâcher prise » alors que notre culture

nous a appris à maîtriser notre univers proche, à structurer notre jardin, notre propriété sur lesquels les voisins portent un jugement. D'autre part, le projet est en opposition par rapport à une tradition locale de bois de chauffe et de bois d'œuvre scié et transformé en partie sur place. Il interroge aussi par rapport à la déambulation libre des usagers en forêt.

Alsace Nature participe aux travaux de la Coordination Libre Évolution à l'échelle nationale. Cette coordination regroupe différents acteurs nationaux pour permettre le déploiement d'une politique de Libre Évolution à l'échelle du territoire. En lien avec les missions de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) sur la question, les travaux de l'année 2024 ont porté sur une définition commune de ce qu'est la Libre Évolution, sur des actions de sensibilisation en vue de faire émerger des projets, sur la signature d'ORE avec des propriétaires souhaitant laisser leur terrain en Libre Évolution.

Mais des avancées se font jour : lors de notre assemblée générale de 2022, la maire de la ville de Strasbourg a annoncé vouloir consacrer en libre évolution 30% des forêts de montagne que la ville possède. Les groupes locaux concernés ont lancé des analyses de parcelles à retenir en vue de faire des propositions à la ville. A une plus petite échelle en Lorraine, l'association Libre Forêt achète des parcelles en vue de les consacrer à la libre évolution, elle dispose à ce jour de 20 ha. Le CEN Alsace gère actuellement environ 2 400 ha de forêts à haute valeur écologique. Depuis le lancement de la souscription forêt en 2022, c'est plus de 30 nouveaux ha de forêts qui ont été acquis en pleine propriété par l'association. ●



**FORÊT DE CONIFÈRES COMPORTANT
DE NOMBREUX ARBRES DESSÉCHÉS.**
FREEPIK

La forêt salvatrice

Septembre 1968. Un jeune garçon de 10 ans rentre en CM2 dans un établissement de Vendenheim tenu par les pères Oblats de Marie Immaculée. Il se sent abandonné par ses parents. La discipline est du type carcérale, l'endoctrinement quotidien : prières matin, midi et soir ; messe ; cours de religion ; chants religieux ; chapelet ; lectures religieuses à tous les repas... Le dimanche, la famille est autorisée à chercher le pensionnaire à 11 h après la messe et doit le ramener avant 18 h. Et encore, cette sortie était-elle conditionnée par l'obtention de la moyenne hebdomadaire à des épreuves de conjugaison de verbes, même irréguliers, à tous les temps. Autant dire que certains – ce n'était pas le cas de notre jeune garçon, assez bon élève – ne voyaient pas souvent leur famille.

Cet univers cauchemardesque amena rapidement notre garçon au bord du désespoir. Trahi par ses parents, considéré comme un numéro par des adultes qui se proclamaient « éducateurs », il ne voyait aucune lumière, aucune perspective d'en sortir, et se demandait comment il allait tenir. Deux choses l'ont pourtant sauvé : en premier lieu, le football, qu'il pratiquait à chaque récréation. Et surtout : la forêt, la forêt, la forêt ! Les jeudis après-midi étaient consacrés à de longues promenades dans la forêt proche. L'air, la beauté, le refuge de la forêt, apaisaient sa peine pour quelques heures et ce souvenir l'aidait à tenir une pénible semaine jusqu'à la prochaine sortie. Au sens figuré comme au sens propre, la forêt lui a sauvé la vie.

Aujourd'hui, cet établissement s'appelle la Providence et a bien changé. Mais la forêt de Vendenheim : quelle désolation ! En 1968, pas d'autoroute, pas de zone commerciale, c'était forêt, et prairies à perte de vue. Les autoroutes A4 et A35 sont venues creuser leurs saignées dans les boisements. La zone commerciale s'est étendue comme un cancer sur les espaces naturels. Ces infrastructures étaient-elles un mal nécessaire ? L'époque était au tout routier, tout marchand, au mépris de la nature et ceux qui s'en inquiétaient étaient ignorés quand ce n'était pas méprisés.

En 2019, à l'heure de toutes les alertes sur le climat, la biodiversité, la santé, le couloir à camions qu'est le GCO est venu parachever l'œuvre de destruction. Le petit garçon a bien vieilli et porte le deuil de la forêt. Il désespère de l'humanité mais il pressent que : « demain, sur les ruines du goudron, les arbres reviendront »...

Des êtres humains seront-ils encore là pour le voir ? Si la forêt a sauvé la vie du petit garçon, il est à craindre que le massacre des arbres, ailleurs comme ici, ne condamne l'humanité telle qu'elle est devenue, avec sa folie de prédation, à disparaître. Consolation : dès lors, ce qui restera de nature et d'animaux sauvages, s'en portera bien mieux.



Luc HUBER

Membre du groupe local Kochersberg

Hold-up de neige dans les Vosges

Alors que la Cour des Comptes rendait fin 2024 un rapport sans appel mettant en évidence l'impact du réchauffement climatique pesant sur l'équilibre financier des stations de montagne et appelant à repenser le modèle économique de ces territoires, les associations font, sur le terrain, le constat d'une toute autre réalité. Alsace Nature, Mountain Wilderness, SOS Massif des Vosges et Lorraine Nature Environnement, s'associent pour dénoncer un « trafic » de neige dans les Vosges.

Le 29 décembre 2024, alertés par des phares sur la route des Américains (fermée à la circulation hivernale), des citoyens ont prévenu les associations de protection de la nature. Après plusieurs vérifications et interrogations des membres locaux, nous avons pu reconstituer partiellement les événements. Dès le 19 décembre des tas de neige déversés sur les parkings de la station de ski de La Bresse interpellent des observateurs qui à cet instant n'y prêteront pas plus attention. À cette date il a très peu neigé, beaucoup plu et les températures bien trop clémentes ne permettent pas un enneigement satisfaisant pour les pratiques de loisirs, ni la production de neige de culture. D'ailleurs, le 22 décembre, Vosges Matin publie un article qui titre : « Faute de neige, seules les pistes de ski de La Bresse sont ouvertes en ce début de vacances ». Et en effet toutes les stations de ski du massif vosgien à l'exception de celle de La Bresse ont fait le choix de reporter leur ouverture.

Poursuivant nos investigations nous recueillons les témoignages de randonneurs mentionnant des traces de passage de véhicules sur la route des Américains et la présence de tas de neige sur les hauteurs au niveau de la route des Crêtes. Ce n'est qu'à l'exploitation d'un piège photo destiné à la détection de la présence éventuelle du Lynx et du Loup que la compréhension se fait. En effet, ce dernier aura enregistré non pas les espèces tant recherchées au sein du massif mais un drôle de ballet : un camion benne passera plusieurs fois devant l'objectif, montant à vide et redescendant rempli de neige.

Que les stations de ski récupèrent un peu de neige pour combler quelques trous dans les pistes, est une pratique qui a toujours existé. Cependant, nous sommes là face à un phénomène d'une autre ampleur en termes de volume et d'impact. Déjà dénoncé en 2020 par l'association SOS Massif des Vosges, cela semble revenir aujourd'hui comme une « solution » au problème d'enneigement. Ces pratiques ne sont pas sans rappeler le scandale de la station de Luchon-Superbagnères, dans les Pyrénées, transportant la neige par hélicoptère. Dans le cas présent, le trajet emprunté passe au travers de la Réserve Naturelle Nationale de la tourbière du Machais, zone dédiée à la préservation de la faune et de la flore, dans laquelle le dérangement est totalement prohibé par Arrêté Ministériel. Comment ne pas penser que des rotations de camions, au cœur de la nuit, dans une période de sensibilité accrue pour les espèces ne soient pas une source de dérangement ? La route des Américains débouche sur la Réserve Naturelle Régionale du Rothenbach, elle aussi dédiée à la quiétude et à la préservation de la faune et de la flore. Quelle crédibilité donner aux opérateurs qui se permettent de transgresser toutes les interdictions collectivement décidées en empruntant deux routes fermées à la circulation ?

Une rapide extrapolation montre que ce ne sont pas moins de 70 tonnes de neige qu'on aura fait passer d'un bassin versant à un autre. A la fonte des neiges c'est autant d'eau qui ne rejoindra pas le bassin versant haut-rhinois. Les habitants de la vallée de la Thur apprécieront sans doute ! Est-il légitime que certains accaparent cette ressource à des fins commerciales ? A l'heure où nombre d'acteurs du tourisme montagnard en France ont compris que leur avenir se situait dans la décarbonation, la sobriété, la renaturation et la mutation progressive vers d'autres modèles économiques, certains font tout l'inverse en artificialisant toujours plus et en ne considérant les ressources autour d'eux que comme une matière première pour les activités.



Cette folie jusqu'au-boutiste empêche les acteurs de penser la transition dans un massif où les ressources se raréfient et où les conflits d'usage de l'eau sont déjà d'actualité. Comment penser raisonnablement que ce qui a porté une part conséquente de l'économie touristique du massif au cours des dernières décennies va encore perdurer à l'heure où l'ensemble des prévisions montrent que l'avenir ne permettra plus une pratique durable ?

Nos associations demandent à ce que les réglementations soient respectées. Elles appellent les acteurs en compétence sur la question touristique à ouvrir le seul débat salvateur à savoir, comment collectivement nous réinventons un tourisme vosgien permettant de préserver ce qui fait l'attrait de ce massif, à savoir sa nature, et de maintenir une activité touristique vitale pour ses habitants. ●

Position d'Alsace Nature sur le projet d'introduction de Grand Tétrás dans les Vosges

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Alsace et Alsace Nature ont incité leurs sympathisants à répondre massivement et positivement à la consultation organisée par la DREAL du 4 au 24 mars sur la demande du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges afin d'y introduire le Grand Tétrás.

Une consultation très importante car sa présence est au cœur d'un grand projet de renforcement dans les forêts des Hautes-Vosges et donc une des dernières chances de préserver les milieux sauvages encore présents et les espèces qui y trouvent refuge comme la Gélinotte des bois par exemple.

Mais pour que ce projet ait une chance de réussir, certaines conditions sont nécessaires :

- des lâchers dans des zones d'habitats encore favorables et proches les uns des autres, afin de faciliter les échanges entre les individus lâchés ;

- l'établissement de corridors entre les zones d'habitats favorables encore présentes dans le massif ;
- la mise en place d'une gestion sylvicole favorable ;
- une extension et/ou création d'aires protégées dans les secteurs favorables ;
- la limitation des dérangements grâce à l'interdiction et/ou la limitation d'accès aux zones sensibles ;
- l'abandon des projets impactants dans toute la zone de reconquête affichée, tels que les nouvelles activités touristiques, projets immobiliers, via ferrata... ;
- le retour vers un équilibre forêt/gibier.

En rappelant ces conditions dans les réponses aux pétitions, les signataires ont souligné que ce projet de renforcement doit être exemplaire et ambitieux. Le Grand Tétrás est garant de la préservation des milieux sauvages encore présents.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le constat de cette première réintroduction reste mitigé. Fait marquant, les animaux lâchés ont pris leurs quartiers dans les milieux favorables à leur survie, démontrant ainsi que quand l'habitat est présent, les oiseaux le colonisent, par contre des mortalités ont eu lieu (prédation, mort inconnue, etc.) rendant les effectifs résiduels très faibles.

Au regard du faible échantillonnage initial d'animaux, il serait très hasardeux de tirer des conclusions scientifiques sur ces premiers lâchers. Toutefois, il nous semble que les conditions que posaient les associations restent plus que jamais nécessaires.

Or, en un an de programme, force est de constater qu'aucune extension ou création d'aires protégées n'a vu le jour, que les corridors n'ont pas été travaillés, que les projets néfastes n'ont pas été abandonnés.

Les associations appellent les porteurs du projet à ne pas considérer les lâchers de réintroduction comme une fin en soi et à très rapidement engager les mesures d'accompagnement indispensable à la réussite du projet et à l'adhésion du plus grand nombre. ●

Un trafic d'espèces protégées démantelé

En septembre 2022, le service départemental de la Guyane de l'Office Français de la Biodiversité a été contacté par le bureau des douanes de l'aéroport de Cayenne à la suite de l'identification de quatre colis contenant 191 spécimens dangereux d'arthropodes, scorpions et scolopendres, à destination de l'hexagone, pour une valeur totale à la revente estimée à 13 640 euros.

Au terme de plusieurs mois d'enquête, les investigations réalisées ont permis d'identifier sept individus se rendant régulièrement en Guyane afin de prélever illégalement des espèces réglementées. L'enquête a également démontré que plusieurs mis en cause vendaient illégalement ces animaux protégés en France, mais également à l'étranger.

Le 26 septembre, le Tribunal correctionnel de Strasbourg a condamné les sept personnes impliquées dans ce trafic.

Le trafic d'espèces protégées est le troisième trafic le plus lucratif au monde, représentant jusqu'à 23 milliards de dollars par an. Il est également l'un des principaux facteurs d'érosion de la biodiversité.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) affirme que la France figure « parmi les principaux Etats importateurs d'espèces sauvages destinées au marché européen, mais aussi l'un des principaux points de sortie ». Le trafic d'espèces représente plusieurs risques, au regard :

- De la diminution des espèces sur les secteurs à proximité des sentiers.
- Du risque de fuite vers le milieu naturel dans les pays d'import. Les espèces invasives sont l'un des cinq grands types de pression humaine entraînant l'effondrement de la biodiversité.
- Des risques sur la santé humaine via les zoonoses (75% des nouvelles maladies découvertes au cours de la dernière décennie, selon le Fonds International pour la Protection des animaux (IFAW)).
- Du risque pour le bien-être animal, défini par l'Organisation mondiale de la santé animale.

En conséquence, les condamnés ont écopé de peines de prison avec sursis, allant de 3 à 8 mois, ainsi que de plusieurs peines d'amendes. Si le jugement est globalement satisfaisant, on regrettera toutefois, pour le principal prévenu, qu'à la peine de sursis ne soit pas associée une peine d'amende qui se serait mesurée à la hauteur de ses bénéfices estimés à plusieurs milliers d'euros. ●

La trame verte et bleue

Qu'est-ce que la Trame verte et bleue (TVB) ?

- Le vert pour la végétation (les buissons, les arbustes, les arbres, les forêts, mais aussi les herbacés, prairies, pelouses...).
- Le bleu pour l'eau (les rivières, les mares, bref tous les milieux aquatiques et zones dites « humides »).
- La trame pour désigner quelque chose qui se tisse.

Disons-le donc ainsi : la TVB est un tissu dont les fils sont l'eau et la végétation, un ouvrage que l'on tisse, que l'on tricote, voire que l'on brode finement, dans un environnement à chaque fois particulier de par son fonctionnement.

La TVB est un outil de protection de l'environnement, utile notamment dans les documents de planification des projets d'aménagements et les questions d'adaptation au changement climatique. Elle permet de faire face à la fragmentation ou la

perte des habitats, à l'érosion de la biodiversité. En plus des objectifs écologiques, la TVB rend un grand nombre de « services » à l'être humain : source de nourriture, régulation du climat, zones tampons, purification de l'eau, régulation des inondations et coulées d'eaux boueuses, production d'oxygène...

Alsace Nature travaille activement depuis de nombreuses années à la reconquête de la biodiversité sur le territoire Alsacien. En 2019, l'association débutait une campagne fédérale « Plus de biodiversité dans nos communes » en partenariat avec les villes de Schiltigheim, Bischheim et Lingolsheim pour les accompagner dans leur changement de pratiques. Le programme TVB était lancé !

Depuis, Alsace Nature a travaillé avec 7 autres communes sur ces questions de TVB, aboutissant à des chantiers de renaturation bénéfiques à la trame verte et bleue locale. ●



CHANTIER PARTICIPATIF DE PLANTATION DE HAIE LORS
D'UN PROJET DE RECONQUÊTE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE
ORGANISÉ PAR ALSACE NATURE.
ALSACE NATURE

TÉMOIGNAGE



Toute le monde peut trouver sa place à Alsace Nature suivant ses envies,
le temps et les capacités qu'il veut mettre à profit.
On peut faire plein de choses en tant que bénévole,
de la mise sous pli à la représentation dans des institutions.

Arnaud SCHWARTZ

45

 Membre depuis : plus de 20 ans

 Origines : Centre Alsace

La place de la nature dans ma vie

J'ai toujours eu envie de faire quelque chose pour la nature. C'est en quelque sorte elle qui m'a « sauvé » car j'ai été profondément déçu par la société de manière générale - ses mensonges, son individualisme, ses injonctions à la surconsommation... toute cette violence est pour moi une forme de suicide collectif - et le seul moment où je me sentais bien, où je m'apaisais enfin, c'est quand j'allais me balader seul en forêt.

J'ai occupé plusieurs postes entre-temps, et en parallèle dans ma vie perso, j'avais récupéré un vieux verger, un jardin, des ruches... le miel, l'huile de noix, le jus de pomme : c'était concret, ça me plaisait ! D'ailleurs dans ma famille on a des terres agricoles en location depuis des années. J'ai voulu les cultiver et en faire quelque chose d'autre, qu'elles soient rendues aux générations suivantes en meilleur état, propres et vivantes. Une vingtaine d'années (et d'aléas !) plus tard me voilà devenu paysan, installé avec mon frère sur ces terres en reconversion bio. Notre activité principale est la pépinière de jeunes plants issus de la filière Végétal Local Nord-Est.

Mon engagement au sein d'Alsace Nature

En centre Alsace, on est dans le berceau d'Alsace Nature. Les premières grandes victoires ont eu lieu ici. Mes parents n'étaient pas membres d'Alsace Nature mais se sont retrouvés dans ce grand mouvement populaire transfrontalier à militer contre la centrale nucléaire de Wyhl. C'était notre premier lien avec les militants de la protection de la nature et de l'environnement. Il y avait aussi sur le secteur un moulin et une auberge, c'étaient le QG des naturalistes.

A la base, je ne voulais pas vivre dans les pays riches, mais finalement je me suis dit « Je vais rester là et essayer de faire changer les choses ici ». A ce moment je me suis rendu compte qu'Alsace Nature était la structure la plus intéressante pour agir avec les autres. Bien sûr, on peut entreprendre des actions individuelles pour la nature, comme changer son mode de vie, mais lorsqu'on réfléchit aux enjeux, il devient évident que seul le collectif permet d'avoir un véritable impact.

Comme j'ai fait des études dans le domaine de l'environnement, je me suis retrouvé à animer des sorties nature dans le Groupe Local, c'est comme cela que ça a commencé. Petit à petit, on comprend mieux le fonctionnement de l'association et on fraye son chemin. Depuis, j'ai notamment piloté le réseau thématique « Energies », suis devenu administrateur et l'aventure s'est poursuivie au sein de notre fédération nationale France Nature Environnement (FNE). J'avais plus de temps à consacrer au militantisme, j'ai été élu au conseil d'administration pour finir... Président ! Un « travail bénévole » que j'ai réalisé à temps plein pendant 3 ans. La fin du mandat coïncidait avec le démarrage de mon projet agricole.

L'enjeu environnemental qui me touche le plus

Il y en a beaucoup mais ce que je trouve choquant c'est qu'« on sait ». On a tous les indicateurs qui montrent qu'on surexploite l'écosystème et pourtant on continue. Or pour vivre au maximum en harmonie avec la nature, plutôt que de viser Mars, ne devrait-on pas tous remettre les pieds sur terre ? Essayons de vivre simplement et le plus respectueusement possible avec les autres espèces, ici et maintenant.

Plutôt Rhin ou rivière ?

Rivière ! Ici, on est à côté du Hanfgranva, la rivière phréatique qui donne son nom à la pépinière. La toponymie est toujours très intéressante en Alsace pour comprendre l'histoire. Hanfgranva ça veut dire « le fossé à chanvre », culture dont le fil servait à l'époque aux cordages et aux vêtements.

Retour sur le chantier de plantation intergénérationnel à Ostwald : une histoire de Crapauds verts

Aux abords de l'étang du Géric à Ostwald vit une population de Crapauds verts. Avant de s'établir à proximité de gravières ou de chantiers, ce crapaud vivait à proximité de rivières comme la Bruche ou le Rhin, à une époque où les crues et décrues des cours d'eau favorisaient la présence de mares, nécessaires à sa reproduction. La dynamique de ces rivières favorisait aussi la présence d'un sol de sable et de gravier que cette espèce affectionne particulièrement. Suite à l'assèchement de nombre de zones humides qui caractérisaient la plaine d'Alsace, il ne reste plus que deux zones dans lesquelles on trouve des populations de cette espèce, une dans le Haut-Rhin, une autre dans le Bas-Rhin, notamment sur la commune d'Ostwald. Il est classé « en danger » sur la liste rouge des amphibiens menacés d'Alsace et bénéficie d'un Plan National d'Action.

Sur un axe allant de l'étang du Géric à celui du Bohrie, se trouvent trois petites mares qui ont été créées, ou plutôt re-crées à l'occasion de la construction de l'écoquartier. C'est sur cet axe Géric-Bohrie, qu'Alsace Nature a mis en œuvre la plantation d'une haie. La plantation de cette haie s'intègre dans le projet plus vaste porté dans le cadre de l'Appel à Projet TVB de la Région, la DREAL et l'Agence de l'Eau. Dans trois ou quatre ans, la haie deviendra dense et constituera une allée végétale favorable aux déplacements du Crapaud vert.

Le lundi 25 novembre un chantier complémentaire a été réalisé aux abords de l'EHPAD d'Ostwald, sur le même axe. Des résidents de l'EHPAD ont pu participer à la plantation, aidés par des enfants de la maternelle et des classes de CM1 et CM2 de l'école les Sources d'O, ainsi que de quelques étudiants en BTS au lycée agricole d'Erstein venus en renfort.

Environ 115 mètres de végétation sur deux rangs, composés d'arbustes, d'arbrisseaux et de petits fruitiers, ont été plantés, avec une quinzaine d'espèces différentes. Des animations ont également été proposées par Alsace Nature tout au long de la journée en marge de la plantation, sur les thématiques des petites bêtes, des hérissons, et de la chaîne alimentaire...

Depuis le début du partenariat avec la ville d'Ostwald, ce sont 1,5 km de haie qui ont été plantés. ●



Petite histoire anecdotique d'un naturaliste en herbe

J'habite un village de moyenne montagne à Wangenbourg-Engenthal dans les Vosges Alsaciennes, un endroit prisé des citadins strasbourgeois pour ses forêts de résineux et de feuillus. Né dans ce paysage semi-montagnard, très tôt je me suis intéressé à la beauté de la Nature, aux insectes, fleurs, oiseaux... qui me procurent une immense source d'émerveillement à chaque observation.

Mes premières observations des oiseaux furent comblées par le don de jumelles de mon grand-père. Que de couleurs ! Mes yeux se rapprochaient de ces beaux volatiles ! Je me souviens de la Pie-grièche. Quel plaisir de l'avoir vue si près, ressemblant à un petit rapace. Aussi les couleurs flamboyantes des étourneaux au moment du printemps me faisaient penser à des oiseaux exotiques.

Un souvenir d'une rencontre avec une araignée au corps rouge et quatre points noir sur le dessus. Il aura fallu une dizaine d'années pour revoir cette espèce d'artropode dans un livre sur les insectes que notre voisin m'avait offert. Il s'agissait du mâle de l'éres cinabre, une araignée peu commune. Dans nos contrées on peut aussi découvrir des araignées mygalomorphe, genre *Atypus*.

Peut-être qu'un jour j'écrirai un livre de mes rencontres et observations naturalistes. En tout cas la nécessité de protéger cette nature face aux destructions qu'elle subit pour des choses futiles et sans avenir m'a donné envie de militer avec les associations de protection de la Nature et de l'environnement. Ainsi j'ai rejoint Alsace Nature.

L'humanité n'a pas besoin de beaucoup de choses, l'essentiel se trouve dans la nature pour jouir, en respect, des qualités des ressources naturelles, de l'air, de l'eau et de la terre nourricière, garant d'Amour envers les êtres vivants.



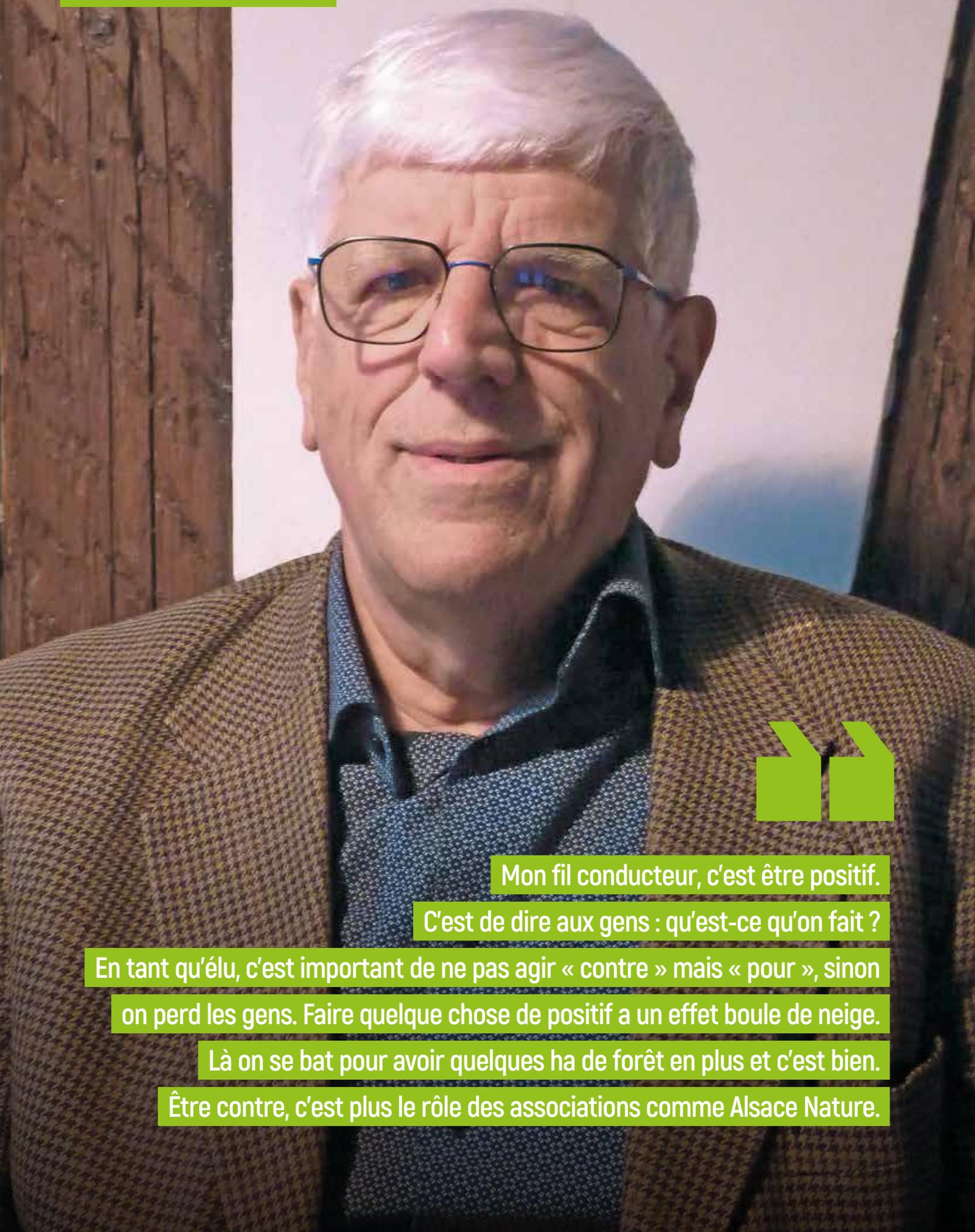
Mathieu KRIMM

Guide Nature et membre du groupe local Mossig

CITOYEN
NATURE

AVRIL 2025 / N°31

TÉMOIGNAGE



Mon fil conducteur, c'est être positif.

C'est de dire aux gens : qu'est-ce qu'on fait ?

En tant qu'élu, c'est important de ne pas agir « contre » mais « pour », sinon on perd les gens. Faire quelque chose de positif a un effet boule de neige.

Là on se bat pour avoir quelques ha de forêt en plus et c'est bien.

Être contre, c'est plus le rôle des associations comme Alsace Nature.

Gilbert ROTH

49

📍 Origines : Dorlisheim

Ma vision de la nature en tant que Maire

Je suis maire de Dorlisheim depuis 2001, j'étais adjoint en 1995 et conseiller municipal dès 1989. De profession, j'étais dans l'aéronautique chez Safran, on réparait et on fabriquait des trains d'atterrissage.

J'ai une envie, que le monde soit un peu plus viable pour nos petits-enfants. La position de maire reste quand même le poste où tu as le plus de chances de pouvoir réaliser ce que tu as en tête. Or la nature, je pense que ça intéresse beaucoup plus de monde qu'on ne le pense. Mais le plus grand drame de l'Homme moderne, c'est qu'il a arrêté d'observer. On lui a expliqué que la technologie savait tout faire, que le sol n'est qu'un support sur lequel on amène des graines et des intrants...

J'ai créé une commission environnement, à Dorlisheim, où il y a des élus et des personnes tirées au sort sur la liste électorale. Là, tu commences à avoir des avis un peu contraires ! Ce qui m'intéresse, c'est de savoir là où les gens ne sont pas d'accord, et si en travaillant dans le groupe, on tombe d'accord, ce qui les a fait changer d'avis, pour pouvoir convaincre tous les autres. Tous les ans les sujets sont renouvelés. La 1^{ère} année c'était l'infiltration de l'eau de pluie, la 2^{ème} les mobilités douces, et en ce moment c'est sur la biodiversité dans les jardins. En juin on va faire le tour des jardins par le prisme de la biodiversité (pas regarder si les carottes et les tomates sont belles). Si déjà les gens laissent un tas de branches, et quelques mètres carrés de gazon fleurir, c'est bien ! Et est-ce que le hérisson peut passer chez le voisin ou est-ce qu'il est bloqué ?

Globalement je trouve que les associations et les élus ont raté le coche de l'environnement. Ça fait des années qu'on en parle pour dire qu'il faut faire autrement. Ça ne bouge pas vraiment, il n'y a pas une prise de conscience globale. Un exemple, quand on fait le nettoyage de printemps, c'est toujours les mêmes qui viennent et ils ne sont pas trop nombreux. Il y a ce cliché « je ramasse la merde des autres », or on est là pour dire « j'aide la nature à survivre, à exister »... On a loupé un truc quelque part, sinon, on n'en serait pas à ce stade.

Comment je travaille avec des associations

J'ai présidé le SCOT (schéma de cohérence territoriale) de la vallée de la Bruche. Là tu commences à réfléchir à un niveau plus global. Après, j'ai porté le plan climat sur le même périmètre. C'est là qu'on a commencé à travailler avec des associations. La première chose qu'on a faite c'est d'aller consulter les experts. C'est dans cette catégorie que je place Alsace Nature, je connais leurs compétences, je n'ai

aucun doute. Ils ont des buts, des solutions, moi tout seul, je ne sais rien. Il faut que quelqu'un m'aide à dire, comment on fait pour sauver les chauves-souris par exemple. C'est moche une chauve-souris en plus, il y a plein de clichés autour, donc là encore il faut envoyer des messages positifs. « Quand vous trouvez des chauves-souris dans votre grenier, c'est une chance, soyez contents parce qu'elles enlèvent les moustiques de votre chambre à coucher ».

Après deux années à travailler avec Alsace Nature sur notre Trame Verte et Bleue, on va faire ensemble une forêt cinéraire. L'idée est de sanctuariser une petite forêt de 3 ha. Corentin (le chargé de mission d'Alsace Nature) va regarder ce qui est à protéger là-dedans, ce qui est invasif, etc. S'il me dit qu'il y a un truc remarquable, on laissera ce coin tranquille. On plante des haies aussi. Mais au moins 300 m par an, sinon rien, ça rime à rien 10 m par ci par là. On a fait appel encore une fois à une association experte, Haies Vives d'Alsace. Ensuite on bosse sur l'entretien. Bien accompagné tout ça n'a rien de sorcier, il faut juste une volonté politique. En plus ce n'est pas très cher, ce n'est pas un problème d'argent. Dans ces partenariats, il faut juste que nous on rassure les habitants sur le côté militant. Quand on travaille au quotidien sur la TVB, il n'y a pas ce côté militant, mais c'est un problème d'image d'Alsace Nature. On les entend surtout dans la presse parce qu'ils sont contre des routes et des machins. Pourtant ils font des travaux de fond sur les herbes, la biodiversité, mais ils n'ont pas le temps de bien les valoriser, ça peut les perdre...

L'enjeu environnemental qui me touche le plus

C'est la biodiversité. Pour moi, elle n'est pas assez protégée. Le vrai risque, c'est celui-là, pas tellement l'énergie ou autre. L'image qui me plaît malheureusement bien, c'est d'imaginer qu'on enlèverait des boulons à la Tour Eiffel tous les jours ; longtemps, on ne verra rien, mais un jour tout s'effondre. On ne le verra pas avant.

Plutôt ville ou campagne ?

Campagne, zéro doute. Dorlisheim c'est un village. C'est une question qu'on s'est posée dans la campagne électorale. Qu'est-ce qui fait qu'on est un village ou pas ? Et la conclusion c'était de dire, tant qu'on se connaît et qu'on se dit bonjour, on est un village.

CITOYEN
NATURE

AVRIL 2025 / N°31



ZOOM SUR L'ASSOCIATION POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES D'ALSACE (BUFO)

L'année 2024 fut pour BUFO une année dense avec quatre grands chantiers rédactionnels qui préparent les actions futures de préservation des reptiles et amphibiens d'Alsace et de leurs habitats, décrits ci-dessous.

Rédaction du Plan National d'Action (PNA) « Crapaud vert »

D'abord le PNA Crapaud vert, seconde version, dont l'ONF est coordinateur mais dont la rédaction a été confiée à BUFO. Plus de vingt ans d'expérience dans l'étude et la protection de cette espèce emblématique d'Alsace-Moselle nous permettent d'élaborer un plan d'actions concret et efficace en faveur de cet amphibien classé « en danger » dans la liste rouge des amphibiens du Grand Est. Si l'espèce a échappé à l'extinction dans notre région, c'est grâce au travail des associations, des pouvoirs publics notamment dans le Bas-Rhin et à la mise en place d'un premier PNA en 2012.

Plan régional d'actions (PRA) en faveur des reptiles de la trame thermophile du Grand Est

2024 marque également les débuts du PRA en faveur des reptiles de la trame thermophile du Grand Est. C'est le premier projet au niveau régional pour ces grands oubliés de la protection de la faune que sont les lézards et serpents. Il s'inscrit dans les actions « faune » coordonnées par ODONAT Grand Est dans le cadre du LIFE Biodiv'est. BUFO en est coordinatrice en partenariat avec le CEN Lorraine et le CPIE Sud Champagne. Nous espérons que ce PRA, dont la rédaction sera finalisée en 2025 et malgré les mauvaises surprises financières et administratives, permettra d'agir pour la sauvegarde des reptiles dont la situation est inquiétante malgré l'indifférence générale dont ils souffrent, encore trop perçus comme des « sales bêtes inutiles ».

Etude, protection et création de mares

Les mares en tant qu'habitat de reproduction de nombreux amphibiens mais aussi habitat de certains reptiles et de tout un cortège d'espèces sont au cœur de l'action de BUFO. Chaque année nous effectuons des inventaires, suivis et diagnostic de mares notamment dans le cadre de restaurations de milieux. Face au déclin continu des amphibiens de France, il est urgent de protéger strictement les milieux humides. Cependant, la simple protection ne suffit plus, il faut passer à la vitesse supérieure : permettre à la biodiversité de reconquérir les territoires perdus et donc de recréer, entre autres, des mares. De nombreux programmes et acteurs gravitent autour de l'étude, la protection et la création des mares. Il était nécessaire de les coordonner au sein d'un plan régional d'actions qui est en cours de finalisation.

Monographies de l'herpétofaune d'Alsace

Enfin, BUFO a toujours mis un point d'honneur à diffuser les connaissances, fruit du travail des naturalistes amateurs et professionnels. L'atlas de répartition des amphibiens et reptiles d'Alsace de Jacques Thiriet et Jean-Pierre Vacher publié par l'association en 2010 a été pionnier dans les atlas de la faune alsacienne. Il a été décidé de lui donner une suite nommée les « monographies de l'herpétofaune d'Alsace ». Elles se présentent sous forme de volumes séparés et publiés à raison de deux ou trois par an, chacun décrivant une espèce ou une thématique liée à l'herpétologie en Alsace. Le premier numéro a été consacré aux espèces introduites : vous seriez surpris de leur nombre ! Pour l'instant, la diffusion gratuite et en PDF sur le site de BUFO est privilégiée, le financement de la mise en page repose essentiellement sur les dons faits à l'association. La monographie sur le Crapaud vert, qui paraîtra en 2025, sera éditée au format imprimé. En attendant, deux numéros seront publiés début 2025 sur l'Orvet fragile et la Couleuvre helvétique.





ZOOM SUR CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS (CEN) ALSACE

Assises de l'engagement citoyen pour la biodiversité

En juin 2024 se sont tenues les Assises de l'engagement pour la biodiversité, un moment important pour les associations de protection de la nature de la Région Grand Est. Cet événement, organisé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, avec les CENs Lorraine et Champagne Ardennes et en partenariat avec Alsace Nature, a réuni près de 130 participants autour d'une problématique : comment mobiliser davantage les citoyens en faveur de la biodiversité ? 58 structures concernées par cet enjeu (principalement associations de protection de la nature, mais aussi des collectivités et entreprises) étaient représentées au sein des participants, qui ont collaboré au sein d'ateliers de travail thématique durant 2 jours. Ce temps de réflexion collective avait pour objectif de faire émerger des solutions pour lever les freins et activer les leviers à l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité.

Les ateliers de travail ont été construits autour des problématiques identifiées grâce à un état des lieux débuté en 2023. Ce travail, mené en partenariat avec France Nature Environnement Grand Est, Alsace Nature et Alsace Mouvement associatif, a permis d'établir un diagnostic des mobilisations actuelles, et notamment de l'engagement bénévole au sein des associations de protection de la nature du territoire. L'état des lieux est consultable sur le site du CEN Alsace.

La dynamique de coopération lancée par cet événement a vocation à être pérennisée. En effet, les contributions aux ateliers ont été reprises au sein d'une stratégie et d'un plan d'action pour dynamiser la mobilisation des citoyens à l'échelle de la région. Les structures volontaires seront associées à la mise en œuvre de cette stratégie, qui sera communiquée au premier semestre 2025.

L'ensemble de cette démarche s'inscrit dans le cadre du LIFE Biodiv'Est, un programme ambitieux porté par la Région Grand Est qui décline 27 actions pour préserver et restaurer la biodiversité. Le CEN Alsace, avec les CEN Lorraine et Champagne Ardenne, porte l'action sur l'animation de la vie citoyenne et le bénévolat.

Une nouvelle Réserve Naturelle Régionale !

Le 19 octobre 2024, la nouvelle Réserve naturelle régionale des Collines sèches du Bischenberg, de l'Immerschenberg et du Holiesel a été inaugurée ! La création de cette RNR, actée par délibération de la commission permanente du conseil régional le 21 juin 2024, porte à 9 le nombre de Réserves naturelles régionales gérées par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace.

C'est grâce à la mobilisation des communes, du CEN Alsace et de la LPO Alsace que près de 100 ha de milieux naturels remarquables bénéficient désormais d'une protection forte, sur les bans communaux de Bischoffsheim, Obernai et Rosenwiller. Ces terrains abritent notamment une forêt de chênes pubescents et des pelouses sèches calcicoles, milieux rares et sensibles tout particulièrement visés par cette protection. Parmi les espèces remarquables présentes sur la réserve, on peut citer le Bruant zizi, la Pie-grièche écorcheur, l'Alouette lulu, l'Anémone pulsatille, l'Aster amelle, ou encore l'Horisme des pulsatilles. Le classement en réserve permet une protection pérenne de cette biodiversité, en interdisant par exemple tous travaux qui n'iraient pas dans le sens de sa préservation.

Cette nouvelle réserve naturelle comprend plusieurs sites sur lesquels notre association s'investit depuis près de 30 ans, avec le soutien historique des communes et de la Collectivité européenne d'Alsace. C'est donc tout naturellement que le CEN Alsace en a été désigné gestionnaire. 9 des 11 réserves naturelles régionales alsaciennes sont désormais gérées par le CEN Alsace.

La création ou l'extension de nouvelles réserves naturelles régionales constitue l'une des 27 actions du programme Life Biodiv'Est.

 <https://conservatoire-sites-alsaciens.eu>



ZOOM SUR GROUPE D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DES MAMMIFÈRES D'ALSACE (GEPMA)

Action de connaissance : étude des lacs de montagne

La fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques a mandaté plusieurs associations d'Alsace pour la réalisation d'inventaires sur et autour des lacs de montagne. C'est dans ce cadre que le GEPMA a mené une étude conséquente sur la connaissance des mammifères autour de quatre lacs du massif des Vosges : Lac du Forlet, Lac Vert, Lac du Schiessrothried et Lac de l'Altenweiher.

La pose de pièges-photographiques a permis d'observer 7 espèces différentes de mammifères terrestres, dont le Chat forestier. La pose de pièges à ADN à destination des petits mammifères a également fonctionné, et a permis la découverte de la présence de la Crossope aquatique sur le Lac Vert et le Lac de l'Altenweiher.

L'étude acoustique a permis la détection de 17 espèces de chiroptères réparties sur les quatre lacs étudiés, avec notamment le Grand Murin, le Murin de Bechstein, le Murin à oreilles échancrées et la Barbastelle d'Europe (espèces annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore). L'étude a également montré la présence de la Sérotine de Nilsson, espèce dite « Nordique », essentiellement présente dans le Massif des Vosges à proximité des Lacs.

Action de protection : Plan Régional d'Actions pour le Castor d'Eurasie

Ce premier PRA Castor a été rédigé en 2017 et validé pour la Région Grand Est, et a été mis en œuvre en Alsace par le GEPMA en 2024 pour la septième année consécutive. Le GEPMA, le GEML (Groupe d'Étude des Mammifères de Lorraine) et la structure ReNARD (Regroupement des naturalistes ardennais) animent ensemble ce plan sur le Grand Est et proposent différentes actions :

- une mise en commun de la base de traitement cartographique, initialement créée par le GEML ;
- une homogénéisation des protocoles de prospection ;
- un soutien technique et de la médiation liés à la présence du Castor ;

Le GEPMA a ainsi initié diverses prospections collectives ainsi qu'individuelles par le biais du réseau de bénévoles référents sur l'espèce. Il a également réalisé deux formations à destination d'agents des Voies Navigables de France, pour une meilleure prise en compte de l'espèce le long de nos cours d'eau. Le GEPMA intervient par ailleurs sur les problématiques de cohabitation Homme/Castor, et propose des animations à destination du grand public à la découverte du Castor. Enfin, l'association a également participé cette année au Colloque National Castor, où elle a présenté quelques actions du Plan Régional d'Action « Vivre avec le Castor », avec les collègues du GEML et du ReNARD.



**BARRAGE SUR RIVIÈRE RÉALISÉ PAR LE CASTOR
SUR LA COMMUNE DE GAMBSHEIM**
SÉGOLÈNE ANTOINE



53

Action de sensibilisation et protection : un nouveau médiateur au GEPMA !

En 2023, le pôle « Médiation Faune Sauvage » du GEPMA et de la LPO Alsace a traité 5 861 demandes dont 1 520 concernant les mammifères ! Suite à cette augmentation des demandes concernant les mammifères, notamment liées à des cas de cohabitation avec les chauves-souris, un nouveau salarié a été embauché. Roméo BELARDI a rejoint l'équipe du GEPMA en août 2024 pour répondre à ces sollicitations croissantes. Ce sont au total 211 appels concernant les chauves-souris qui ont été traités par le pôle médiation cette année. Bien qu'il ait avant tout un rôle de médiateur, Roméo travaille également sur la thématique de chauves-souris en milieu du bâti.



Le GEPMA est l'animateur régional du Plan National d'Action pour les chiroptères, dont plusieurs actions concernent le milieu bâti. C'est dans ce cadre qu'est réalisée une veille des appels d'offres concernant les travaux de rénovation ou de destruction dans les milieux bâtis favorables aux chiroptères. En 2024, 112 courriers d'alerte ont été envoyés aux différents porteurs de projets (collectivités, bailleurs, etc.), afin que les chauves-souris puissent être correctement prises en compte en amont des travaux, et 44 ont répondu. Ces alertes peuvent mener à la bonne prise en compte des espèces protégées, et parfois même déboucher sur de nouveaux aménagements pour ces espèces, directement intégrés au niveau des nouvelles constructions ou à proximité. Elles permettent avant tout de sensibiliser les porteurs de projets à la présence de la faune dans le milieu bâti, afin que celle-ci soit prise en compte lors des futurs projets. Lorsque des chauves-souris sont présentes, ou qu'un aménagement est réalisé pour favoriser leur présence, les propriétaires peuvent signer la convention « Refuge pour les chauves-souris », action coordonnée au niveau national par la Société France pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM). En 2024, 3 nouvelles conventions Refuge ont été signées par des propriétaires privés et des collectivités, et une convention a été mise à jour sur une commune alsacienne. Le GEPMA a également participé aux 39^{èmes} rencontres du club U2B (Urbanisme, Bâti, Biodiversité), en compagnie de la LPO Alsace, pour le lancement de leur Guide Rénovation du bâti et Biodiversité.

Le GEPMA a réalisé une intervention auprès des étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, afin de sensibiliser les jeunes architectes à la présence de la faune dans le bâti existant, mais également à la possibilité de l'intégrer aux nouveaux projets.

 <https://gepma.org>

**ÉTUDE DES 4 LACS : INSTALLATION DES PIÈGES
À POILS ET CROTTES POUR L'ÉTUDE DES MICROMAMMIFÈRES.**
GEPMA

CITOYEN
NATURE

AVRIL 2025 / N°31



EN 2024, LE SUIVI DU MARTINET À VENTRE BLANC EST COURONNÉ DE SUCCÈS AVEC LA DÉCOUVERTE D'UN 4^{ÈME} SITE DE NIDIFICATION À COLMAR.

LPO



ZOOM SUR LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO)

Le martinet à ventre blanc réunit les passionnés d'oiseaux

Une mobilisation exemplaire de bénévoles révèle la présence de Martinets à ventre blanc, une espèce rare en Alsace. En 2024, le réseau assure un comptage heure par heure de chaque site, et en a même découvert un nouveau !

Le Martinet à ventre blanc est une espèce méridionale, nettement plus grand que son cousin le martinet noir, commun dans notre région, et facilement reconnaissable avec ses couleurs contrastées. En 1991 toutefois, des ornithologues aperçoivent quelques individus à Mulhouse, et découvrent leurs nids en haut d'une tour d'habitation puis sur quelques autres édifices de grande taille. Immédiatement, ils se passionnent pour l'espèce : ils suivent assidûment la colonie, sensibilisent les élus et le public, engagent des actions pour protéger les sites de reproduction et proposent des alternatives par la mise en place de nichoirs artificiels... Malgré ces tentatives, la destruction (programmée et anticipée) du principal site de reproduction, au cours de l'hiver 2021-2022, provoque la dispersion de la colonie... Reste heureusement quelques noyaux historiques sur l'agglomération, qui sont attentivement suivis par les bénévoles de la LPO.

Sur le reste de l'Alsace, trois autres colonies s'installent progressivement : Colmar, Oberhausbergen (en banlieue ouest de l'Eurométropole) et Strasbourg. Dès la découverte de ces colonies, une mobilisation des ornithologues amateurs se met en place, avec l'appui de l'équipe salariée de la LPO.

A Colmar, un petit groupe de passionnés s'organise ainsi dès 2016, lors des premières observations. Depuis 2017, le suivi des 3 sites connus s'intensifie sous la coordination de bénévoles très actifs. En 2023, ces bénévoles œuvrent pour installer des nichoirs artificiels, destinés

à renforcer l'offre de gîtes sur l'un des sites. Une belle opération qui a permis de renforcer les liens entre les différentes institutions, la Ville, les acteurs locaux et les bénévoles. Et en 2024, le suivi est couronné de succès avec la découverte d'un 4^{ème} site ! Près de 30 sorties ont été nécessaires pour arriver à cette découverte : planifiées et réalisées tout au long de la saison de reproduction, elles représentent un total de près de 25 h de terrain chaque année. En quelques années à Colmar, les oiseaux ont renforcé leurs effectifs : de 7 à 9 couples nicheurs en 2017, on en dénombre désormais 13 à 20 couples. Un grand merci à tout le réseau des bénévoles pour leur implication en faveur de l'espèce !

Un premier groupe jeunes à la LPO Alsace !

La vie associative de la LPO Alsace 2024 a été marquée par la création de son groupe jeunes. Conçu comme une porte d'entrée pour les jeunes de toute l'Alsace, il s'adresse à tous les 15-35 ans désireux de découvrir la vie associative et d'enrichir leurs connaissances naturalistes. Ce groupe a pour but de créer un espace accueillant et stimulant, propice à l'apprentissage et à l'expérimentation, où les membres peuvent partager leur intérêt commun pour la biodiversité.

Depuis quelques années, la LPO Alsace se développe avec l'émergence de nombreux groupes locaux, désormais au nombre de neuf en Alsace. En parallèle, les sollicitations de jeunes souhaitant rejoindre l'association et participer à des sorties et actions bénévoles se sont multipliées. Pour répondre à cette demande croissante, la LPO a envisagé de créer un groupe spécifiquement pour les jeunes, désireux de partager leur passion pour la nature et de s'engager dans des actions complémentaires à celles des groupes locaux existants, souvent composés de retraités et de personnes actives.



**SORTIE SUR LE TERRAIN DE LA LPO ALSACE
AVEC SON PREMIER GROUPE JEUNES.**

LPOI

L'arrivée de Mathéo Goblet, stagiaire en 2024 et ancien coordinateur d'un groupe de jeunes en Bretagne, a marqué un tournant. Grâce à lui, le Groupe Jeunes de la LPO Alsace a officiellement été lancé en mai 2024. Les membres de ce groupe se retrouvent depuis pour échanger leurs connaissances lors de sorties et découvrir les diverses actions menées par la LPO Alsace. Ils participent également à des événements militants et à des missions de bénévolat proposées par l'association. Les activités couvrent un large éventail de domaines, allant de l'ornithologie à l'entomologie, en passant par la mammalogie et bien d'autres encore. La communication au sein du groupe se fait principalement via WhatsApp, offrant ainsi une organisation souple et spontanée des sorties et des rencontres en fonction des envies des membres.

Aujourd'hui, bien que Mathéo soit retourné en Bretagne, le groupe qu'il a initié continue de se développer avec plus de 80 membres dans le groupe WhatsApp et une vingtaine de jeunes actifs. À l'avenir, l'objectif de la LPO Alsace est de multiplier les sorties nature, de créer des moments conviviaux, de favoriser les rencontres avec l'équipe salariée et de renforcer les échanges entre le Groupe Jeunes et les groupes locaux. Ces interactions transgénérationnelles sont essentielles pour enrichir les savoirs et renforcer la vie associative.

 <https://alsace.lpo.fr>

Vivre avec les chauves-souris

Nyctalope ne serait être bien loin. Mais rien n'y fait face aux ultrasons qui résonnent de questions. Je suis l'hirondelle de la nuit à t'en faire m'admirer. Suspense et écoute, je t'emmène dans mon monde aux multiples vibrations. Selon mon espèce, mon flow te fera rêver, tu l'espèreras parfois, jusqu'à t'en faire halluciner. Les plus assidus visitent mes différents gîtes. Au son des clochers, et jusqu'aux greniers poussiéreux, ils me suivent par-delà les forêts, par-delà les plaines, au rythme de ma vie, comme un rite. En rampant, en escaladant, rien que pour mes beaux yeux. Tu te plais à penser que tu m'aides à me préserver ?

Le doute là aussi persiste. Par moment tu te dis que la nature est forte, que je n'ai pas besoin de toi. Et avec incertitude tu retournes en cavité. Finalement quelque chose de plus grand t'anime comme un feu de joie. Tu t'invites dans mon écosystème avec parfois de la gêne, et je vois, que par delà les sciences, c'est ton coeur qui bat. Tu n'as jamais cessé de semer dans l'ombre, des graines d'Amour parmi la haine. Alors me vient une idée, humain, qui aide qui ? N'y voit ici point de débat.

J'ai bien compris que tu as décidé, à ton époque, de choisir un camp. Mal-aimée, je suis devenue ton symbole. Tes missions de terrain sont devenues un véritable refuge, à me filer à travers champs. Alors tout comme toi, je m'interroge sur ton espèce, et j'y vois aussi une drôle de bestiole.



Laurie JEANDEL

TÉMOIGNAGE



J'aimerais créer une dynamique pour que les gens s'expriment, remettre de l'humain au cœur de tous les processus. Car il y a une colère, qui est extrêmement légitime, qu'on a besoin de faire sortir, d'atténuer. Certes c'est un très bon moteur, mais ça peut aussi te faire exploser en cours de route. La chose qui me fait peur, c'est notamment l'escalade de la violence, car on criminalise beaucoup le mouvement écologiste.

Noah PEYSSON

57

 **Membre depuis :** moins de deux ans dans le groupe jeune.

 **Origines :** Je suis né à Reims, j'ai grandi à Paris et je vis à Strasbourg depuis 2 ans.

Mon déclic pour m'engager pour l'environnement

Mon déclic a été de prendre conscience des enjeux, des freins, des difficultés à s'imaginer un autre monde. Tout notre rapport à la société doit changer. Au lycée on nous a parlé de développement durable. J'ai fait un Master sur ces questions, et je me suis plus concentré sur la thématique « eau ». Je me suis imposé d'être assez exigeant dans mes choix. J'ai refusé de bosser par exemple pour Veolia. J'ai travaillé brièvement à Nice dans un groupement européen d'intérêts économiques qui bénéficiait d'un financement de projets R&D à hauteur de millions d'euros... qui ne font rien avancer ! C'était une expérience très décevante. Du coup j'ai repris des études de géographie ; j'ai cette chance car mes parents m'aident.

J'étais dans des associations étudiantes au début. Au moment où je cherchais du travail, j'ai regardé du côté de FNE Île-de-France, à Paris. Ils organisaient un colloque sur l'eau, et j'ai commencé à m'investir bénévolement. Confrontés à une situation de faible renouvellement générationnel, ils encouragent les adhérents à prendre rapidement des initiatives et à participer à des commissions sur des plans régionaux. A Alsace Nature la dimension institutionnelle est moins accessible, c'est dommage, moi c'est ce côté qui m'intéresse. Au départ j'étais dans le réseau thématique eau et agriculture ; ils n'étaient pas très actifs à ce moment là. De plus les réunions se font en ligne et durent 3 h... ce dont je n'ai pas envie. Dans les réunions internes, c'est bien d'être stimulé par les discussions, mais on a besoin de s'apaiser aussi. Si les moments de rencontre sont épuisants, quand est-ce qu'on se déleste émotionnellement ? Le collectif devrait te donner de l'énergie, plus que d'en prendre. Je pense que ça marche quand les gens développent des affinités au-delà de la thématique.

Mon projet pour relancer le groupe jeunes

On était quelques-uns, à la fac de géo, à l'ENGEES, en droit de l'environnement, etc., on s'entendait bien. Ça a pris du temps pour lancer quelque chose de plus concret, j'ai sous-estimé ça. Pour moi, il faut recréer à travers des sorties le contact qu'on a perdu avec notre territoire, mieux vulgariser les enjeux, utiliser l'éducation populaire. Par exemple, il faudrait commencer par parler de sujets plus fédérateurs comme l'alimentation, des choses qu'on fait tous les jours. Il y d'autres freins, mais concrètement, tout le monde a envie de bien manger. C'est un peu la tragédie de l'écologie, les discours sont inaccessibles... Ensuite paradoxalement dans notre société méga connectée,

les gens peuvent se sentir isolés, il faut recréer aussi ce lien humain. Avec ce groupe on veut créer un espace où on peut commencer à s'engager, sans s'exposer à trop de risques, sans la barrière de l'image militante ou radicale. Chacun doit prendre conscience de la situation à son rythme et par sa propre analyse... pour finalement réaliser qu'on ne peut pas juste sensibiliser et prévenir ! Qu'il faut aussi empêcher comme on peut les projets néfastes.

Nous devons aussi occuper des espaces où les gens sont martelés d'informations négatives, fatalistes. Qu'ils prennent conscience qu'un autre monde est possible. Tout le monde n'a pas les outils pour analyser la situation, ni développer son sens critique. Les questions sociologiques m'intéressent en effet beaucoup. Pour quelles raisons on ne change pas ? C'est sûr, ce monde fait peur, on utilise aujourd'hui le terme d'éco-anxiété, personnellement, je préfère éco-lucide.

Pour finir, on se demande ce que la jeunesse peut faire pour qu'il y ait un transfert entre générations. C'est l'importance de regarder dans l'histoire pour comprendre pourquoi on en est là, et potentiellement dédramatiser. Car plein de jeunes sont résignés, tout comme plein d'anciens sont déprimés, usés à lutter durant des décennies sans que cela ne suffise jamais. Au sein du groupe jeune comme pour Alsace Nature, il faut créer une dynamique qui transcende les individus. Les étudiants ne restent pas longtemps à un endroit. Il faut faire en sorte que quand quelqu'un part il y a quelque chose qui reste, et que les suivants puissent s'en emparer facilement. Certains sujets nous concernent tous et ne sont pas exclusifs aux experts. Or on se sent rarement légitime à prendre position, à s'exprimer.

De nouveaux sujets animent la jeunesse aujourd'hui. Ce sont les luttes féministes, anti-coloniales ou anticapitalistes, qui ne peuvent être ignorées. Il faut rentrer dans une nouvelle phase, c'est ce qu'on a envie de faire avec le groupe jeune.

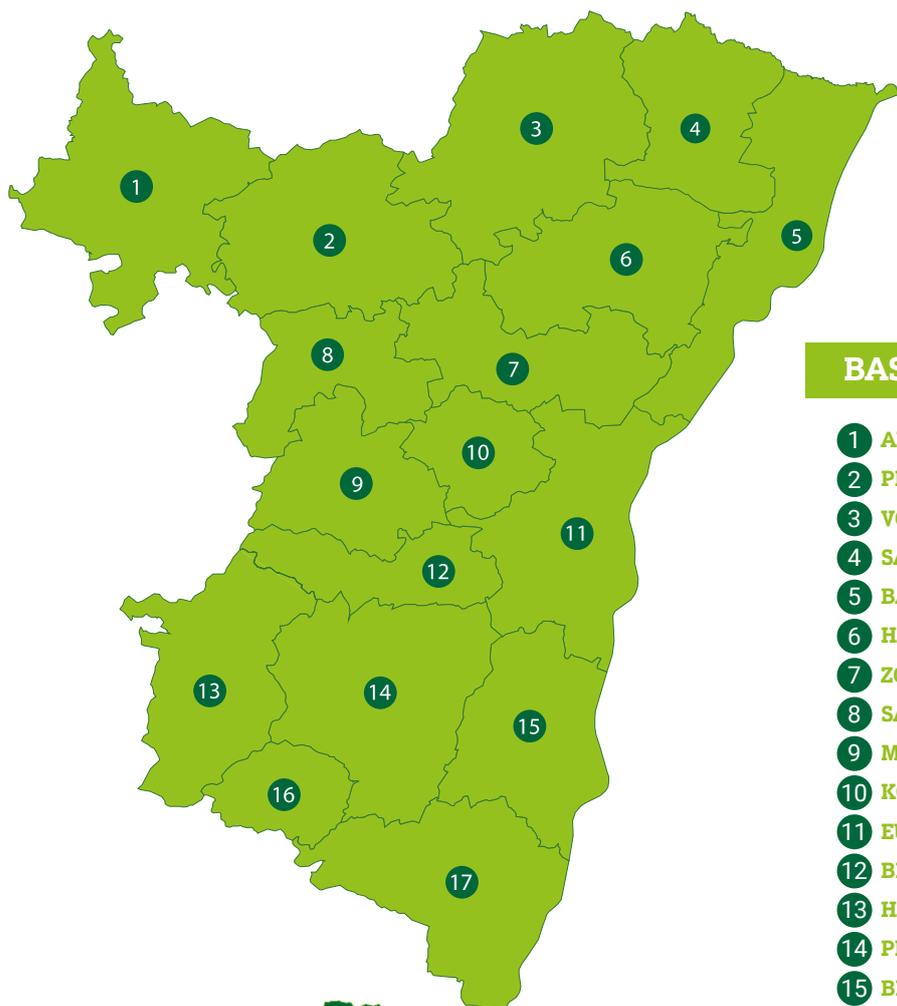
L'enjeu environnemental qui me touche le plus

L'eau et les sols. L'agriculture et l'alimentation. Au fond, de quoi notre société a besoin ? Manger et boire. Ces deux besoins sont extrêmement menacés, parce qu'on doit traiter l'eau potable, parce qu'on a créé des systèmes agricoles qui sont dépendants d'un tas d'intrants, dans une économie globalisée. On a des territoires qui dépendent d'autres territoires à l'autre bout du monde pour leur approvisionnement alimentaire. J'ai du mal à m'imaginer que les gens ne puissent pas être sensibles à ces thématiques. C'est ce qui me motive à m'investir au quotidien pour le collectif.

SUR LE TERRAIN EN 2024

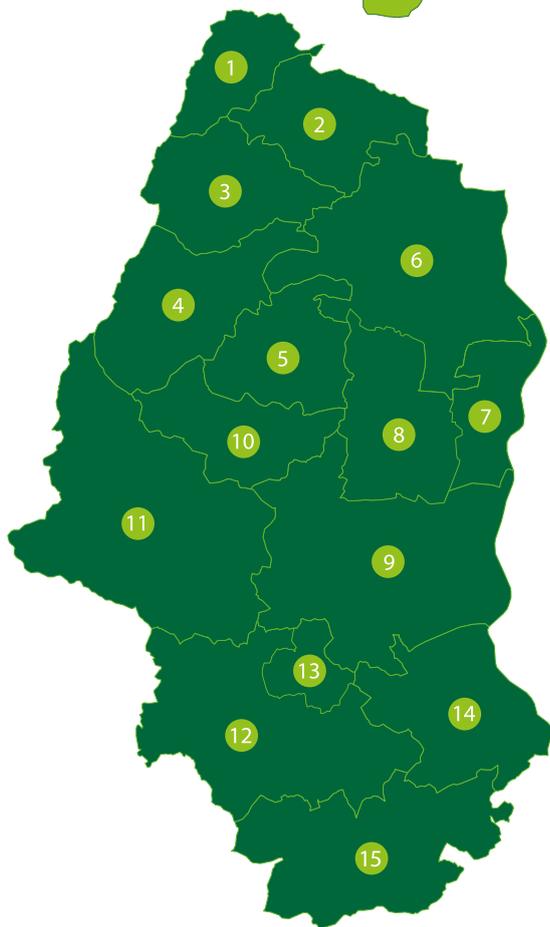


GROUPES LOCAUX



BAS-RHIN

- 1 ALSACE BOSSUE
- 2 PETITE PIERRE
- 3 VOSGES DU NORD
- 4 SAUER LAUTER
- 5 BANDE RHÉNANE NORD
- 6 HAGUENAU BISCHWILLER
- 7 ZORN
- 8 SAVERNE
- 9 MOSSIG
- 10 KOCHERSBERG
- 11 EUROMÉTROPOLE
- 12 BRUCHE AVAL
- 13 HAUTE BRUCHE
- 14 PIÉMONT
- 15 BRUCH RIED
- 16 VAL DE VILLÉ
- 17 RIED ALSACE CENTRALE



HAUT-RHIN

- 1 LIEPVRETTE
- 2 TAENNCHEL HAUT-RHIN NORD
- 3 WEISS
- 4 FECHT
- 5 ROUFFACH
- 6 COLMAR ET ENVIRONS
- 7 NAMBSHEIM
- 8 MEYENHEIM
- 9 M2A
- 10 FLORIVAL
- 11 THUR-DOLLER
- 12 SUNDGAU
- 13 ILLFURTH
- 14 SAINT-LOUIS 3 FRONTIÈRES
- 15 JURA



59



60

RÉUNION DE LANCEMENT DU GROUPE LOCAL
SAVERNE AVEC SES PILOTE ET ANIMATEUR :
CAROLE BRIDAULT ET BENOÎT ROSIN.

GROUPE LOCAL SAVERNE

HAGUENAU BISCHWILLER

Le groupe local Haguenau - Bischwiller a été fortement sollicité cette année sur de nombreux projets initiés par la Communauté d'Agglomération de Haguenau ou d'autres instances. Nous avons notamment participé aux actions en cours dans le cadre de la Forêt d'Exception de Haguenau, aux Commissions Locales de l'Eau du SAGE de la Moder, aux développements des énergies nouvelles dont les futures installations de forage planifiées pour l'exploitation de la géothermie et du lithium à Betschdorf... Autant d'opportunités écologiques que de menaces pour la biodiversité locale qui requièrent notre vigilance, nos réserves et nos idées.

Notre groupe soutient et participe aussi aux actions naturalistes locales. Nous avons par exemple organisé une conférence sur le thème de l'énergie qui a réuni une quarantaine de participants.

Le ruisseau du Brumbach renaturé

La forêt de Haguenau est traversée par plusieurs ruisseaux importants pour sa biodiversité. Ces cours d'eau ont pour la plupart perdu une part importante de leurs fonctionnalités écologiques, résultant de l'action des hommes durant de longues décennies : tracé rectiligne par l'élimination des méandres, creusement du lit, ouvrages bétonnés empêchant la continuité du ruisseau... Un des 17 projets définis dans le cadre de la Forêt d'Exception de Haguenau a été de renaturer l'un de ces cours d'eau : le Brumbach. C'est désormais chose faite. Le Brumbach circule à nouveau dans ses méandres d'origine. Des parties moins profondes et plus étalées de son cours permettent des débordements d'eau lors des crues, alimentant ainsi les zones humides environnantes. Enfin la continuité est restaurée par la destruction des ouvrages artificiels. Le Brumbach devrait retrouver sa naturalité et peut-être ne plus tomber à sec en été comme cela a été le cas ces dernières années. Cette action servira d'expérience pour d'autres projets de ce type.

Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Moder

Le Schéma d'aménagement et de gestion des Eaux de la Moder (SAGE) a pour but d'élaborer un plan d'actions sur 10 ans pour une gestion durable de cette rivière et de ses affluents. Notre groupe local prend une part active depuis quelques années à la commission en charge de cet objectif. Les enjeux prioritaires retenus sont la préservation et l'amélioration des eaux de surface, des eaux souterraines et des zones humides sur le bassin versant de la Moder. L'ambition est de prendre des mesures efficaces et pérennes. La commission n'a pas encore abouti à une conclusion, mais on observe une volonté commune des participants – élus des communes, instances officielles et associations ou organisations naturalistes – de restaurer la naturalité de ce cours d'eau et de réduire sa pollution : une nécessité urgente. Si les bonnes propositions sont prises en compte, les questions du financement sont dans tous les esprits et devront être abordées. Mais restons confiants !

Énergies et technologies nouvelles

Que ce soient les forages profonds pour la géothermie ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques sur les plans d'eau, nous sommes confrontés à des technologies nouvelles dont on ne connaît que très peu l'impact environnemental. Il est difficile de s'opposer à ces projets vu les besoins futurs en énergie renouvelable mais des précautions exceptionnelles doivent être prises. Notre groupe local a, lors de réunions et de rencontres, manifesté ses craintes et demandé à ce qu'un suivi renforcé et rigoureux soit mis en œuvre pour évaluer les conséquences écologiques de ces installations et corriger au plus tôt les dérives. ●



SAVERNE

Notre groupe s'est constitué début juillet 2024. Nous sommes une petite vingtaine de membres (certains issus de territoires proches dont le groupe locaux n'est pas actif, comme Alsace Bossue), mais aussi d'associations comme Kirrwiller Nature, qui a rejoint la fédération en 2024. Nous avons la chance de bénéficier d'expertises locales, notamment celle de Jean-Claude Génot, spécialiste des forêts.

Nous avons surtout fait connaissance entre membres, nous avons pris connaissance de notre territoire, ses spécificités, ses enjeux et les dossiers en cours. Nous avons rencontré le Maire de Thal-Marmoutier qui a créé un Espace Naturel Sensible (ENS) sur son ban communal. Il nous a expliqué comment il y est parvenu, en quoi cela consiste et quelle est sa vision en tant qu' élu. Nous avons suivi la formation d'Alsace Nature réalisée par Laurence Cachera intitulée « Comment animer un groupe local ? », qui nous a beaucoup aidés à nous projeter sur 2025 !

Extension de l'entreprise Kuhn

Dans le cadre du projet d'extension de l'entreprise Kuhn sur le site de la Faisanderie à Monswiller, la communauté de communes du Pays de Saverne a décidé, le 13 avril 2023, d'adapter le plan local d'urbanisme de Monswiller pour le rendre compatible avec ce projet et de fixer les modalités de concertation avec le public.

Alsace Nature salue le fait que, suite à la première consultation de 2020/2021, Kuhn ait réduit la surface déboisée de 26 ha à 18 ha en abandonnant la création d'une nouvelle piste d'essai. Nous nous réjouissons aussi que notre proposition de compensation en agroforesterie ait été au moins partiellement retenue. Si notre proposition permet d'envisager un programme à plus grande échelle, nous restons toutefois vigilant sur la mise en oeuvre de la mesure compensatoire qui doit répondre à des enjeux règlementaires précis. Néanmoins au sujet de la concertation actuellement en cours, nous regrettons le manque d'informations précises des impacts du défrichement sur les espèces présentes sur le site concerné et autour.

Il nous paraît important que l'étude d'évaluation environnementale (qui a été réalisée semble-t-il) soit présentée dans le cadre de la concertation et démontre comment la démarche éviter, réduire et compenser contribue à réduire les impacts sur l'environnement aussi bien à l'intérieur du site qu'à l'extérieur immédiat, le tableau concernant les incidences potentielles se contentant d'affirmer sans démontrer. Il est regrettable que cette étude ne soit pas versée dans le dossier de concertation. ●

Mon lien avec la nature date de ma prime enfance

Depuis tout jeune j'accompagnais mon père, garde-chasse, lors de ses tournées. Dès que l'âge le permit, il m'installait seul sur un mirador pendant que lui en occupait un autre. Quelquefois il oubliait (volontairement !) de me récupérer. A la nuit bien avancée, je n'avais d'autre choix que de rentrer à pied. Il s'est avéré plus tard que c'était un très bon exercice.

Au tout début des années 80, lorsque ma fille aînée a rejoint la maternelle j'ai eu l'idée d'intéresser l'école primaire à cette nécessité de sensibilisation des enfants à la connaissance et la protection de notre environnement. Avec l'accord du maire, j'ai pu disposer de la salle municipale pour y monter une exposition temporaire destinée en priorité aux écoles. Non seulement toutes les classes de l'école primaire de mon village se sont déplacées mais aussi de certaines communes proches et j'ai ainsi fait mes premières armes auprès de ce jeune public pour commenter, sensibiliser et échanger sur les thèmes multiples de la protection de la nature.

Cette première expérience m'a mis en confiance et le hasard du calendrier m'a lancé sur la voix d'un sujet très local ; un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) venait d'être promulgué pour protéger le cours inférieur de la Moder. Cette partie de rivière étant en réalité un ancien bras du Rhin (Rote Rhin) méritait d'être valorisée et protégée du fait de cette singularité. Il se trouve que cet arrêté a été initié par un enfant du pays, Jean-Paul HETTLER, originaire de Roeschwoog, et qui avait pris les fonctions de directeur du Service des Eaux. Il a su profiter de sa proximité avec les services de l'Etat pour initier cette procédure et la faire adopter par neuf communes riveraines.

C'est avec l'appui de ce Conseiller Scientifique que l'idée a germé de créer soit une section locale d'Alsace Nature, l'association phare pour la protection de la nature, ou de mettre sur pied une association ad hoc afin d'être un interlocuteur de proximité pour créer plus facilement un dialogue avec les élus et la population locale.

Ainsi est née l'Association Ried-Moder (ARM) qui a su s'imposer localement pendant plus de vingt ans et animer de nombreuses manifestations ayant pour thème la Moder mais aussi les milieux sensibles et leur population. C'est d'ailleurs l'ARM qui a initié les premiers dispositifs de protection des amphibiens lors de leur migration post-nuptiale. C'est aussi l'ARM qui a organisé les premiers chantiers d'entretien des saules têtards (Kopfwiede) pour pérenniser la taille des saules qui avaient de multiples usages pour nos générations antérieures. L'ARM était soutenue par le Conseil Général du Bas-Rhin qui a dans les années 80 créé le premier poste de Chargé de Mission Environnement occupé par François STEIMER qui a rejoint dès sa création l'Association Ried-Moder. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'ARM a été chargée du suivi de la population de castors qui a été lâchée sur la Moder grâce à l'implication du Conseil Général du Bas-Rhin. L'ARM aussi occupait le siège du représentant du milieu associatif au sein du Conseil de Surveillance de l'APB de la Basse Vallée de la Moder.

D'autres nombreuses occasions ont permis à l'association de collaborer et parfois aussi de s'opposer aux communes concernées (9 communes de Drusenheim à Neuhaeusel) soit au travers d'opérations de sensibilisation (sorties sur le terrain, soirées de projection, expositions, etc.) et ainsi défendre plus précisément l'APPB mais aussi l'ensemble des sites sensibles des environs.

Il faut savoir que l'une des opérations phares de l'association consistait en l'organisation de descentes de la Moder en barques traditionnelles à fonds plats. 3 à 4 sorties par an suivant les demandes, avec 2/3 barques (6 personnes par barque) permettaient de faire découvrir la rivière d'une autre manière et surtout d'avoir l'opportunité d'être proche du public pour bien partager les messages et nos arguments pour toucher chaque personne presque individuellement.

Les activités au sein des écoles, mais aussi nos interventions auprès des industriels du secteur (principalement les exploitants de gravières), ainsi que de nombreuses activités destinées au public mais aussi aux services de l'Etat ou pour les élus ont permis de financer un poste de permanent sur près d'une dizaine d'années et ainsi embaucher des jeunes pour une première expérience professionnelle.

Comme c'est souvent le cas, l'existence d'une association est souvent liée à son fondateur ; après 20 ans de loyaux services j'ai pu céder l'association à la Bulle du Ried qui est une association similaire mais dont le siège est au sud de Strasbourg, et qui a repris le flambeau partiellement dans la continuité de l'ARM. La Bulle du Ried siège au Comité de Gestion de l'APPB est organisée des descentes de rivière en barques à fonds plats quelquefois sur la Moder suivant les demandes.



Martial MARTZ

Président fondateur de l'Association Ried-Moder



BARQUES À FOND PLAT SUR RIVIÈRE PHRÉATIQUE.

JEAN MARC BRONNER

Touche pas à mon jardin – Mothern 1971

Printemps 1971, matinée du 8 juin, des personnes adultes et jeunes débarquent d'un autocar bondé place Broglie à Strasbourg. Endimanchées. Hagardes. Elles restent groupées. Quelques femmes portent des paniers au bras. Voilà que les hommes déploient des calicots faits maison. « Finger weg von unserem Boden » ; « Pflimlin – Grussenmeyer démission » ; « Industrie ja / Enteignung nein » ; « Comité de défense des intérêts d'Alsace-Lorraine » ; et bien d'autres. Un cortège se forme direction l'hôtel du Port Autonome de Strasbourg, rue de la Nuée Bleue. Les revendications vont y être reformulées, ainsi qu'à la Chambre d'Agriculture et à la Préfecture.

L'évènement remonte à plus de 50 ans. Qui alors entendit parler de « manif pour l'environnement » ? Des réunions publiques l'avaient précédée. A Scheibenhart en présence du député interpellé en campagne électorale. A Mothern surtout, village traditionnel de bateliers, dont des habitants sont menacés d'expropriations de terres cultivées. Buts non-avoués : les extensions du Port Autonome et l'excavation d'une gravière très rentable. Conscience est prise des menaces pesant sur la « bande rhénane » sous des prétextes fallacieux d'emplois. Un tabou tombe : l'innocence hypocrite des élus serviles car ambitieux. Für ein Bandele, für ein Platzele...



Robert JOACHIM



PLAN DES PISTES DE VTT
SUR LA PRAIRIE DU LANGACKER.
GROUPE LOCAL MOSSIG

MOSSIG

Nos disponibilités nous ont permis de faire 4 réunions durant l'année avec une moyenne de 8 personnes présentes. Nous sommes satisfaits de cette légère augmentation d'autant que le nouveau groupe constitué à Saverne allège, d'une part, notre champ d'intervention et, d'autre part, des personnes de ce groupe sont présentes à nos réunions aussi.

Un point phare : la projection du film « Bienveillance paysanne » a captivé environ 80 spectateurs et le débat qui a suivi était riche d'échanges.

au maximum les arbres, de ne pas commercialiser un lot en vue d'une gestion conservatoire, de réduire l'emprise d'un autre lot et de le confier à une entreprise à visée environnementale, de modifier la voirie pour une meilleure adaptation vis-à-vis des éléments naturels. Tout ceci a impliqué une demande de modification du permis d'aménager.

Nous sommes tout à fait satisfaits de l'écoute des deux parties qui a permis cette avancée non négligeable, possible uniquement grâce au rétablissement d'un dialogue constructif.

ZAC d'Odratzheim

Ce dossier a été particulièrement chronophage mais il se conclut de manière assez positive. Bien que le résultat de l'enquête publique concernant la révision du PLU ne nous ait pas été favorable malgré une très forte mobilisation, que les rencontres avec les élus n'avaient pas permis de faire émerger des lignes d'accord, nous avons souhaité poursuivre dans la voie du dialogue. Lors d'une rencontre avec les élus, nous avons pu leur faire part de nos souhaits de modifications pour améliorer l'acceptabilité du projet d'artificialisation, notamment par la protection de zones les plus sensibles.

Ce compromis, permet de ne pas empêcher tout développement économique, mais en étant plus vertueux. Nos demandes ont été fructueuses puisqu'il a été convenu : de laisser une zone tampon entre la « trame verte » et la zone artisanale, de conserver les arbres à cavités et les vieux arbres, de revoir le découpage des parcelles de la zone pour préserver

Trail-Center de Wangenbourg-Engenthal

Quatre années d'opposition au projet n'ont pas permis de faire bouger les lignes des promoteurs. Ce site touristique aménagé pour la pratique du VTT va détruire la prairie du Langacker et impacter la forêt avoisinante. Est-ce encore un tourisme de nature si la nature est rendue artificielle et stérile par son aménagement ? En construisant une « remontée mécanique » pour que les cyclistes n'aient pas à pédaler pour remonter les pentes, est-ce encore du sport ?

La construction du bâtiment touche à sa fin et la prairie est en cours d'aménagement pour une ouverture des pistes mi-2025. Nous espérons encore obtenir une réponse quant à notre proposition de participation au projet d'aménagement de la forêt. La mobilisation des villageois, malheureusement insuffisante, n'a pas permis d'améliorer ou de faire abandonner ce projet, ni même la création d'un collectif ad hoc. ●

Golf de la Sommerau : vingt ans de lutte

Dans l'histoire d'Alsace Nature, la bataille contre le projet de golf de la Sommerau a été marquante. Entre 1995 et 2015 cette affaire a mobilisé les équipes successives et d'innombrables militants locaux. Préserver les dernières collines sous-vosgiennes contre une logique omniprésente d'accaparement des espaces naturels a demandé un engagement et une persévérance sans faille. Sans le soutien logistique et juridique d'Alsace Nature, les associations locales n'auraient certainement pas pu lutter jusqu'à l'abandon du projet. Encore aujourd'hui la protection de ces terres – actuellement en partie propriété de la Collectivité Européenne d'Alsace – n'est pas totalement assurée. Un vaste projet de Trame Verte et Bleue est en cours d'élaboration mais prend bien du temps à se concrétiser... Par conséquent la vigilance est toujours nécessaire et l'association locale bien consciente des enjeux de préservation de la faune et flore veille toujours.



Rolande EINSETLER

Association pour la Protection de l'Environnement de la Sommerau (APES)



ZOOM SUR ASSOCIATION ESPACES

En 2024 l'association ESPACES a suivi la bonne reprise de la plantation d'une haie vive réalisée fin 2023 sur un terrain privé, proche du Château de Birkenwald.

Située entre le village et les prairies attenantes, visible depuis la rue principale à côté de l'ancien lavoir, la haie vive est située sur une parcelle entièrement dédiée à la biodiversité. Nous avons pu constater qu'elle se développait à une vitesse impressionnante, car elle est proche de la Sommerau qui traverse Birkenwald.

En 2024, Espaces a également soutenu et participé aux différentes plantations réalisées dans le cadre de la Trame Verte et Bleue dans le secteur du Piémont des Vosges.

 <https://www.association-espaces.org>



65



PLANTATION D'UNE HAIE VIVE RÉALISÉE FIN 2023 SUR UN TERRAIN PRIVÉ, PROCHE DU CHÂTEAU DE BIRKENWALD.
ASSOCIATION ESPACES



ZOOM SUR LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ

Sortie botanique à Marmoutier

Pour la troisième année consécutive, en lien avec la commune de Marmoutier qui constitue au fil des ans un état des lieux de son patrimoine floristique, l'association le Bonheur est dans le pré a organisé le lundi de Pentecôte, un inventaire de la biodiversité végétale sur des parcelles communales du Heckberg.

Aux manettes, Lydia Razafindralay, écologue, a captivé la douzaine de participants, partageant avec simplicité et pédagogie sa connaissance approfondie des espèces du Piémont nord-vosgien. La liste d'espèces recueillies est également valorisée dans le cadre d'un programme d'inventaire bénévole visant l'amélioration de la connaissance de la flore régionale, mené par le Conservatoire Botanique Alsace-Lorraine, en partenariat avec la Société Botanique d'Alsace.

Dans le même temps, cette initiative permet aux personnes curieuses de nature, d'approfondir leurs connaissances en s'initiant ou en se perfectionnant à l'identification des espèces. Ceci grâce aux clés de lecture précises telles que la nature du sol, la forme des feuilles basales, la forme de la tige, la disposition des feuilles, l'anatomie de la fleur... en assimilant au passage la terminologie dédiée.

Pressage de pommes avec les jeunes

Quand deux associations se rencontrent et s'entraident... Le 14 octobre, une douzaine de jeunes gens hébergés au foyer Caritas Air & Vie de Marmoutier se sont rendus à l'« Obsthiesel » afin de procéder au pressage des pommes du verger de leur établissement du Sindelsberg.

Après avoir résolu le puzzle du montage du pressoir, il a fallu des forces pour actionner la roue du broyeur afin de voir les pommes sautiller dans l'entonnoir avant de se faire écraser au son du cliquetis du bras de la machine. Ce fut un moment très gratifiant pour la petite troupe lorsque soudainement le nectar sucré se mit à couler. Quand la production de jus fut tarie, on procéda au remplissage une à une des bouteilles avec successivement l'appelation de chaque participant pour sa plus grande fierté.

Les bénévoles du Bonheur est dans le pré présents pour l'encadrement ont constaté avec satisfaction que le souci de valorisation des fruits de nos collines était bien partagé par ces jeunes. Ils ont donc œuvré avec enthousiasme en effectuant les gestes simples et ancestraux que nos modes de production modernes ont petit à petit fait disparaître. C'est avec beaucoup de pertinence que l'un des jeunes a bien insisté sur le fait qu'un jus naturel était bien meilleur pour la santé qu'un jus industriel !

Sortie découverte sylvestre et réalisation de compositions « Land Art »

Encadré par Peggy et Mathieu, le 21 octobre dernier, un groupe bien dynamique de 12 enfants âgés de 6 à 11 ans, s'est rendu dans la forêt du Tannenwald jouxtant l'ancien lavoir de Marmoutier. La participation à cette animation fut l'opportunité pour les enfants de s'immerger dans le milieu sylvestre en automne. C'est forcément avec beaucoup de plaisir et d'intérêt que le jeune public a découvert ce milieu naturel particulier. Après s'être laissés charmer par la palette des couleurs flamboyantes des arbres et arbustes à feuilles caduques, les enfants se sont adonnés avec frénésie à collecter feuilles mortes aux diverses teintes et formes, fruits et graines de saison. Pour clore la balade, les accompagnateurs n'ont pas manqué de faire référence au rôle crucial de cet écosystème indispensable à notre planète Terre, sans oublier d'évoquer l'importance de préserver la sylvie locale et mondiale.

Le petit groupe s'est ensuite retrouvé dans une salle du local de l'association où les participants ont débarrassé avec ravissement leur trésor naturel. Puis ils se sont lancés avec grand enthousiasme dans la réalisation d'une œuvre « land art » inspirée le plus souvent de la structure circulaire des mandalas. En dénouement de la matinée, un coloriage sur le thème des feuilles fut proposé et fort apprécié. Cette matinée enrichissante a permis aux enfants d'observer plus attentivement le milieu forestier en automne et d'user de leur imagination pour mettre en valeur les trésors qu'ils y ont trouvés.

 <https://lebonheurestdanslepre.fr>



KOCHERSBERG

En 2024, le groupe local Kochersberg a poursuivi ses actions de sensibilisation : collecte de déchets à Gougenheim le 11 février, une sortie de Kienheim à Gougenheim le 24 mars dans le cadre de la semaine des alternatives aux pesticides, une sortie à vélo le 14 avril, une sortie à la découverte des cours d'eau et zones humides du Kochersberg le 7 septembre, et notre participation à la fête de l'oiseau organisée par la LPO le 27 octobre.

Dans le cadre de la convention signée avec la communauté de communes du Kochersberg, l'animatrice salariée d'Alsace Nature a également réalisé une dizaine d'animations dans les écoles du Kochersberg.

Une sortie dédiée aux maires de la Communauté de Communes du Kochersberg

Séance en salle et sortie sur le thème de la biodiversité : l'objectif était de familiariser les élus aux bases de l'écologie scientifique au fonctionnement et à l'évolution des écosystèmes. La séance a eu lieu le 7 avril 2024 à Gougenheim et a bénéficié de l'expertise conjointe de plusieurs intervenants issus

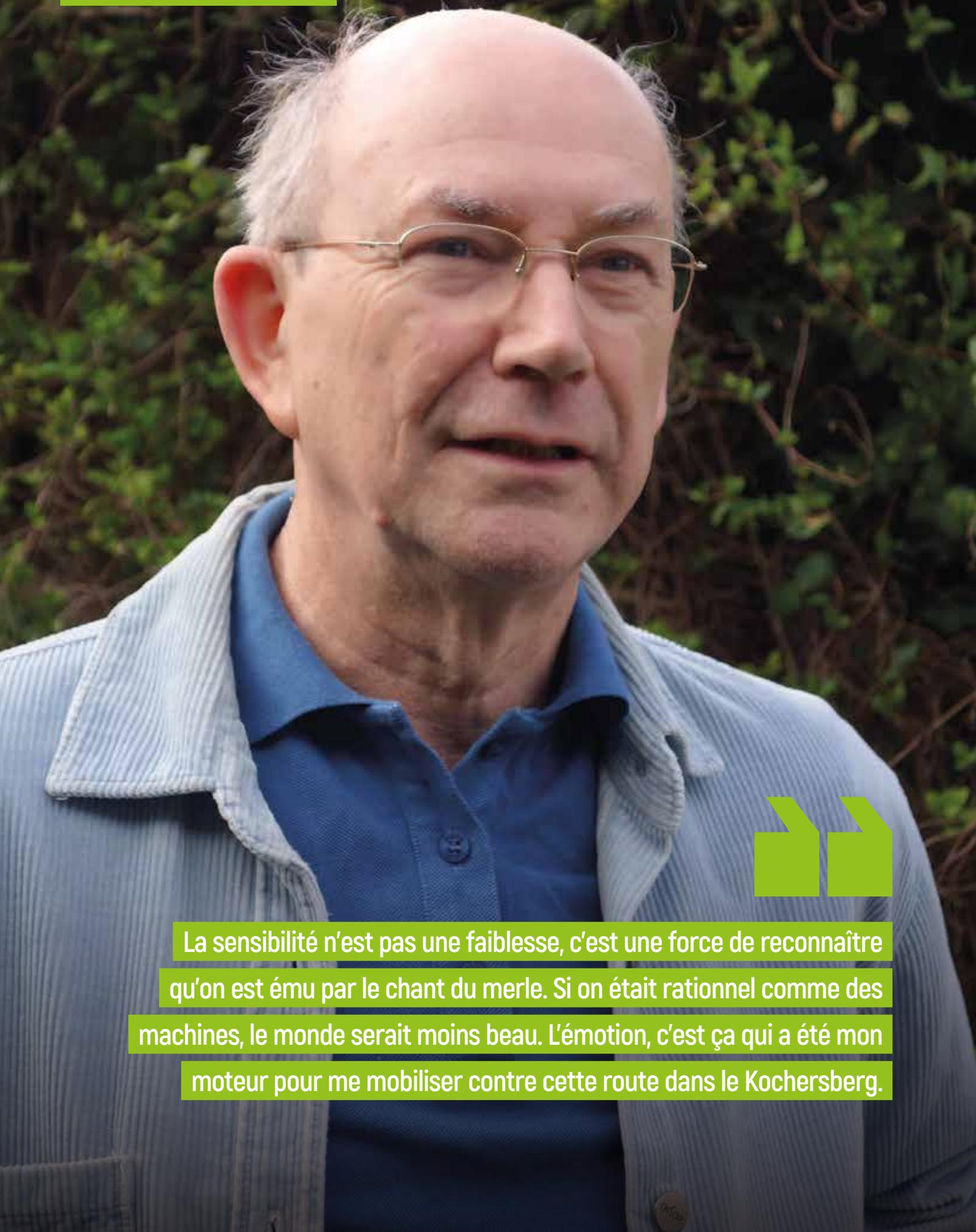
des associations fédérées d'Alsace Nature : Michelle Schortanner (Société Botanique d'Alsace), Christian Braun (LPO), Maurice Wintz (Alsace Nature).

La première partie de la session a été consacrée à un diaporama projeté dans la salle communale de Gougenheim, portant sur des définitions liées à l'écologie (écosystème, biodiversité, naturalité...), la dynamique des successions écologiques, les enjeux liés à la préservation des écosystèmes. Ces notions ont ensuite été appliquées à la compréhension des dynamiques observées dans le Kochersberg, dans le contexte d'une agriculture intensive.

La seconde partie de la matinée a été consacrée à une visite de la forêt de Gougenheim et de sa flore vernale caractéristique, sous la houlette de Michelle Schortanner.

Grâce à l'implication de Claudine Huckert, Présidente de la Commission Aménagement du territoire, près d'une vingtaine de maires (sur 23 communes) ont répondu à l'invitation, ce qui constitue un franc succès pour cette deuxième édition.

TÉMOIGNAGE



La sensibilité n'est pas une faiblesse, c'est une force de reconnaître qu'on est ému par le chant du merle. Si on était rationnel comme des machines, le monde serait moins beau. L'émotion, c'est ça qui a été mon moteur pour me mobiliser contre cette route dans le Kochersberg.

Maurice WINTZ

69

 **Membre depuis : près de 50 ans**

 **Origines : Kochersberg, une région très agricole située au nord-ouest de Strasbourg**

Mon engagement dans le réseau associatif d'Alsace Nature

Mon premier contact avec le monde associatif a été un stage à la Maison de la Nature de Muttersholtz - sur les oiseaux hivernants je crois - j'y ai rencontré François Steimer, leur animateur.

J'ai un lien très sensible à la nature. Le point de départ de mon engagement militant au début des années 80 a été un projet de route qui devait traverser un secteur du Kochersberg que je m'étais « approprié symboliquement », car j'y faisais mes observations naturalistes. En l'appelant à l'aide, ce même François Steimer m'a dirigé vers l'AFRPN (Alsace Nature de l'époque).

D'une démarche individuelle d'aller observer les oiseaux, les mammifères, les plantes, c'est devenu une action collective car pour se battre contre cette route, il fallait être plusieurs. L'histoire veut qu'on n'a malheureusement pas réussi à l'empêcher.

En 50 ans, j'ai pratiquement occupé toutes les fonctions à Alsace Nature. D'abord au niveau du Comité Directeur 67 (Secrétaire adjoint puis Président) ensuite au niveau régional (Secrétaire, Vice-président, et bien plus tard Président), mais entretemps j'ai aussi été salarié. Je n'avais pas de travail à un moment où le directeur Philippe Schweitzer est tombé malade, alors on m'a fait confiance pour le remplacer. En 1999, j'ai obtenu mon poste de Maître de conférence en sociologie rurale et de l'environnement à l'Université de Strasbourg, donc j'ai mis fin à mon contrat à Alsace Nature. A cette issue, je ne voulais pas reprendre tout de suite des fonctions bénévoles importantes, surtout qu'il y avait une crise interne violente, dans laquelle j'ai été impliqué en tant que directeur.

Qui a dit que la retraite est un long fleuve tranquille ?

Aujourd'hui je suis responsable du Groupe Local Kochersberg et actif au Réseau Énergies. Au sein des associations du mouvement, je représente Alsace Nature au directoire du réseau Biodiversité de FNE, suis Président de FNE Grand-Est et membre du Bureau du CPIE des Hautes-Vosges.

Le groupe local m'apporte l'ancrage territorial. On se réunit toutes les 6 semaines avec une dizaine de membres très actifs. On fait des sorties guidées, des conférences à destination des habitants. On essaye de suivre des dossiers, principalement autour de l'agriculture et des plans d'urbanisme, de travailler sur des opérations de renaturation en poussant la Communauté de Communes à agir.

L'idée des Réseaux, c'est d'établir des positionnements (souvent inter-asso) pour aider ensuite les groupes locaux quand ils sont confrontés à des projets destructeurs, leur donner des arguments. Construire ces avis, c'est de la recherche et de la discussion entre différents points de vue. Dans mon cas, celui des énergies renouvelables qui s'oppose parfois au volet naturaliste.

Nous avons une spécificité fédérale en Alsace qui ne coule pas de source dans d'autres régions françaises, où les associations sont parfois en concurrence. C'est historique et stratégique. A chaque fois qu'une fonction nouvelle apparaissait, on a créé une association ad-hoc : la gestion de sites ? le CSA (actuel Conservatoire d'Espaces Naturels) ; l'exploitation des données naturalistes ? ODONAT ; l'éducation à la nature ? l'ARIENA, etc. Ces structures développent leur propre vie, tout en restant solidaires avec la fédération. Cette proximité fait que ceux qui ont cherché à nous diviser, notamment pendant le GCO, se sont cassé les dents sur notre action concertée, plus forte.

L'enjeu environnemental qui me touche le plus

C'est la destruction gratuite et le fait que certains humains s'estiment au-dessus de la nature pour justifier leur méconscience du vivant. Par exemple, quand dans l'élevage on traite les animaux comme des machines à produire (du lait, des œufs...) sans aucun égard pour leur bien-être ; quand l'agriculture devient agressive vis-à-vis de la nature, travaille contre elle, ça me révolte. On peut faire autrement et on est au contraire plus humains en ayant davantage d'estime pour l'altérité que représente la nature.

Plutôt Grand Tétras ou Grand Hamster ?

Je suis né avec le Grand Hamster ; au début des années 1960, il m'arrivait de le voir de temps en temps en allant aux champs ; sa clairière « moissonnée » étant aisée à repérer. A l'époque, il était classé « nuisible » et il était fréquemment piégé ou ses terriers ennoyés par les paysans. Ensuite, la modernisation agricole a été plus efficace que les piégeages pour le faire quasi disparaître...

CITOYEN
NATURE

AVRIL 2025 / N°31



Participation au Décathlon de la citoyenneté

Dans le cadre de l'organisation du Décathlon de la citoyenneté, organisé par l'association Voix citoyennes, le groupe local Kochersberg a proposé de prendre en charge l'une des épreuves « sport de tête » sous la forme de plusieurs quiz, adaptés aux différents niveaux de classe, et portant sur des questions de connaissance de la nature.

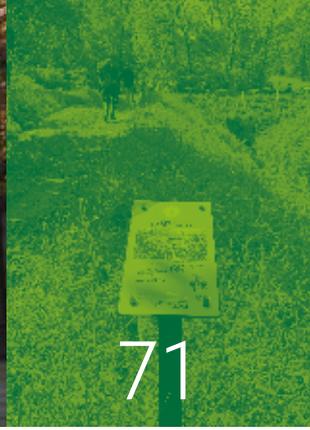
Ce Décathlon a réuni environ 95 classes d'élèves du CP à la 3ème des écoles et collèges du Kochersberg. Le jour de l'évènement, le 31 mai 2024 à Truchtersheim, une quinzaine de bénévoles d'Alsace Nature se sont mobilisés pour accompagner les jeunes dans ce jeu de question/réponse.

Environ 1 900 élèves se sont ainsi relayés à notre stand près du parcours de santé, à l'arrière du stade, par petits groupes « débutants », « débrouillés » et « experts » pour essayer de reconnaître des feuilles d'arbres, d'identifier des insectes et des traces d'animaux.

A noter que certaines classes avaient travaillé en amont sur les thématiques proposées avec leurs enseignants, notamment avec l'aide de notre outil pédagogique : la clé de détermination pour la reconnaissance des arbres et arbustes. ●



ÉQUIPE BÉNÉVOLE DU GROUPE LOCAL KOCHERSBERG
ANIMANT UN QUIZ NATURE AUPRÈS DES ÉLÈVES DES
95 CLASSES DES ÉCOLES ET COLLÈGES DU KOCHERSBERG
GROUPE LOCAL KOCHERSBERG



EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Pour le Tram nord

Alsace Nature a soutenu les objectifs majeurs du projet de Tram Nord : assurer une équité des populations face à l'offre de transports en commun, adapter le nord de l'agglomération aux incidences du changement climatique, lutter contre la pollution atmosphérique et sonore. Ce projet contribuait à dessiner la ville de demain, un peu à l'image du retour du tramway dans l'agglomération dans les années 80, et s'inscrivait dans une dynamique et un renouveau de conception, en permettant avant tout aux habitants des différents quartiers concernés de gagner en mieux vivre et de retrouver de nouveaux espaces de vie. Le groupe local, qui représentait Alsace Nature dans le collectif « CAP tram nord » créé pour soutenir le projet de la collectivité, a engagé beaucoup d'énergie dans l'élaboration des argumentaires en faveur de ce projet ambitieux. Nous avons mobilisé et accompagné nos membres et plus largement les publics de l'EMS à s'engager en faveur de ce projet lors de l'enquête publique. Dans un contexte pré-électoral, les oppositions ont été extrêmement fortes. La commission d'enquête a malheureusement rendu, de manière tout à fait surprenante, un avis défavorable au projet, se faisant le relais des arguments, parfois fallacieux, des collectifs citoyens et des personnalités politiques s'étant exprimés contre ce projet.

Pour autant, et au-delà du projet qui était proposé à l'enquête publique, les problématiques auxquelles il prétendait répondre demeurent. Est-il acceptable, quand on connaît la dynamique de population du Nord EMS, de ne pas développer des transports en commun efficaces et cadencés ? Peut-on continuer à laisser les axes fortement pollués perdurer, au détriment de la santé des habitants ? Doit-on admettre que la place de Haguenau, héritage des années 70, reste l'immense rond-point qu'elle est actuellement ? Comment développer encore plus l'offre de mobilité sur Strasbourg alors que le nœud de l'Homme de Fer est totalement saturé ? Pour toutes ces questions nous n'avons pas vu de réponse formulée par les opposants qui se sont contentés de crier victoire. Le combat politique nous importe peu, mais nous continuerons à demander à tous des solutions, rapides, opérationnelles, et efficaces pour les habitants des quartiers du Nord de l'EMS.

Mise en application du nouveau PLUi (Modif N°4)

L'annonce d'une modification du plan local d'urbanisme intercommunautaire est toujours accueillie avec une certaine crainte par nos bénévoles... Lors de l'enquête publique, nous avons en effet procédé à la consultation d'un rapport de 700 pages, regroupant 206 modifications sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole (33 communes). Au regard de ce document imposant, nous avons pris le parti de vérifier le respect, voire l'amélioration, des grands enjeux fonctionnels de conservation des trames et noyaux de biodiversité ainsi que l'accès, pour les habitants, à de « bonnes conditions de vie », au regard des besoins élémentaires d'un environnement sain : air, bruit, sols, ressources en eau potable, qualité des offres de déplacements et des aménités liées à la présence de la nature en ville.

Nos remarques portaient sur 4 grands points. Premièrement rappeler la nécessité de la gestion économe du foncier dans la perspective Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Nous avons par exemple proposé de remettre en zone non constructible (A-N) plusieurs espaces fonciers à urbaniser ou en réserve foncière, mais sur lesquels les projets sont gelés, voire abandonnés (VLIO, Robertsau, Réserve foncière de Plobsheim...).

Ensuite sur les enjeux de santé environnementale, nous avons fait des propositions pour améliorer la qualité de l'air, réduire les nuisances sonores et la pollution lumineuse.

Concernant la biodiversité, nous avons repéré les milieux naturels les plus sensibles pour qu'ils soient identifiés le plus en amont possible. En effet, au stade des projets il est souvent trop tard. La séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) ne conduit dans la pratique presque jamais à l'évitement et les compensations proposées ne peuvent satisfaire à l'équivalence écologique, compte tenu de l'absence de terrains disponibles présentant les caractéristiques ad hoc.

Enfin sur la préservation des espaces de nature et de paysage, nous appelons la collectivité à mettre en

oeuvre une politique en faveur des arbres en ville plus ambitieuse dans le but de constituer et pérenniser des « espaces plantés à conserver ou créer » (EPCC) fonctionnels et durables, qui devraient constituer un nouveau type « d'infrastructure » améliorant la qualité de vie des habitants.

Groupe de travail « Herbes folles et petites bêtes »

Notre groupe de 8 personnes a pour objectif de favoriser la biodiversité et la gestion différenciée dans les espaces verts notamment les endroits « sans valeur économique ». Pour y parvenir, nous nous appuyons d'une part sur le travail de diagnostic et préconisation réalisé par le chargé de mission salarié Trame Verte et Bleue d'Alsace Nature (Corentin Calvez) et d'autre part sur la brochure éponyme « Herbes folles et petites bêtes » qui synthétise 10 principes de gestion pour préserver la petite faune. En concertation avec les différentes parties prenantes, nous cherchons à rencontrer les élus et les responsables techniques des communes et des gros espaces fonciers.

En 2024, nous nous sommes d'abord formés, par des travaux de groupes et des visites sur le terrain (Robertsau, Usine Carambar). Nous avons ensuite pu collaborer avec la commune de Bischheim, ainsi qu'avec l'Espace Européen de l'Entreprise. Nous avons entamé des collaborations avec 2 autres communes.

Ce qui est intéressant, c'est de poursuivre l'accompagnement initié dans le cadre des projets TVB d'une manière différente et complémentaire, qui ne serait pas possible sans les bénévoles.

Groupe de travail « retrouvons le ciel étoilé »

En 2024, nous avons eu l'opportunité de rencontrer les agents de la ville de Strasbourg en charge de la mise en place de la trame nocturne, pour leur présenter notre travail relatif aux ponts de la Grande Île de Strasbourg, réalisé durant l'hiver 2023-2024. Nous avons constaté une écoute attentive à nos proposi-

tions d'amélioration des modalités d'éclairage de la trentaine de ponts qui enjambent l'Ill, pour préserver la faune aquatique, particulièrement sensible aux impacts de la pollution lumineuse.

France Nature Environnement a lancé une nouvelle campagne « Sentinelles de la Nuit », en octobre et novembre 2024, à laquelle nous avons participé. Pour varier les plaisirs, nous avons décidé de nous éloigner du Centre-Ville, dont nous avons déjà arpenté les rues commerçantes et les ponts l'année précédente, pour aller marauder dans les zones d'activités périphériques : Plaine des Bouchers, Espace Européen de l'Entreprise, La Vigie... Nous avons pu faire des signalements sur l'application Sentinelles de la Nature, d'enseignes allumées tardivement, d'éclairages abondants de zones logistiques, privées comme municipales, correspondant soit à des éclairages non réglementaires, soit nuisibles et excessifs.

📍 <https://sentinellesdelanature.fr>

« D'ici à la mer » : une semaine d'actions en faveur de l'eau

Du 16 au 24 mars, lors de la semaine de l'eau, Alsace Nature, en partenariat avec l'ENGEES et plus de 25 associations, a organisé des événements publics sur le Campus Esplanade de Strasbourg. L'engagement de structures issues du réseau associatif, du milieu étudiant, du monde sportif, d'organisations publiques et assimilées et de commerces engagés, a permis de proposer une vingtaine d'animations diverses pour différents publics : une « disco soupe », une exposition de photos, des conférences, des ciné-débats, des stands d'info et d'animations en resto'U, des sorties nature, un « défi mégots »... sans oublier le fameux « Nettoyage de l'Ill » sur la presqu'île Malraux à Strasbourg, avec comme nouveauté la même collecte de déchets en parallèle à Mulhouse !

Nous avons pu compter sur plus de 100 bénévoles mobilisés pour organiser, réaliser et promouvoir toutes ces actions, qui ont réuni près de 2 000 personnes autour des questions d'eau et de pollution. ●

CARTONS, SACS EN PAPIER : LA FAUSSE BONNE IDÉE ?

La nature me porte depuis ma naissance

La nature me porte depuis ma naissance. Etre née dans une région où la nature a des droits, à une époque où sa disparition n'était même pas évoquée, imprègne inconsciemment toute personne qui souhaite donner un sens à sa vie.

Au fil des années l'idée de transmettre cet amour de la nature à travers l'exercice de mon métier a été une évidence. Les enfants sont très réceptifs aux choses de la nature et leur apprendre la nature grâce à la nature a été un vrai bonheur et d'une grande efficacité. Pour sensibiliser les jeunes, je me suis tournée tout naturellement vers Alsace Nature qui a répondu à toutes mes sollicitations, non seulement sous forme d'ateliers gérés par des guides compétents mais également par le prêt de documents ou d'expositions sur le thème de la nature. C'était il y a environ 40 ans. J'ai pu apprécier le travail de cette association, son rayonnement dans toute l'Alsace et sa volonté de s'opposer à tout projet destructeur de notre environnement quoiqu'il en coûte. Un exemple à suivre. J'ai donc créé, à mon tour, une association de protection de l'environnement, Eschau Nature, qui a fêté ses 30 ans en 2024 et qui est devenue une référence dans le sud de Strasbourg. Alsace Nature a été le déclic pour changer de dimension. Il fallait aller plus loin et développer des actions répondant à de véritables besoins. Alsace Nature a su nous donner cette impulsion dont nous avons tous besoin pour sauter le pas. Aucun regret.

Nos moyens sont plus modestes mais pendant toutes ces années notre association a su éveiller la conscience du public, adultes et enfants, sur les enjeux liés à l'environnement. De nouveaux défis nous attendent aujourd'hui, plus que jamais, car la protection de l'environnement est au centre de notre existence.



Monique EYCHENNE
Fondatrice de Eschau Nature



ZOOM SUR ZÉRO DÉCHET STRASBOURG (ZDS)

Participation documentaire sur France TV

Pour le documentaire « sur le front : papier/carton, fausse bonne idée », diffusé début septembre, notre salariée a sillonné les routes alsaciennes avec les reporters sur le sujet de la culture de blé dont on exploite l'amidon pour fabriquer des emballages en papier/carton jetables. Nous avons pointé la monoculture et ses dérives (pesticides, ressources en eau...), l'accaparement de terres agricoles et la production énergivore (nous avons suivi une péniche et sommes allés devant l'amidonnerie à Marckolsheim). Cette émission a été regardée par environ 1 million de téléspectateurs.

Audit déchets du marché gare

Réalisé sur plusieurs semaines et restitué en septembre, nous avons réalisé un état des lieux de la façon dont sont gérés les déchets sur le Marché Gare de Strasbourg, qui comprend 40 grossistes en alimentaire fournissant les principaux marchés, magasins et restaurants de Strasbourg. Nous avons formulé des propositions qui ont été prises au sérieux par la Samins, l'organisme qui gère le marché et donc les déchets : par exemple, une mise à disposition de davantage de filières de tri (avec un rappel à la loi), et surtout la mise en place d'une filière de récupération des invendus par la banque alimentaire que nous avons rencontrée (400 T de biodéchets par an), envoyés actuellement en méthanisation (assorti également d'un rappel à la loi). Nous allons suivre l'avancement de ces actions, qui devraient être mises en place en 2025.

 <https://zds.fr>



ZOOM SUR

L'ASSOCIATION DES USAGERS DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMÉRATION STRASBOURGEOISE (ASTUS)

2024, l'année des 30 ans de l'association ASTUS

Créée en 1994, ASTUS – Association des usagers des Transports Urbains de l'agglomération Strasbourgeoise a fêté ses 30 ans d'existence. Ce fut l'opportunité de faire un premier bilan des réalisations, des projets en cours et d'évoquer l'avenir des transports publics sur Strasbourg et son agglomération. Un anniversaire en parallèle de celui du retour du tramway moderne dans la capitale alsacienne pour lequel elle a toujours fortement milité pour son développement jusqu'à aujourd'hui. Cet anniversaire s'est déroulé en deux temps.

Réunion publique au cinéma Le Cosmos

La grande réunion publique du 8 février a rassemblé de nombreux participants au cinéma municipal de Strasbourg, Le Cosmos, pour échanger sur trois grands thèmes :

1. le tram, aujourd'hui et demain
2. les bus urbains et les cars interurbains
3. le TER et le Réseau express métropolitain (REME), les étapes vers son développement et sa réussite

Chaque sujet a été abordé sous forme d'échanges dynamiques : un médiateur de notre association a posé des questions à un(e) représentant(e), élu(e) et/ou technicien(ne), avant de laisser la parole au public pour un dialogue ouvert et interactif.

Temps festif à Pfulgiesheim

Une soirée de gala savoureuse et haute en couleur a apporté une touche festive tout en restant dédiée aux transports en commun. Le 9 novembre, 70 convives se sont réunis à Pfulgiesheim pour partager ce moment convivial. La troupe d'improvisation improXpress a rythmé la soirée avec des saynètes drôles et décalées sur les transports en commun, provoquant sourires et éclats de rire. Le repas, imaginé et préparé par le traiteur Yannick Klipfel, a également marqué les esprits par sa qualité et sa présentation soignée.

 <https://astus67.fr>

Thomas HIGELIN
Guide Nature et
membre du groupe local EMS



Mon lien avec Alsace Nature

J'ai grandi dans un HLM de Strasbourg où seuls les pigeons et les moineaux venaient rappeler que la nature peut être présente partout, pour peu qu'on lui laisse sa place. Puis j'ai grandi, j'ai loué mon propre appartement, toujours en ville mais au bord de l'Ill, et j'ai découvert que l'on pouvait accueillir la faune sauvage chez soi. Je me suis pris d'affection pour une belle épeire diadème qui tissait et retissait inlassablement sa toile devant ma fenêtre. Elle était d'autant plus attachante dans ses acrobaties, qu'il lui manquait une patte. Un jour, lors d'une fête entre amis, un copain voit la toile et l'araignée et décide de fermer le volet pour s'en débarrasser. Il l'a littéralement écrabouillée sur le rebord de fenêtre. Devant ma stupeur, il a compris son erreur. Ce jour là, mon amour pour la découverte et la protection de la faune sauvage venait de naître.

Par la suite, j'ai commencé à m'intéresser aux rampants, aux volants, aux marchants, aux nageants et à toute cette merveilleuse faune et flore qui survit autour de nous. J'ai commencé à parcourir monts et vaux et à m'inscrire aux sorties naturalistes proposées ici et là. Je me suis d'abord instruit par moi-même, puis j'ai fait la formation de guide nature d'Alsace Nature. Aujourd'hui, le petit citadin à bien grandi et guide humblement des groupes de curieux dans les jolis coins de nature de notre si belle région.

Comme quoi, la nature est accessible à toutes et à tous, pourvu que l'on ouvre ses yeux et son cœur.



75

PIÉMONT

Une année où nous poursuivons le suivi de dossiers qui prennent trop de temps à notre goût mais aussi quelques nouveaux temps forts.

Conférence « La forêt face au changement climatique »

Cette conférence était organisée par le groupe local en partenariat avec Nature et Vie. Le déroulé a été conçu sous une forme originale en intégrant en début, milieu et fin de la conférence, des lectures de textes poétiques, assurées par l'association « L'oiseau Lire ». La conférence a attiré un public nombreux dans la salle des fêtes de Barr, le 2 février.

Marie-Claire Pierret, directrice de l'Observatoire Hydro-Géochimique de l'Environnement (OHGE) a rappelé dans son intervention le rôle essentiel que joue la forêt (biodiversité, protection du sol, épuration de l'eau, régulation du climat) et tous les bienfaits qu'en retire l'humanité. Les travaux de l'OHGE permettent notamment d'analyser l'évolution de la pluviométrie liée au changement climatique et les impacts sur la forêt. Elle a également pointé les dérives de sa surexploitation. L'intervention a donné lieu à un débat très riche, avec de nombreuses questions et échanges avec le public.

Contribution au classement d'une partie de la forêt de Strasbourg en libre évolution.

Trois sorties sur le terrain dans le Hohwald ont permis de caractériser les peuplements sur les différentes parcelles (mélange des essences, stratification verticale, présence de gros bois, arbres à microhabitats, bois mort, habitats associés) pour être en mesure de sélectionner les parcelles les plus intéressantes. La synthèse a été effectuée par Marie-Ange Moser. Ce travail viendra alimenter la réflexion en cours au sein de la Ville de Strasbourg en vue d'une mise en libre évolution d'une partie des massifs forestiers leur appartenant.

Sortie à la ferme bio du Kapelfeld à Valff

Le Groupe Local du Piémont a organisé une visite de la ferme du Kapelfeld à Valff, le samedi 12 octobre 2024.

La ferme du Kapelfeld développe, sur 4 ha, une activité de maraîchage ainsi qu'un atelier de poules pondeuses (en liberté dans le verger) et de porcs élevés en plein air et nourris aux grains de la ferme et reliquats de légumes. Elle vend ses fruits, légumes et produits animaux transformés en circuit court (marchés et AMAP).

Cette micro-ferme bio et biodynamique a été créée en 2021 par Pierre-Henri Lenormand (ancien associé d'Antoine Fernex pendant 20 ans à la ferme de Truttenhausen, en charge du maraîchage) et par Marc Le Monies de Sagazan.

Leur volonté est de faire de cette ferme une oasis de biodiversité par la mise en place de haies, de bandes fleuries au sein du maraîchage, d'un bassin-étang qui récupère les eaux de lavage des légumes, et cela dans un environnement au départ peu favorable à proximité d'une agriculture conventionnelle et de champs de maïs. L'idée est aussi de créer un lieu de vie, de partage et de transmission des savoirs, pour permettre d'offrir une alimentation plus saine aux générations futures.

Pendant deux heures, Pierre-Henri Lenormand a détaillé le fonctionnement de la ferme, les pratiques culturales mises en oeuvre, les principes de la biodynamie, et répondu aux nombreuses questions sur l'origine des semences, la biodiversité du sol, la fertilisation naturelle, la gestion de l'eau, la nourriture des animaux, etc.

Cela a été l'occasion aussi pour un participant, Christian Braun, ancien directeur de la LPO, de proposer une solution de lutte contre les campagnols (aujourd'hui assurée par les chats de la ferme) avec l'installation de nichoirs à chouette effraie, qui est un prédateur naturel des rongeurs très efficace.



L'échange a porté aussi sur la situation difficile de l'agriculture biologique aujourd'hui. Les impacts de l'agriculture productiviste, basée sur la chimie et le labour, sont aujourd'hui alarmants : destruction de la biodiversité des sols, effondrement de toute la biodiversité environnante, pollution à grande échelle de la nappe phréatique.

Face à ces constats, Alsace Nature veut agir pour promouvoir l'agro-écologie dans un contexte politique global qui n'est pas favorable à l'évolution des pratiques, en montrant, à travers des exemples concrets, que c'est possible. Cette visite va dans ce sens et démontre que des cultures peuvent être menées dans le respect de la nature et en s'appuyant sur la biodiversité, qui est une alliée précieuse.

Projets touristiques au Champ du feu

Nous avons poursuivi le dialogue autour du réaménagement du Champ du Feu avec la Collectivité Européenne d'Alsace. En effet, ce projet, s'il comporte des éléments intéressants en termes de prise en compte de la sensibilité des milieux naturels, porte aussi le développement de nouvelles activités qui auront inévitablement un impact supplémentaire.

Ces échanges reflètent surtout l'absence d'un véritable débat, que les associations appellent de leurs vœux depuis de nombreuses années, sur le devenir des activités touristiques dans le massif. En effet,

avec le changement climatique, certaines activités comme les sports d'hiver, seront abandonnées, que ce soit par choix ou par contrainte. Au mieux, les pratiques comme le ski deviendront des activités ponctuelles (elles le sont déjà), car fortement dépendantes des conditions météorologiques et d'enneigement. Pour autant, il est clair que le ski a, de tout temps, été l'ossature économique des activités touristiques de montagne. Il y a donc là un nouveau modèle économique à inventer. Tant que les acteurs ne s'engagent pas dans cette voie, il n'émergera pas de projets tournés vers l'avenir.

Nous nous sommes attachés, avec d'autres acteurs associatifs, à faire émerger une parole en ce sens au sein des espaces d'échanges créés par la CeA. Pour Alsace Nature, la volonté de la collectivité de repenser les activités et l'accueil au Champ du Feu doit permettre de mieux protéger les zones sensibles, de repenser la mobilité et l'accessibilité, de désimperméabiliser une partie des parkings présents, et surtout de ne pas générer de fréquentation dans des secteurs jusqu'alors relativement préservés.

Nous poursuivons les échanges sur le Champ du Feu avec en tête que ces derniers vont immanquablement préfigurer les débats qui auront lieu dans d'autres stations des Vosges dans les années à venir. ●

BRUCH RIED

Création du groupe local

Le groupe local Bruch Ried a été créé le jeudi 7 novembre en présence d'une vingtaine de personnes. Avant la réunion, trois films ont été projetés par l'association « La Bulle du Ried ».

Nous prévoyons pour 2025, de faire une ou plusieurs actions ou sorties en partenariat avec les autres associations présentes sur Erstein (Canop'terre, Nature Ried Erstein, les éco-citoyens ainsi que la Bulle du Ried. ●



Non à l'autoroute dans nos villages - Interdiction du transit poids lourds

Grâce au soutien d'Alsace Nature nos revendications ont été entendues. Depuis 1995, les divers projets de réaménagement de la RN 83 à Lipsheim / Fegersheim, ainsi que l'augmentation des nuisances liées au trafic routier sur l'ensemble de cet axe, ont soulevé la grogne des riverains.

Pour y répondre en 2005, trois associations locales se sont regroupées dans le collectif CORN - 83 (Collectif RN 83) : Le Bon Tracé RN 83 pour Lipsheim, ILFO (Fegersheim) et Nuisances RN 83 Benfeld et Environs.

Un accompagnement sans faille d'Alsace Nature, a permis au collectif d'organiser trois manifestations largement relayées par les médias. Ces actions ont permis d'obtenir une refonte du projet d'aménagement de la RN 83 à Lipsheim / Fegersheim, incluant la protection des riverains ainsi que l'interdiction du transit poids lourds.

Un grand merci à Michel Dubromel, président d'Alsace Nature Bas-Rhin de l'époque, dont la ténacité, les connaissances techniques et réglementaires et un carnet d'adresses pertinent, nous ont été d'une aide précieuse.

Notre association, jadis exclusivement revendicative, s'est désormais orientée vers l'environnement, la nature et la santé.

Un juste retour pour remercier Alsace Nature !



Michel WOERTH

Lipsheim Initiatives Environnement
Nature Santé

TÉMOIGNAGE



A l'époque, on disait
« le XXIème siècle sera écologique ou ne sera pas ».
J'y ai toujours cru. C'est le combat majeur de l'humanité.
Mon optimisme me guide et je me focalise
sur les avancées plutôt que les échecs.

Patrick BARBIER

79

 Membre depuis : plus de 40 ans

 Origines : Strasbourg

La place de la nature dans ma vie

Plutôt citadin jusque dans mon adolescence, j'avais cependant des grands-parents dans l'agriculture : le contact avec la nature, c'était pendant les week-ends et vacances. C'est là que je suis tombé amoureux des grandes étendues de prairies humides, des cours d'eau... Je suis devenu kayakiste, mais par le biais de la nature avant celui du sport. A l'école j'ai eu comme prof de sciences nat' Ernest Heil, un des membres fondateurs de l'AFRPN. Il ne nous parlait pas de militantisme mais forcément beaucoup de nature. Le ried centre Alsace n'est pas loin de Strasbourg, je prenais alors mon vélo pour aller là-bas. Mais en même temps que je découvrais une nature très riche, je découvrais l'influence négative de l'Homme. Ça a nourri une certaine révolte. Je n'ai pas fait Mai 68, mais j'étais influencé par une ambiance militante de remise en cause de la société de consommation et ça, c'est le terreau de l'écologie. Or je savais bien que pour réussir, il fallait se réunir.

Mon engagement dans le réseau associatif d'Alsace Nature

J'ai commencé à m'engager dans le secteur de Sélestat ; il y avait une association qui s'appelait l'ANAT, présidée par Jean-Pierre Stoll. On n'avait jamais le dernier mot avec lui, mais on apprenait à débattre.

J'ai néanmoins constaté les limites du radicalisme qu'il revendiquait : ça attirait des jeunes comme moi, mais ça faisait aussi fuir. Bien plus que « des mous » comme on pouvait l'entendre, j'ai compris qu'Alsace Nature était plus structurée, plus politique (au sens noble du terme), plus fédératrice. J'ai rejoint le groupe local, rapidement j'ai été élu au comité directeur, au bureau en tant que secrétaire général, vice président sous la présidence de Roland Carbiener, puis en 1999, je suis à mon tour devenu président.

A ce moment il y a eu une grosse crise à Alsace Nature entre les « hyper-radicaux » et les « modérés ». J'assume volontiers être de ce dernier tempérament. Faire des compromis ce n'est pas se compromettre, c'est vivre en société. Ça a été très dur pendant 2 ans, mais mon optimisme me disait qu'on allait y arriver, et nous en sommes sortis plus forts. Militant, on a le pouvoir de conviction et de s'opposer, notamment juridiquement. Mais la force d'Alsace Nature c'était en plus de cela, de faire et de mettre en œuvre des « contre-propositions ». Les maisons de la nature par exemple, c'est une initiative d'Alsace Nature, mais aussi la Section d'Aménagement Végétal d'Alsace, le Conservatoire d'Espaces Naturels Alsace, la réintroduction du Castor, etc. la liste est longue. Je me souviens que pour le 40e anniversaire, on a fait une brochure : « 40 propositions pour 2045 », que j'avais plaisir à « cocher » quand l'objectif était atteint.

Militer autrement : mon engagement de Maire

Avec Alsace Nature, je me suis beaucoup intéressé à la politique. A l'époque, certains bénévoles étaient aussi au parti des « Verts ». D'ailleurs pour ne pas créer la confusion, on a édicté une règle interdisant d'être porte-parole ou administrateur d'Alsace Nature si on est engagé dans un parti politique.

Je me considère toujours comme militant mais j'ai prolongé mon engagement en tant que Maire. Mon premier métier c'est instituteur. J'ai choisi Muttersholtz parce que j'étais attiré par ce qui se passait à la Maison de la Nature. Évidemment la façon d'agir est très différente, en tant qu'élu j'ai d'autres leviers. A Muttersholtz je réalise des choses dont je rêvais depuis longtemps. C'est peut être difficile à admettre, mais la politique des petits pas fonctionne... sauf qu'il faut en faire beaucoup ! Je pense que de cette manière on suscite plus d'adhésion, moins d'opposition. Or le pessimisme ne sert pas à mobiliser : quand on y croit et qu'on met les moyens qu'il faut, on y arrive. J'allais notamment beaucoup en Allemagne pour m'inspirer de leur modèle avant-gardiste et je le mettais en œuvre ici. Aujourd'hui, Muttersholtz est connue à l'échelle nationale comme un village qui réussit la transition écologique.

L'enjeu environnemental qui me touche le plus

Tout est relié en écologie, mais la protection de l'eau et des zones humides, c'est quand même ma spécialité. J'ai souvenir de ce cours d'eau derrière le jardin de mes grands-parents, avec des roselières, des grenouilles. J'aime me baigner dans des rivières, dans des lacs... A l'adolescence, je me suis acheté un bateau gonflable et un filet de camouflage et j'allais faire des photos sur les bras morts du Rhin, c'était sauvage, c'était l'aventure c'était la liberté !

Plutôt ville ou campagne ?

Les deux, car la clef pour réussir la transition écologique, c'est de travailler en interdépendance. La ville a besoin de la campagne et inversement. L'enjeu aujourd'hui c'est d'arrêter l'étalement urbain. A Muttersholtz, on fait du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) depuis que je suis maire, alors que cette politique n'existait pas encore. On est le seul village qui continue d'augmenter sa population alors qu'on ne construit pas de nouveaux lotissements.

CITOYEN
NATURE

AVRIL 2025 / N°31

LIÈPVRETTE

Chantier mares dans le Val d'Argent

Depuis maintenant 15 ans, des bénévoles de notre Groupe Local et de BUFO se retrouvent un samedi d'automne, pour créer manuellement des mares dans le Val d'Argent. L'objectif de ces aménagements est d'offrir un lieu d'accueil à la petite faune des zones humides de la vallée de Sainte-Marie aux Mines. Ces nouvelles mares sont colonisées rapidement par les insectes aquatiques et les amphibiens présents dans les secteurs aménagés. Ce qui contribue modestement à maintenir leurs populations, bien souvent malmenées par l'assèchement des zones humides et le trafic routier.

Cette année, le chantier s'est déroulé le 9 novembre en forêt communale de Sainte-Marie-aux-Mines ainsi que sur une parcelle privée. Sept personnes, équipées de pelles et de pioches, ont participé activement à la création ou à l'amélioration d'une dizaine de mares. Le repas a été gracieusement offert par la Communauté de Communes du Val d'Argent que nous tenons à remercier pour son soutien.

Sortie Forestum

Le Forestum de Sainte-Marie-aux-Mines, qui s'étend sur environ 4 ha, est en passe de devenir un observatoire de la forêt vosgienne, structuré autour de trois parcours thématiques : la Forêt vosgienne et sa sylviculture, l'Eau et la Forêt, et les Arbres d'ici et d'ailleurs, avec une attention particulière portée aux espèces exotiques introduites sur le site il y a une quarantaine d'années.

Le partenariat de longue date entre Alsace Nature et la médiathèque du Val d'Argent a permis d'explorer ces thématiques lors d'une balade matinale, organisée le 6 avril, réunissant une vingtaine de participants.

Chantier Physalis

Le groupe local a participé à un chantier d'entretien organisé par l'association partenaire « Un Jardin passionnément » le 30 novembre dans le parc de la Villa Burrus. Il s'agissait d'entretenir et tailler des grandes voûtes de saules vivants. Créée en 2013, la structure Physalis nécessite un entretien régulier pour garder sa vitalité. ●





ZOOM SUR

L'ASSOCIATION SPÉLÉOLOGIQUE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES ANCIENNES MINES (ASEPAM)

Depuis l'été 2017, « L'Aventure des Mines » est le pôle névralgique de la partie associative dédiée au tourisme minier. Ce lieu comprend le bureau de permanence des salariés, l'espace d'accueil du public et de départs des visites de mines, ainsi qu'un espace d'exposition et une mini-librairie.

L'ASEPAM a marqué l'année avec de nombreux événements. Lors des Journées d'histoire régionale et du patrimoine, ainsi que des 24 h de la biodiversité, elle a proposé des visites gratuites et sensibilisé le public aux impacts environnementaux des mines. Les bénévoles ont aussi contribué au Trail du Val d'Argent en costumes de mineur et participé au Festival de la soupe avec leur traditionnelle Potée du Mineur. En fin d'année, l'association a mis en valeur le patrimoine minier lors de la Fête de Noël et de la Sainte Barbe, avant d'offrir une expérience unique avec les visites Ombres et Lumières, où les mines se découvrent à la lueur des flammes.

Des visites tout au long de l'année

L'ASEPAM propose de découvrir deux mines restées intactes depuis le départ des mineurs : la mine d'argent Saint-Louis Eisenthür et la mine Gabe Gottes. Des circuits de 2 à 3 h, dont une heure passée sous terre, permettent d'explorer ces sites fascinants. Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, une visite immersive de 4 h est proposée à la mine de Saint-Louis Eisenthür. Une exposition gratuite, « Les Chemins de l'Argent », retrace la géologie locale, plus de mille ans d'histoire minière du Val d'Argent, ainsi que l'évolution des techniques d'exploitation et de traitement du minerai, sans oublier le quotidien des mineurs !

**CHANTIER DE CRÉATION D'UNE MARE DANS LE VAL D'ARGENT
AVEC LES BÉNÉVOLES D'ALSACE NATURE ET DE BUFO.**
GROUPE LOCAL LIEPVRETTE

Nous avons également proposé deux types de parcours adaptés au public scolaire :

- « Sur les pas des mineurs » : destiné aux élèves du CP au collège, ce parcours comprend la visite de l'une des deux mines, accompagnée de trois ateliers pédagogiques autour de thématiques variées : l'histoire des mines de Sainte-Marie-aux-Mines, les métiers de la mine, la géologie du massif des Vosges et les premières étapes de l'archéologie.
- « Le sous-sol à la loupe » : conçu pour les lycéens, ce programme propose plusieurs ateliers immersifs. Équipés de loupes et du matériel nécessaire, les élèves travaillent en équipe pour identifier, nommer et dessiner des échantillons représentatifs du sous-sol local. Ils peuvent également partir à l'exploration des galeries, munis de bottes, casques et cirés, à la recherche des trésors cachés du sous-sol : failles, filons, roches, minerais et gangues.



L'OUVERTURE OFFICIELLE AU PUBLIC DU SENTIER DE DÉCOUVERTE ET D'INTERPRÉTATION DU 19 MAI 2024.
ASSOCIATION ASEPAM

Ouverture d'un sentier de découverte et d'interprétation

Le sentier de découverte « Les Mines d'argent des Seigneurs de Ribeaupierre » a été inauguré le samedi 18 mai 2024 devant la Tour des Mineurs à Echery (Sainte-Marie-aux-Mines), en présence de membres de la Caisse des Mineurs d'Echery. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux élus, représentants et membres d'associations de la Vallée pour célébrer cet événement.

L'ouverture officielle au public a eu lieu le lendemain, 19 mai. Les bénévoles de l'ASEPAM étaient une nouvelle fois au rendez-vous pour présenter les différentes étapes ayant permis la concrétisation de ce projet, porté avec passion depuis de nombreuses années.

Financé par le Fonds européen FEADER et soutenu par les collectivités locales, le sentier comprend 33 stations abordant une grande diversité de thèmes : l'histoire minière de la vallée, la préservation des espèces animales, la géologie du massif vosgien et l'évolution du paysage au fil des siècles.

Vous pouvez télécharger le circuit sur le site internet de l'association, dans l'onglet « sentier pédagogique ».

 <https://www.asepam.org>

Chantier Archéologie & Patrimoine 2024

Depuis 1981, l'ASEPAM poursuit ses recherches sur le passé minier en collaboration avec des institutions scientifiques. En 2024, deux fouilles programmées ont eu lieu sur les sites de la mine Giro et du carreau Sainte-Barbe, dans le vallon Saint-Philippe à l'Altenberg.

La mine Giro, redécouverte en 2015, fait l'objet de fouilles souterraines. Les travaux ont permis de dégager un filon vers le sud, révélant des fronts de taille abandonnés en raison du pincement du filon. Des traces de pointerolle et d'encoches de poutres témoignent des anciennes méthodes d'exploitation. Un relevé photogrammétrique a été réalisé, créant un « jumeau numérique » du site avant son éventuel comblement.

Sur le carreau Sainte-Barbe, une tranchée a permis d'explorer les vestiges d'un bâtiment du XVI^e siècle. Deux pièces ont été repérées, dont l'une conservant un dallage supportant un poêle. Une prospection électrique a aussi été menée pour préparer les futures fouilles autour de l'ancienne forge.

D'autres travaux ont concerné la mine Saint-Louis Eisen- thür, où la pompe d'exhaure à bras a été rénovée pour améliorer la reconstitution historique.



**BALADE SUR LA COLLINE SÈCHE DU GRASBERG
SITUÉE AU-DESSUS DE BERGHEIM ET RORSCHWIHR
GÉRÉE PAR LE CEN ALSACE.
GROUPE LOCAL TAENNCHEL HAUT-RHIN NORD**

TAENNCHEL HAUT-RHIN NORD

Notre Groupe Local du Taennchel Haut-Rhin Nord, fort d'une quarantaine de membres, s'est réuni deux fois en rassemblant une dizaine de participants.

Côté dossier, nous avons suivi quatre enquêtes publiques concernant Ribeauvillé, Hunawihhr, Riquewihhr et Katzenthal, et déposé nos recommandations. Cette mobilisation a été particulièrement chronophage. Nous avons aussi pris en charge les doléances des habitants de notre bassin de vie. Nous avons joué notre rôle de veille environnementale et lorsque c'était justifié, envoyé des courriers aux mairies, aux Brigades Vertes et à l'OFB, avec lesquels nous entretenons un excellent partenariat. A noter qu'aucun gros dossier environnemental n'a émergé dans notre secteur.

Très concernés par l'alimentation des enfants, nous avons également déposé une demande auprès de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé et du député Hubert Ott pour inclure au moins 20 % d'alimentation bio dans les cantines, conformément à la loi Egalim. Leur réponse, plutôt rassurante, nous a informés que la collectivité respectait largement les exigences réglementaires, en choisissant des produits 100 % bio, zéro congelé, et provenant d'un prestataire local.

Sortie nature colline sèche du Grasberg

Dans le cadre des sorties nature une balade a été proposée le dimanche 12 mai sur la colline sèche du Grasberg située au-dessus de Bergheim et Rorschwihr, et gérée par le CEN Alsace. Ainsi une trentaine de personnes ont pu admirer la dizaine de variétés d'orchidées et la station de fraxinelles.

Ciné-débats au cinéma Rex de Ribeauvillé

Le 12 novembre, en partenariat avec le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), nous avons organisé un ciné-débat autour du film « Lynx », dans le cadre du plan régional d'action « lynx », porté par les Parcs Naturels Régionaux des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord. Nos intervenants, François Leger, ancien agent de l'OFB ayant participé aux lâchers de lynx dans les années 80 au Taennchel, et un représentant local de la fédération de chasse, ont permis un échange enrichissant avec une centaine de spectateurs.

Ce type d'événement est une belle opportunité pour faire connaître notre association à un public plus large.

Des racines et des hommes

Le 23 mars avait lieu à Aubure une manifestation intitulée « Des racines et des hommes » organisée par la direction régionale de l'ONF et consacrée à la forêt, qui a eu le mérite de rassembler les acteurs locaux, les chasseurs et agents de l'ONF et bien d'autres intervenants. On connaît les dégâts induits par la trop grande concentration d'ongulés dans ce massif autour d'Aubure et Ribeauvillé et qui a révélé des dissensions bien reprises par la presse locale (50 % des plantations sont détruites par la faune). Durant la matinée, plusieurs interlocuteurs ont ainsi pu s'exprimer pour essayer de trouver une solution à cette équation de recherche d'équilibre sylvo-cynégétique. Le lynx et le grand tétras ont également nourri des débats.

L'après-midi était consacrée à une sortie en forêt où l'on a pu mesurer l'ampleur de ces problèmes et des solutions amenées par l'ONF pour garder une forêt en pleine santé. Réellement très instructif.

Cette même manifestation avait été reprise en mairie de Ribeauvillé le 5 octobre en plus petit comité. ●

TÉMOIGNAGE



Je suis contente de ne pas devoir lutter contre un projet destructeur en ce moment parce que c'est épuisant.

On est mal vu, critiqué parfois violemment.

Ce n'est pas agréable d'avoir cette image-là.

Mais c'est malheureusement un peu notre sort, car notre réflexion est en avance sur son temps,

c'est pour cela qu'Alsace Nature doit perdurer.

 **Membre depuis : plus de 30 ans**

 **Origines : un pied en Allemagne, un pied à Sainte-Marie-aux-Mines**

Mon engagement dans le Groupe Local

J'aime la nature, j'aime me promener, j'aime voir les choses dans leur état le plus naturel possible. Mais je vois aussi toutes les dégradations, tous les conflits que notre vie pose à la nature.

Il y avait un projet touristique de « parc minier » dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. Alsace Nature a organisé une réunion publique à 500 m de chez moi et porté une opinion critique. C'est à ce moment que j'ai rejoint le Groupe Local pour m'y opposer. Des actions associatives ont été menées. Ensuite le projet a été réalisé. Le parc (Tellure) existe et comme on l'avait prédit, il est toujours déficitaire. C'était un échec pour nous, mais cela a quand même consolidé le Groupe Local.

Il y a eu d'autres projets dans la vallée sur lesquels il fallait s'engager, notamment le doublement du tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines. Après l'incendie du Tunnel du Mont Blanc, tous les tunnels français étaient passés à la loupe. Nous voulions promouvoir le retour du chemin de fer, et pourquoi pas étudier une solution de transport mixte. A l'origine, ce tunnel était ferroviaire. Nous n'avons pas obtenu gain de cause mais le bi-tube a été écarté et une galerie de sécurité réalisée.

Nous avons également lutté contre un projet de ferme pédagogique avec un parc animalier au Col de Sainte-Marie-aux-Mines. Il était prévu de clôturer 300 ha de forêts. Nous avons obtenu que le projet de parc animalier soit abandonné et que la ferme pédagogique soit implantée dans un secteur approprié.

Mais nous ne sommes pas des opposants systématiques. Ainsi nos sorties nature ont toujours eu beaucoup de succès. Mais les choses ont changé. J'ai l'impression que les gens viennent pour consommer une sortie, un peu comme s'ils allaient au cinéma : je rentre, je regarde, je sors. Les gens sont tellement sollicités de toutes parts de nos jours.

Je suis pilote du Groupe Local avec Gérard Freitag. J'étais également membre du Comité Directeur Haut-Rhin, puis du Conseil d'Administration Régional.

Mon engagement dans le Réseau Eau

J'ai toujours été engagée dans la protection de la nature. C'est pourquoi j'ai fait des études d'ingénieure agronome en Allemagne. J'ai fait de la protection de la nature mon métier. J'ai travaillé sur la question du Rhin. En 2005, EDF a demandé un renouvellement de la concession du barrage hydroélectrique de Kembs.

Les associations suisses allemandes et françaises souhaitaient une augmentation du débit minimum du vieux Rhin. Je suis alors devenue pilote du Réseau Eau pendant

quelques années. Suite à un déménagement et à un changement professionnel le temps m'a manqué et quelques querelles d'ego m'ont découragée. On se dit que dans une association on défend les mêmes valeurs, mais parfois on est confronté à de sacrés caractères ! Pour ma plus grande joie, Daniel Reiningger a relevé le défi en devenant pilote du Réseau Eau à son tour.

L'engagement est différent en Allemagne et en France

Du point de vue administratif, nos pays sont différents. L'Allemagne est un pays fédéral, on n'a pas Paris où les choses se décident. Même si les lois sont européennes, leurs applications sont différentes d'un pays à l'autre et en Allemagne chaque Land a sa législation. Cela me semble plus réglementé, un peu plus carré qu'en France. Je ne dis pas que tout est rose en Allemagne. Il y a du bon des deux côtés du Rhin. Sur le plan associatif il y a également des différences. Au sein d'Alsace Nature j'étais étonnée de voir la démocratie qui s'exerce chaque mois au Conseil d'Administration pour prendre les décisions. Ce genre de fonctionnement n'existe pas dans les associations que je connais en Allemagne. Or il faut accepter que ce processus démocratique soit aussi beaucoup plus lourd. Est-ce pour cela que les jeunes n'ont pas envie de s'engager ? Est-ce qu'ils recherchent plus l'action ? En tout cas, je ne les vois pas non plus aux chantiers mares.

L'enjeu environnemental qui me touche le plus

C'est le changement climatique. En vacances dans le désert du Maroc j'ai vu ce que voulait dire « sécheresse ». Alors que l'eau est détournée jusqu'à Marrakech pour irriguer des aquacenters, des golfs... les paysans souffrent, ils n'ont plus d'eau pour arroser ce qu'ils viennent de semer et leurs champs sont envahis de plastiques. La place que l'Homme prend pour chaque activité, pour les routes, pour les lotissements, pour les industries, etc. au détriment de la biodiversité, tout ça me touche.

Plutôt Rhin ou rivière ?

Je préfère dire les deux. L'un ne marche pas sans l'autre. Le Rhin, je le traverse toutes les semaines.

La rivière : j'aime m'endormir avec le bruit de la Lièpvrette près de ma maison.



ÉTANG NOIR DE LA TOURBIÈRE DU FRANKENTHAL, ON Y VOIT LES TRONCS ET BRANCHES TRANSPORTÉS PAR UNE AVALANCHE DESCENDUE DANS LE COULOIR DU FALIMONT AU PRINTEMPS 2010

GROUPE LOCAL FECHT.

FECHT

Réserve du Frankenthal-Missheimle

Le plan de gestion de la Réserve naturelle du Frankenthal-Missheimle pour 2025-2034 a été élaboré et discuté cet automne. Cette Réserve est un véritable bijou de nature, elle renferme la plus grande diversité botanique des Vosges, sous forme d'une mosaïque d'habitats. Rappelons qu'un habitat est composé d'un milieu (biotope) et des êtres vivants qui l'habitent et interagissent avec lui. L'action d'Alsace Nature a été déterminante dans sa création, il y a trente ans en 1995. Difficilement acceptée par la population locale au début, âprement défendue par les naturalistes, elle n'est plus contestée actuellement.

Un sujet d'inquiétude perdure toutefois, la diversité végétale des différents habitats commence à être mise à mal par le réchauffement climatique et la surabondance de gibier, en particulier le chamois. La mauvaise gestion du capriné est, d'après les botanistes, à l'origine de l'appauvrissement de la flore dans les milieux ouverts. On constate la raréfaction de certaines plantes comme l'anémone à feuilles de narcisse et même le fameux lys martagon. Les chasseurs répondent en brandissant avec une mauvaise foi calculée, et sans y croire eux-mêmes, la menace d'extermination de l'espèce...

Un des sujets qui a déjà fait l'objet de bien des discussions est la gestion du cirque du Frankenthal, la tourbière de l'étang noir et les deux couloirs d'avalanches du Falimont et du Dagobert. La position adoptée jusqu'ici est de laisser faire la nature (naturalité) dans le couloir Dagobert, couper les ligneux banals (érables, sorbiers) dans le Falimont.

Enfin, le sujet de la fréquentation reste entier, la réserve renferme les itinéraires de randonnée les plus fréquentés des Vosges comme le sentier des Roches et le GR5 sur la crête. Le Club Vosgien est favorable à la fermeture de la route qui mène au sommet du Hohneck. Un Comité Consultatif animé a débattu du Plan de Gestion en novembre. ●



ZOOM SUR WIHR-AU-VAL TERRES DURABLES

L'association Wihr-au-Val Terre Durable est membre d'Alsace Nature et du Groupe Local Fecht. Créée pour résister à un projet de lotissement, elle travaille en parallèle à la préservation des milieux naturels, de la biodiversité et de la ressource en eau. Elle organise des conférences sur les politiques de développement durable, sur l'eau en montagne, sur l'énergie... événements qui remplissent régulièrement les salles communales.

A l'occasion de la chandeleur, une balade interassociative était organisée ainsi que l'installation de nichoirs dans les abords du village.

BALADE ORGANISÉE LORS DE LA CHANDELEUR.

ASSOCIATION WIHR-AU-VAL TERRES DURABLES



MULHOUSE

2024 a été l'année d'une réorganisation interne du Groupe Local, ce qui ne nous a pas permis d'engager des actions visibles par le public. Le pilotage a été transféré à Yann Flory, secondé par Michel Bourguet comme animateur. Avec quelques membres nous avons constitué un noyau très actif.

Suivi de dossiers : entre aménagement et ressource en eau

Le contact a pu être établi avec le président et des vice-présidents de l'agglomération, pour que le Groupe Local soit consulté et entendu au sujet de la révision du PLUi, et à propos des grands projets industriels envisagés en région mulhousienne. En particulier, le groupe local s'est impliqué dans les discussions avec divers porteurs de projet pour obtenir une réelle prise en compte des enjeux naturalistes.

Par ailleurs, le groupe local dialogue avec Rivières de Haute Alsace, pour essayer de trouver un juste équilibre entre fonctionnalité hydraulique des cours d'eau et préservation des écosystèmes des berges.

Toujours sur le sujet - sensible - des inondations, un courrier (« Comment votre commune se prépare-t-elle aux risques liés au changement climatique? ») a été adressé aux 39 maires de l'agglomération. Il nous a permis d'engager un dialogue constructif avec plusieurs communes, qui font état de leurs efforts, mais aussi de leurs préoccupations, et parfois demandent l'aide de notre mouvement pour faire avancer des dossiers bloqués.

Défrichements au Moos à Wittelsheim

Le Groupe Local a lancé une campagne de presse pour dénoncer des défrichements abusifs dans la zone protégée du Moos à Wittelsheim. Alsace Nature, accompagnée de la LPO, de BUFO, d'Imago et du comité des sciences de la Société industrielle de Mulhouse a organisé une conférence de presse le 18 septembre, pour dénoncer le sort réservé aux espaces naturels du Moos. De centrales solaires en Giga-Factory, les projets se multiplient toujours et encore, au détriment des espaces naturels et de leur biodiversité.

Au pied du terril des anciennes mines de potasse, la nature avait repris ses droits, constituant un site d'une cinquantaine d'ha refuge pour la faune et la flore, très riche en biodiversité, classé ZNIEFF 1 (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Or, 5 ha ont été défrichés et rasés par un agriculteur, qui s'était vu octroyer ce terrain en compensation par la mairie.

Les associations de protection de la nature sont intervenues auprès des autorités environnementales compétentes et de la commune de Wittelsheim. Devant le refus de dialogue de cette dernière, elles exigent désormais la remise en état du site et envisagent pour cela de mener une action en justice. ●





ZOOM SUR

L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES RIVERAINS DE L'AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE (ADRA)

A la lutte des débuts contre le bruit, s'est ajoutée progressivement la lutte contre les pollutions atmosphériques (gaz toxiques, gaz à effet de serre, particules ultra fine (PUF), la pollution lumineuse la nuit, le réchauffement climatique et maintenant la pollution des sols et des eaux aux polluants éternels (PFAS). Toutes ces pollutions impactent l'environnement, et la qualité de vie et la santé des habitants bien au-delà du territoire des trois frontières.

Moins d'avions, plus d'AVENIR !

Au moment de faire un bilan et de nous projeter vers l'avenir, il nous semble que notre slogan est toujours pertinent. Alors prenons de l'altitude et gardons le cap sur la baisse de l'usage de l'avion !

Pollution des eaux souterraines aux PFAS d'origine aéroportuaire

En Alsace, 200 sites touchés par les PFAS (composés organofluorés dits « polluants éternels » du fait de leur persistance dans l'environnement) ont été répertoriés. Depuis janvier 2024, l'Agence Régionale de Santé du Grand Est (ARS) publie les résultats des mesures des PFAS dans l'eau du robinet du réseau de Saint-Louis et dans les communes autour de l'aéroport : l'eau contient une concentration en PFAS très supérieure aux limites de qualité. Ce serait même la plus polluée de France ! L'eau du Liesbach et de l'Augraben qui drainent la plateforme aéroportuaire est, à certaines périodes, également très polluée.

En novembre 2024, les investigations complémentaires de l'Observatoire de la nappe d'Alsace, l'APRONA, permettent de confirmer que la source de la pollution se situe sur le terrain de l'aéroport. Il est probable que les PFAS proviennent des mousses anti-incendie utilisées par les pompiers de l'aéroport. D'autres sites aéroportuaires à travers le monde sont notoirement pollués et il est avéré que les exercices d'incendie et les accidents conduisent partout à une forte pollution du sol et de l'eau.

Vu l'ampleur des contaminations et les risques sanitaires liés, il est urgent de prendre des mesures appropriées pour traiter l'eau distribuée. En dépit du principe de « pollueur-payeur », le consommateur supporte l'essentiel des coûts, principalement induits par les activités industrielles et agricoles.

Alors que nos élus et les exploitants à Paris et Bern aiment à vanter les avantages économiques de l'aéroports de Bâle-Mulhouse pour la région, cette affaire montre que les activités aéroportuaires, et certaine activités industrielles, engendrent aussi des externalités négatives (bruit, pollution de l'air, GES, artificialisation des sols, gel de terrains, ...). Il est urgent d'en tenir compte avant de continuer de soutenir une politique de développement mortifère au lieu de préparer activement la transition écologique. Celle-ci passe raisonnablement à Bâle-Mulhouse par la baisse du trafic en 2025.

Mobilisation nationale pour le plafonnement du transport aérien

A l'appel du réseau Rester sur Terre et de l'UFCNA, une vingtaine de mobilisations étaient organisées en France et en Europe ce 13 mars 2024, pour demander au Ministre des transports un plafonnement du trafic aérien. En Alsace, nous avons rassemblé une trentaine de personnes devant le terminal de l'Euroairport. Plusieurs délégations ont participé à une mise en scène humoristique de la « France malade du trafic aérien » : Climat 3 Frontières, le CAPS68, Alsace Nature, une délégation suisse de Klimabewegung Basel et de Basel 2030 et Klima Gerechtigkeits Initiative.

Nous dénonçons l'impact grandissant de l'aviation sur le climat, responsable de plus de 15 % de l'impact climatique de la France (18 % en Suisse). Tous les rapports sérieux sur le sujet montrent que les solutions technologiques ne sont à ce jour pas suffisantes pour endiguer les nuisances aériennes. Il n'y a donc pas d'autre solution à court et moyen terme que de mettre un coup d'arrêt à la croissance du trafic aérien et de le réduire progressivement pour limiter ses impacts à la fois sanitaires et climatiques. A terme, pour respecter les objectifs climat de Paris, il faut baisser le trafic d'environ 3 % par an. Pour le moment les réponses de la France et de la Suisse ne sont pas à la hauteur.

 <https://www.adra-bale-mulhouse.fr>



AVION DE LIGNE.
FREEPIK

Notre lien avec Alsace Nature

Ce sont des moments très personnels qui nous lient à Alsace Nature. Septembre 1989, je débarque de Moselle pour continuer mes études en droit de l'environnement à Strasbourg. Dès la première semaine, je découvre les locaux de l'AFRPN, rue du Général Zimmer. Je m'inscris à mon premier stage juridique au sein de l'association. Une semaine après, mon père décède subitement mais ma mère m'exhorte à me rendre à ce weekend de formation à Muttersholtz. J'y rencontre Bernard Dyssli, Maurice Wintz, Me Elisabeth Brand... Alsace Nature devient comme une deuxième famille pour moi, j'y passe tout mon temps libre. J'y apprends les rouages juridiques pratiques que la faculté ne m'apporte pas, j'assure de petites interventions... L'année suivante, je choisis tout naturellement d'intégrer Alsace Nature pour mes six mois de stage. Je suis entourée de Laurence, Sylvie et de toute une bande de joyeux objecteurs de conscience... A cette époque, je m'investis dans le cadre des stages juridiques tout en débutant une thèse.

Mais Alsace Nature c'est aussi une structure importante pour Christian, mon mari, qui y a fait son service civil. Il a fini par intégrer France Nature Environnement où il exerce encore, toujours dans les mêmes locaux qu'Alsace Nature.

35 ans pour nous sur les 60 ans de l'association ! Bel anniversaire et longue vie à Alsace Nature !



Géraldine et Christian HOSY

TÉMOIGNAGE

Quand j'étais enfant, je regardais par la fenêtre au printemps, il y avait ce qu'on appelle les bouquinettes dans le pré.

Je voyais ces lapins qui couraient dans tous les sens et mes parents m'expliquaient qu'ils préparaient les œufs de Pâques. Après, comment les lapins pondent des œufs, ça, c'est resté un grand mystère...

Aujourd'hui la plupart des enfants ne connaissent le lapin qu'à travers les images.

Annette SCHINDLER

91

 **Membre depuis : environ 6 ans**

 **Origines : Uffheim, dans le sud de l'Alsace**

Mon lien avec la nature

Je fais partie de ces personnes qui ont « mal à la terre ». Ma génération sait ce qu'elle a perdu, les plus jeunes ont grandi dans un environnement qu'on pourrait qualifier d'appauvri, comparativement. Entre nostalgie ou crainte d'un avenir incertain, chaque génération exprime sa souffrance. Quand je me promène, il y a certains chants d'oiseaux que je n'entends plus, des mammifères que je ne vois plus (les lapins de mon enfance) mais ce qui me coûte le plus, ce sont les papillons. Ce merveilleux spectacle de la nature nous a été volé.

La création du CAPS 68 pour sauver les collines

Quand j'étais encore en activité, ma profession était conteuse, marionnettiste, rien à voir avec l'environnement, si ce n'est la sensibilité. Quand j'ai pris ma retraite, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sierentz en cours d'élaboration classait 25 ha de collines, espaces remarquables, en zone constructible. C'est ainsi que j'en suis arrivée à m'intéresser à l'environnement. Etude des dossiers, SCOT, SRCE, PLU, me voilà bien loin des fées et des lutins. Un collectif s'est mobilisé, composé de citoyens mais aussi de représentants d'associations (LPO, Assoce Verte, Alsace Nature...). L'association CAPS 68 (Collectif Agir pour le pays de Sierentz) a vu le jour au printemps 2013, j'en suis la présidente.

Ces collines forment un corridor s'étalant de Mulhouse à la Suisse. C'est le premier contrefort du Jura, la première « bosse ». Pour pouvoir contrer le PLU de 2013, l'aide d'Alsace Nature s'est imposée. Celle-ci a déposé un recours au tribunal administratif, gagné en première instance : le PLU a été annulé. Cependant, la cour d'appel de Nancy l'a réhabilité. On aurait pu baisser les bras mais on n'a pas lâché le morceau. Le combat s'est poursuivi autrement. Le CAPS68 a fait un travail de fond : mobiliser les citoyens, sensibiliser l'opinion publique, des heures de travail. Lors des dernières élections municipales, la sanctuarisation des collines était au cœur des enjeux. C'est devenu le slogan du nouveau maire.

Un jour, un promoteur a monté un projet sur 2,5 ha de ces collines. Or là, notre association a découvert une fleur rare : l'Ornithogale penchée. Le promoteur a été obligé de demander une dérogation espèces protégées, ce qui alourdissait grandement son projet qu'il a abandonné.

Nous continuons à exercer notre vigilance notamment sur le PLU en phase de révision : les collines vont être classées en espaces naturels, ce qui est une belle victoire. Elles seront protégées de l'urbanisation mais pas de l'agriculture intensive, il y a toujours danger. Donc oui, nous avons perdu au tribunal, mais ce ne sont pas les seules actions à mener. Le CAPS traite d'autres dossiers : la pollution de l'eau, les corridors écologiques, les atteintes à l'environnement et

depuis deux ans, nous plantons des haies en collaboration avec des agriculteurs motivés. Les terrains communaux sont plus difficiles à trouver et notre passé militant pèse sur les relations avec les mairies. C'est regrettable, c'est enfermement. Être « contre » était nécessaire à une période, c'est ce qui nous a motivés, ce qui fait qu'on existe. Mais maintenant nos actions vont bien au-delà. Au vu de notre travail et de nos compétences, participations aux réunions, études des dossiers, travail sur le terrain, nous aimerions être reconnus comme des acteurs de l'aménagement du territoire.

Mon engagement au sein d'Alsace Nature

Je suis élue au titre du CAPS68 au conseil d'administration d'Alsace Nature depuis deux mandats. Je suis animatrice du groupe local de Saint-Louis 3 Frontières, dont Joseph Baumann est le pilote. Nous travaillons en binôme depuis longtemps. Entrer à Alsace Nature n'est pas une mince affaire, on se sent perdu. Je voulais en comprendre le fonctionnement et connaître les dossiers qui dépassent notre agglomération. Ce qui reste de nature est peu de chagrin. Chaque membre d'Alsace Nature essaye de servir au mieux cette cause, parfois avec ferveur. Mais les points de vue divergent et les discussions peuvent devenir houleuses. Je pense que c'est inhérent aux associations, surtout quand elles ont l'ampleur d'Alsace Nature.

En dehors de mon engagement au CAPS et à Alsace Nature, je suis aussi engagée à la LPO. Je fais beaucoup de repérage, d'observations, de travail de comptage. Je suis une femme de terrain, mes jumelles toujours autour de mon cou.

L'enjeu environnemental qui me touche le plus

J'aimerais que les aménageurs, les décideurs, considèrent les associations comme des partenaires et non des ennemis. Qu'ils n'évaluent pas l'attractivité du territoire selon le seul critère de la création d'emplois, la nature fait aussi partie de l'attractivité du territoire. Un exemple concret : à Saint-Louis, un projet va mobiliser pour l'industrie 80 ha de friches au milieu de la ville, alors que ce serait l'occasion de faire un magnifique parc urbain. On a besoin de respiration en ville, non ? Cette friche compte 37 espèces protégées, qui peut dire qu'une friche ne vaut rien ?

Plutôt Tétrás ou Courlis ?

Courlis, courlis, courlis ! Dans le Sundgau, il y en avait mais je n'en ai jamais vu. Il a vraiment sa place dans le Ried et mériterait qu'on préserve son milieu naturel. Pour le courlis, on peut agir. Pour le Grand Tétrás dans les Vosges, le problème de surfréquentation doit être traité avant d'imaginer son retour ou sa réintroduction.



EXPOSITION DE PHOTOS DE PATRICK BAULT,
GEORGES HERZOG, MARC SOLARI,
PATRICK WEIDER ET OLIVIER WENDLING.
COLLECTIF AGIR POUR LE PAYS DE SIERENTZ



ZOOM SUR COLLECTIF AGIR POUR LE PAYS DE SIERENTZ (CAPS 68)

La nature s'éveille

62 personnes ont répondu à la proposition de sortie coorganisée par le CAPS 68, Alsace Nature et la Petite Camargue Alsacienne le 20 avril dans les collines de Sierentz partiellement épargnées par la pluie. Accompagné de guides naturalistes chevronnés, Thomas Alther animateur de la Petite Camargue Alsacienne, le botaniste Edmond Hérold et l'ornithologue Marc Solari, le public a ouvert ses sens à l'éveil de la nature, à l'éclosion de la flore, au chant des oiseaux, aux indices de présence des mammifères. Les oiseaux signalent leur présence et construisent leurs nids, les renardeaux, faons et marcassins découvrent le monde. Le public est allé à leur rencontre au travers d'une exposition de photos que les photographes Patrick Bault, Georges Herzog, Marc Solari, Patrick Weider et Olivier Wendling ont présentées le long du parcours. Dès lors, un sentier de promenade ordinaire s'est transformé en invitation à entrer avec curiosité mais aussi discrétion et respect dans le territoire de ses habitants de tous poils et plumes. La matinée s'est achevée par un verre de l'amitié offert par le CAPS 68.

Plantations de fruitiers

11 bénévoles se sont retrouvés le samedi matin 30 novembre par des températures négatives et un soleil voilé sur les terrains d'un éleveur-agriculteur de Sierentz pour planter 30 arbres fruitiers hautes tiges. Bonne humeur et entrain ont eu raison des frimas et ont motivé les bénévoles conscients d'œuvrer pour la nature. La ferme a accueilli les travailleurs à midi pour un moment de convivialité bien mérité autour d'une collation. L'association CAPS 68 a financé les arbres et les protections anti-gibier.

Parallèlement, à Schlierbach une dizaine de bénévoles ont planté 25 arbres fruitiers et une haie chez un particulier. Les arbres étaient financés par un fond suisse, la haie par l'association Assoce Verte et les manchons de protection par le CAPS. Les bénévoles ont travaillé avec une belle énergie et ont été remerciés par le propriétaire qui leur a offert une collation à midi.



93

Deux journées de plantations de haies

Le 17 novembre 2024 à Uffheim : 13 bénévoles se sont retrouvés par un dimanche matin frisquet sur les hauteurs de Uffheim pour planter 2 haies sur le verger d'un particulier. Celui-ci avait réussi à récupérer sa parcelle exploitée par un agriculteur car elle faisait moins de 1 ha ; la chambre d'agriculture a été de bon conseil. Le CAPS a financé les 335 arbustes, sureaux, cornouillers, aubépines, et autres essences locales, ainsi que les protections anti-gibier.

Le 9 décembre 2024 à Helfrantzkirch : les températures négatives et la bise n'ont pas découragé les 7 bénévoles qui ont travaillé sur le champ d'un agriculteur. Ce paysan-boulangier vend en circuit court son pain confectionné à partir de sa production de blés anciens. Il s'est donné comme mission d'augmenter les linéaires de haies au fil des ans sur ses parcelles pour protéger ses cultures, la terre et la biodiversité. La plantation des 275 arbustes d'essences locales a été financée par le CAPS 68.

 <https://caps68.fr>

SAINT-LOUIS 3 FRONTIÈRES

Ciné-débat « La Rivière »

Lors d'une soirée, coorganisée par Alsace Nature, le CAPS68 et le ciné-club, nous avons pu réunir une trentaine de personnes le 11 octobre à la salle polyvalente de Stetten. La soirée a été enrichissante par la qualité du film et son regard réaliste sur l'état des rivières des Pyrénées Atlantiques. Les cultures intensives assoiffent les gaves, les barrages bloquent la circulation des saumons, l'activité humaine bouleverse le cycle de l'eau et la biodiversité de la rivière. Joseph Baumann du réseau eau d'Alsace Nature et pilote du groupe local Saint-Louis 3 Frontières a proposé un temps d'échange avec le public. Il a fait le parallèle avec ce que subissent nos rivières locales qui hélas se meurent. Les questions du public portaient sur le fonctionnement des cours d'eau locaux, mais aussi sur les responsabilités et sur l'entretien des rivières. ●



**IMAGE DU FILM « LA RIVIÈRE » DE DOMINIQUE MARCHAIS
PROJETÉ LORS DE LA SOIRÉE CINÉ DÉBAT DU 11 OCTOBRE
AYANT RÉUNIE UNE TRENTAINE DE PERSONNES.**

GROUPE LOCAL SIBRENTZ BANDE RHÉNANE NORD



ACTION DE COLLECTE DE DÉCHETS DU GROUPE LOCAL FLORIVAL SUR LES BERGES DU LAC DE LA LAUCH.
GROUPE LOCAL FLORIVAL

FLORIVAL

Animations estivales au Jardin Médiéval de Murbach

Entre mi-juin et mi-août, plusieurs bénévoles du groupe local Florival ont assuré quatre permanences de deux heures au Jardin Médiéval de Murbach, en marge de l'ancienne abbaye. Ces interventions thématiques ont permis d'accompagner les visiteurs autour des vertus médicinales et aromatiques des différentes plantes, mais aussi de leurs propriétés culinaires. Des balades contées ont été conduites, mêlant histoire locale, mythes et légendes ainsi que biodiversité. Un atelier photographie a été proposé aux adultes alors que les enfants étaient invités à représenter leurs observations par le dessin. Des livres ont été mis à la disposition du public. Plus de 200 personnes ont ainsi été rencontrées en toute convivialité, dont de nombreux touristes.

ZAC Daweid : alternatives agricoles vs. déni climatique

La mobilisation du Groupe Local et des différents partenaires, regroupés au sein du « Collectif Alternatives Daweid », est entrée dans sa troisième année. Les citoyens hostiles à l'artificialisation de 27 ha de terres agricoles fertiles, dont 10 ha de classés en zone humide, sur le site du Daweid à Issenheim, en marge du cours du Rimbach, sont hélas toujours confrontés à l'obstination de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller. Ni les 6 000 signataires de la pétition lancée en 2021, ni les avis très critiques émis à deux reprises par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, pas plus que les perspectives très pessimistes annoncées par le GIEC ne sont encore parvenus à infléchir la volonté déraisonnable des élus d'accélérer l'urbanisation de l'entrée de la vallée du Florival. Alors que de jeunes maraîchers cherchent désespérément des terres cultivables, nous espérons pourtant que les alternatives agricoles que nous opposons au « tout béton » de la collectivité finiront enfin par porter leurs fruits...

Car nos militants ne se découragent pas face aux lourdes menaces qui pèsent sur les Générations Futures : des « banderolades » hebdomadaires sont organisées sur deux ronds-points d'Issenheim et, lors de chaque Conseil Communautaire, nous nous retrouvons au siège pour interpeller les élus. Hélas, l'immense majorité d'entre eux refuse le débat et nous ignore... Pourtant, la mobilisation ne faiblit pas et nous avons proposé plusieurs événements tout au long de l'année 2024 : réunions publiques, une chaleureuse « Marche pour les Terres », ciné-débat autour du film « La Théorie du Boxeur », une journée conviviale « Nature en fête » avec tartes flambées, concerts, animations naturalistes et ludiques, jeux coopératifs...



Bilan de 5 années de collectes de déchets sauvages

Fin décembre 2019, le groupe local Florival rencontrait Julia Dusaucy, jeune doctorante en biologie originaire de Lapoutroie, déjà fortement engagée dans la protection des océans à travers le collectif Earthship Sisters. De cette entrevue est né un projet citoyen partagé : réduire durablement les pollutions sauvages, notamment issues de matières plastiques, dans les milieux naturels proches des cours d'eau et des lacs. La thèse de doctorat de Julia, préparée à l'Université Savoie Mont Blanc de Chambéry, portait en effet sur l'impact des microplastiques sur l'environnement aquatique.

De janvier 2020 à décembre 2024, Alsace Nature Florival a animé 908 collectes de déchets sauvages, sur le territoire de huit communes, avec la participation de 485 bénévoles, dont 323 scolaires et périscolaires. La masse totale recueillie en 5 ans s'élève à 26 041,47 kg, dont 7 084,25 kg de matière plastique. L'engagement des différents volontaires peut être converti en environ 15 000 heures de bénévolat cumulées.

Au fil des années, les équipiers d'Alsace Nature ont pu constater une amélioration du civisme dans les lieux les plus sensibles comme les berges des lacs mais aussi une forte dégradation en milieu périurbain, notamment le long des routes longeant les cours d'eau. Ils déplorent également certaines pratiques très dommageables à l'environnement, comme le fauchage des bas-côtés sans ramassage préalable des déchets. ●





**UN ORVET OBSERVÉ LORS D'UNE SORTIE
EN FORÊT DE FISLIS EN MAI 2024.**
GROUPE LOCAL JURA ALSACIEN

JURA ALSACIEN

Le Groupe Local est de plus en plus réduit malheureusement, mais notre noyau tient bon et est toujours motivé !

Nous avons été invités à participer aux informations et aux travaux préparatoires avec d'autres associations locales, pour l'élaboration des Trames Vertes et Bleues des Communautés de Communes Sud Alsace Largue (Dannemarie) et du Sundgau (Altkirch). Nous avons également répondu présent à la participation au jury du Concours des Prairies Fleuries dans les secteurs Sundgau et Jura alsacien.

Nous guidons également des sorties naturalistes pour la Maison de la Nature du Sundgau d'Altenach, le Comité des Sciences de la Nature de Mulhouse et la Société Botanique d'Alsace.

Nous participons aux COPIL des Sites N2000 de la Largue et du Jura alsacien, et nous sommes engagés sur les 3 chantiers du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace qui ont lieu sur notre secteur. ●

Célébrons nos victoires

La voie de l'écologie m'a été ouverte, lycéenne à Altkich, par deux sundgauviennes exceptionnelles, deux femmes fortes, déterminées, cultivées, polyglottes, féministes, tiers-mondistes, qui habitaient dans des villages peu éloignés du mien : Esther Peter Davis et Solange Fernex.

J'ai retrouvé Esther à Strasbourg. Grâce à son intelligence visionnaire, et l'appui que j'ai pu apporter comme Conseillère régionale d'Alsace, nous avons créé, avec Françoise Domech, l'Institut Eco Conseil.

Solange a quant à elle contribué à la naissance de l'Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature puis du Conservatoire des Sites Alsaciens. Ensuite son mari Michel et elle créèrent la Petite Camargue Alsacienne.

Je mesure comme élue, mais aussi comme citoyenne, l'atout que représente pour notre région Alsace Nature ; une association indépendante, radicale sur le fond, dans le dialogue avec tous les acteurs de la société et la volonté de mise en œuvre.

Quand j'étais élue régionale, je savais pouvoir trouver auprès de l'AFRPN devenue Alsace Nature une expertise fiable et grâce à son réseau étendu sur toute l'Alsace et au-delà, l'interlocuteur adéquat pour disposer des informations en cas de projets problématiques.

Sans Alsace Nature aurions-nous pu aboutir :

- au refus de l'installation de la Chemische Werke Munchen en février 1975 après l'occupation du terrain de Marckolsheim pendant de longs mois ?
- à la Charte des Zones Inondables permettant d'empêcher la canalisation de l'III dans le Grand Ried Centr'Alsace en 1986 ?
- aux Accords de Marckolsheim en 1990 requalifiant en espaces boisés les forêts que le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) avait classées en zones industrielles ?

Ce sont de belles réalisations et victoires que nous avons devoir de célébrer et faire connaître.



Andrée BUCHMANN



97



ZOOM SUR NATURHENA

Journée nature bilingue pour les familles

Le 16 juin 2024, NatuRhena a proposé une journée nature bilingue pour les familles à Winkel dans le Sundgau, à laquelle ont participé 23 adultes et 12 enfants, la plupart venant d'écoles maternelles bilingues ABCM (Association pour le Bilinguisme et la Classe Maternelle).

Après avoir exploré les plantes et les arbres le long du chemin, nous avons découvert la grotte du Dr Herrings, puis la source de l'III. Nous avons dénombré tous les affluents du Rhin en Alsace et nous avons réfléchi à ce qu'est une source. Les enfants ont pu assister à un *kamishibai* en allemand (petit théâtre japonais en bois), à l'ombre des arbres puis s'en sont donnés à cœur joie dans le petit ruisseau et sur le pré, tandis que quelques adultes gagnaient la très belle allée des hêtres, d'où on a une vue magnifique sur le Jura Suisse.

Visite des nouvelles serres tropicales du jardin botanique de Bâle

Dimanche 21 janvier 2024, 22 personnes, membres et non-membres de NatuRhena, ont fait la visite des nouvelles serres tropicales du Jardin Botanique de Bâle et ont rejoint l'exposition « Alles lebt » (Tout vit) au Musée des Culture.

 <https://naturhena.org>

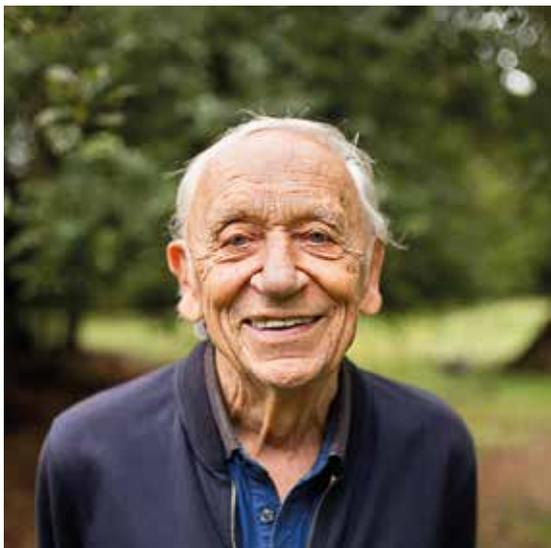
98

HOMMAGES

TOURBIÈRE.
DAVID HACKEL

Hommages à nos bénévoles disparus

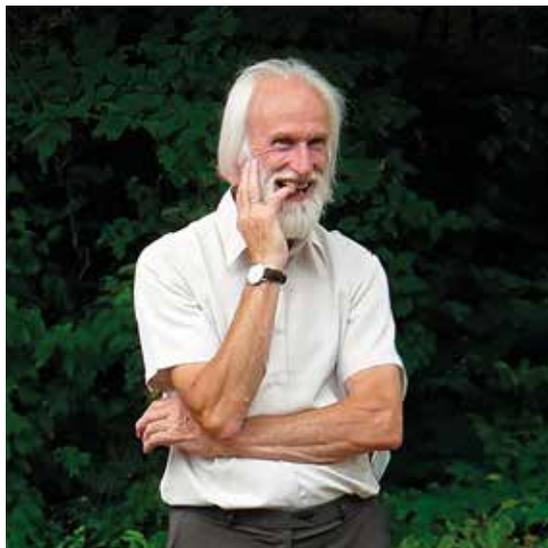
99



Bernard SIGRIST

Dans les années 1960, Bernard a encadré des groupes au sein des « Jeunes amis des animaux de Mulhouse ». Naturaliste passionné, il a animé de nombreuses visites guidées, participé à la créations de mares pédagogiques... Il a été Président de la section haut-rhinoise d'Alsace Nature de 1987 à 1992. Dans les années 1990, il s'est beaucoup investi, avec les Amis du Moulin de Lutterbach pour faire de cette ancienne savonnerie, un Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement, « le Moulin Nature », dont il était encore vice-président engagé jusqu'à la fin de sa vie. Son engagement s'est porté parallèlement au niveau régional au sein de l'ARIENA, réseau alsacien d'éducation à la nature. Il a aussi fortement contribué à la création du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Hirtzfelden.

Alsace Nature lui restera à jamais reconnaissante pour son engagement.



Théo TRAUTMANN

Président d'Alsace Nature Bas-Rhin et Président d'honneur du Conservatoire des Sites Alsaciens, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, penseur de la nature et de la complexité du monde, ce savant à la culture universelle demeurait toujours proche de ses contemporains et des réalités de terrain, alliant une grande simplicité avec un engagement sans faille pour la préservation des paysages et des milieux naturels alsaciens.

Les associations doivent beaucoup à cette grande figure associative de la protection de la nature en Alsace, à l'autorité morale unanimement respectée, et lui sont reconnaissantes.



Envie d'évasion ?
Rendez-vous sur

Sortiesnature.org

L'agenda de vos
activités nature
et environnement



LEGS ET ASSURANCE VIE

Il n'est jamais trop tôt pour préparer sa succession. Le faire aujourd'hui, c'est montrer l'attention que vous portez à vos proches, mais également d'assurer un avenir aux actions de protection qui ont un sens pour vous.

LE LEGS

Qu'est-ce qu'un legs ?

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle vous, le testateur, donnez à une ou plusieurs personnes (physique ou morale) tout ou partie de vos biens. Vous restez propriétaire de vos biens jusqu'à votre décès. Cette disposition doit se faire par testament : n'hésitez pas à vous rapprocher d'un notaire pour toutes questions sur cette démarche, il saura vous conseiller.

Et mes héritiers ?

La loi garantit à vos plus proches (enfants, conjoint) le droit de bénéficier d'une part minimum de votre patrimoine. Les donations et les legs ne peuvent porter atteinte à cette part. Pour les parents éloignés les dispositions peuvent être inscrites dans l'acte notarié.

Les legs sont exonérés des droits de succession. Ce que vous léguerez servira donc directement la cause que vous avez choisi de défendre de votre vivant.

L'ASSURANCE VIE

L'assurance vie est un contrat d'assurance qui permet d'assurer, au moment de votre décès, un soutien financier aux personnes que vous désignez comme bénéficiaires. Or, on estime à l'heure actuelle que **800 millions d'euros par an restent sans destinataire** (impossibilité d'identifier ou de retrouver les bénéficiaires). Mentionner Alsace Nature parmi vos bénéficiaires vous garantit que cette somme épargnée de votre vivant ira à une cause qui vous tient à coeur.

Que ce soit un legs ou une assurance-vie vous pouvez révoquer ou modifier à tout moment la liste des destinataires.

Alsace Nature, reconnue de mission d'utilité publique, est habilitée à percevoir des LEGS et des produits d'ASSURANCE VIE.

